HISTOIRE DE LA FABLE CONFERÉE AVEC L'HISTOIRE SAINTE,

Où l'on voit que les grandes Fables, le Culte & les Mysteres du Paganisme ne sont que des copies alterées des Histoires, des Usages & des Traditions des Hébreux.

Par Mr. DE LAVAUR.

TOME SECOND.



A AMSTERDAM,
Aux depens de la Compagnie.

MDCCXXXI.



TABLE

De ce qui est contenu dans ce second Volume.

Des

Fin de la Table.



CONFERENCE DE LA FABLE AVEC L'HISTOIRE SAINTE.

HERCULE.



LEs Poëtes pour former à leur maniere un Héros qui fût un prodige de force & de valeur, composerent leur Hercule sur le fonds & sur le modele de la vérité des Histoires Saintes, qui étoit la source commune où ils puisoient. Ils la défigurerent par leurs fictions ; & comme par son origine & par ses exploits, ce Héros se trouva élevé au-dessus de la nature, il fut mis par ces mêmes Poëtes & reçû par les Peuples au rang de leurs Dieux, même du premier ordre. Ils lui attribuerent les merveilles de plu-

ſieurs illuſtres Chefs du Peuple de Dieu, qu'ils trouvoient décrites dans nos Hiſtoires Saintes, plus anciennes que leurs plus anciens ouvrages, ou qu'ils apprenoient par la tradition & le commerce des Egyptiens & des Phéniciens, fort répandus en divers païs, & ſur tout dans la Gréce.

C'eſt auſſi au tems de ces Chefs & du gouvernement des Iſraëlites par les Juges que les Héros & les grands évenemens fabuleux doivent leur origine, & qu'ils ſont rapportez par le ſentiment commun des Auteurs ſacrez & profanes.

Chaque nation ancienne qui eut des Ecrivains, & qui a laiſſé des monumens de ſa gloire, voulut avoir un Hercule de ſon païs, forgé ſur ce même modele. Varron en comptoit plus de quarante. Cicéron (1) en compte ſix, dont le ſecond eſt Egyptien, ſorti du Nil, un Phénicien, & un Grec, fils de Jupiter, non pas, dit-il, du plus ancien, mais du troiſiéme Jupiter & d'Alcmene; & il eſt en peine de ſçavoir lequel de ces ſix on honoroit à Rome comme un de leurs Dieux.

Herodote (2) ne parle que de l'Egyptien & du Grec; & ce Pere de l'Hiſtoire, comme Cicéron l'appelle, le plus voiſin des tems qu'il décrit nous apprend tout Grec qu'il eſt, que la Gréce avoit emprunté ſon Hercule de l'Egypte, & qu'Amphytrion ſon pere & Alcmene ſa mere étoient Egyptiens. Ainſi malgré l'affectation des Grecs, de faire paſſer

(1) *Au livre* 3. de naturâ Deorum.
(2) *En ſon* 2. *livre intitulé* Euterpe.

ser Hercule pour leur compatriote, ils n'ont pû effacer son origine Egyptienne ou Hébraïque; car les Grecs & les Phéniciens traitoient d'Egyptiens les Israëlites établis dans le païs de Chanaan ou de Phénicie, dont les ancêtres étoient effectivement venus d'Egypte, où ils avoient demeuré plusieurs siécles.

Diodore de Sicile parle au long de l'Hercule Grec, & en a ramassé presque tout ce que les Poëtes en avoient conté dans leurs differens ouvrages. Plusieurs de ceux qui ont examiné ce fantôme de l'imagination de tant de Poëtes, y ont trouvé bien des traits sensiblés de Moïse, de Josué, & de quelques autres.

Mr. Jacquelot, dans son traité de l'Existence de Dieu (1), croit que l'Hercule Tyrien, le plus ancien de tous, comme dit Arrian (2), pourroit être Josué.

Mais S. Augustin (3) a reconnu que c'étoit particulierement d'après Samson, à cause de sa force prodigieuse & incomparable, qu'ils avoient forgé leur Hercule, premierement en Egypte, de là dans la Phénicie, & enfin dans la Gréce, dont les Ecrivains & les peuples ramasserent dans le leur tous les exploits & toutes les merveilles des autres.

Il paroît en effet que Samson, Juge des Hébreux, à peu près depuis l'an du monde 2867. jusques en 2887. célébre dans le livre des Juges de l'Ecriture Sainte & dans le Chapitre 10. du Liv. 5, de l'Histoire des Juifs, écrite

(1) *Chap. 12. de la communication que les Nations avoient les unes avec les autres.*

(2) *Livre 2.*

(3) *Au chap. 19. du livre 18. de la Cité de Dieu.*

écrite par Joseph, eſt l'original du fonds & de l'eſſentiel de l'Hercule de la Fable ; & quoiqu'on y ait raſſemblé bien des traits de Moïſe & de Joſué, & qu'on y en ait auſſi ajoûté de l'invention des Poëtes, les traits capitaux & les plus conſiderables appartiennent à Samſon, & ſont marquez par des caracteres ſi propres qu'il eſt impoſſible de ne l'y pas reconnoître.

Conſiderons le nom, la naiſſance, & la mort ſi ſingulieres de Samſon, ſes caracteres les plus propres, particulierement ſa force & ſes foibleſſes avec quelques-uns de ſes plus conſiderables exploits, & des merveilleux prodiges de ſon Hiſtoire.

Herodote (1) enſeigne que les Grecs ont pris des Egyptiens le nom même de leur Hercule, qu'ils faiſoient fils d'Amphitrion & d'Alcmene, & qu'ils lui en ont donné un de la même ſignification qu'avoit chez les Egyptiens, ou Chananéens, le Héros ſur lequel ils ont copié leur Hercule : ce qui eſt conforme à la remarque de Platon dans Critias, rapportée ailleurs.

Le nom de Samſon en Hébreu veut dire, *Soleil*, & en Syriaque (2), *ſubjection à quelqu'un*, & *ſervice*. Macrobe nous apprend que le nom d'Hercule ne veut dire que le Soleil (3) car en Grec *Heracles*, dit-il, *c'eſt la gloire de l'air, ou la clarté du Soleil.*

Les

(1) *Dans ſon 2. livre.*

(2) *En Syriaque* ſervitium vel miniſterium ejus.

(3) Heracles quid aliud eſt niſi Heras, id eſt aëris; Cles, id eſt gloria, quæ porrò alia aëris gloria niſi ſolis illuminatio. MACROB. I. Saturn. c. 20.

Les Grecs & les Egyptiens ont auſſi exactement ſuivi la ſignification Syriaque, par la néceſſité qu'ils ont impoſée à leur Hercule, de la part même des deſtins, & par la Loi de ſa naiſſance, d'être toute ſa vie & dans tous ſes exploits ſoûmis à Euriſthée, & d'en dépendre pour tous ſes fameux travaux.

Il n'y a qu'à voir la naiſſance de Samſon dans l'Hiſtoire Sainte, (1) & dans l'Hiſtoire des Juifs (2). Manué, qui étoit le premier homme de ſa tribu, avoit épouſé une belle femme qu'il aimoit fort; comme ils demandoient à Dieu des enfans, un jour que cette femme étoit ſeule à la campagne, un Ange s'apparut à elle ſous la figure d'un beau jeune homme, & lui promit de la part de Dieu un fils d'une force extraordinaire, qui releveroit la gloire de ſa nation, & en humilieroit les ennemis. Lorſque ſon mari vint, elle lui fit part de cette Ambaſſade & de ce diſcours; il en prit de la jalouſie; & pour l'en guérir, l'Ange revint lorſque ces deux époux étoient enſemble dans leur maiſon. Manué le vit de ſes yeux, & pour calmer entierement ſa peine & ſes ſoupçons, l'Ange s'éleva à leur vûë dans les Cieux, après leur avoir confirmé les promeſſes qu'il avoit faites à la femme, qui devint bientôt groſſe, & accoucha de Samſon.

La naiſſance d'Hercule ſinguliere & prodigieuſe dans la Fable, eſt la même avec une petite altération priſe de l'idée que les Païens

(4) *Chap. 11. du livre des Juges.*

(5) *Et ch. 10. de l'hiſtoire de* JOSEPH.

Païens avoient de leurs Dieux. Amphitrion, le plus considerable & le Chef des Thebains, avoit épousé Alcmene, qu'il aimoit éperdûment, & n'en avoit point encore d'enfans; Jupiter voulant en faire naître Hercule, se rendit durant la nuit chez Alcmene en l'absence & sous la figure du mari; au retour d'Amphitrion, elle lui conta qu'elle l'avoit déja vû; Amphitrion transporté de jalousie & de chagrin contre sa femme, quelque bonne opinion qu'il eût de sa vertu, ne pût être appaisé & consolé, que lorsque Jupiter revint pour la justifier, qu'il parut ce qu'il étoit, & s'éleva dans le Ciel à la vuë d'Amphitrion. Ce Dieu l'assura que lui seul avoit vû Alcmene, il lui répondit de sa vertu, & lui promit un fils distingué par sa force, & dont la gloire honoreroit sa maison & son païs, humilieroit leurs ennemis, & seroit immortelle.

On peut aussi remarquer dans cette figure de Samson, comme Dieu a permis qu'on y conservât les traits de celui dont Samson étoit lui-même la figure. Des grands hommes (1) ont observé que par ces origines fabuleuses de quelques hommes extraordinaires qui n'avoient aucun homme pour pere, comme Hercule, Persée, &c. Dieu avoit voulu accoutumer & disposer ceux qui avoient reçû ces Fables, à croire la naissance de Jesus-Christ d'une Vierge, sans avoir aucun homme pour son pere. L'E-

(1) S. JUSTIN *martyr dans son beau Dialogue avec Tryphon Juif, p. 226. & 231. croit que les Prophétes ont pris cette idée de la Prophétie d'Isaïe:* Ecce Virgo in utero concipiet, &c. Idipsum, *dit-il*, serpentem æmulatum esse intelligo.

L'Esprit de Dieu, qui fut d'abord dans Samson, lui fit produire dès sa premiere jeunesse des prodiges de force. Il trouva sur son chemin un jeune Lion furieux qui vint à lui; Samson, sans se détourner & sans aucunes armes dans ses mains, déchira ce Lion (1), comme il auroit déchiré un Agneau. Il prit la résolution de faire tout le mal qu'il pourroit aux Philistins qui accabloient les Israëlites sous le joug d'une dure domination (2); il en fit de grands carnages; il les affoiblit prodigieusement, & commença à délivrer Israël de leur mains (3), comme l'Ange l'avoit prédit.

De même la Fable fait faire à Hercule des exploits d'une force prodigieuse; mais comme elle exagere sans bornes, elle lui fait saisir étant encore enfant, deux Serpens monstrueux qui se jettoient sur lui; & le premier & plus illustre travail de sa jeunesse fut la défaite d'un Lion affreux dans la forêt de Nemée, qu'il abbatit & déchira de ses mains, sans le secours d'aucunes armes; il en porta sur lui la dépouille toute sa vie. Il forma & executa le dessein de délivrer son païs de la domination tyrannique des Myniens; il les vainquit, & mit sa patrie en liberté.

On ne doit pas être surpris que la Fable, qui déguise & qui veut faire des ouvrages de sa façon, altére les autres avantures de Samson, & qu'elle y en ajoûte de son invention qu'elle lui en attribuë de plusieurs autres Chefs,

(1) *Chap. 14. des Juges.*
(2) *Chap. 20 des Juges.*
(3) *Vers. 5. du ch. 13. des Juges.*

Chefs, & en applique auſſi de Samſon à d'autres qu'à Hercule. Ainſi trouvons-nous depaiſée, mais conſervée, l'Hiſtoire des trois cens Renards que Samſon prit & lia l'un à l'autre par leurs queuës, en y attachant des flambeaux allumez, & qu'il pouſſa enſuite dans les champs des Philiſtins, au milieu des bleds, des vignes, & des oliviers (1), qui furent entierement conſumez.

C'eſt l'origine de la cérémonie rapportée par Ovide, dans laquelle on faiſoit tous les ans à Rome paroître & courir dans le Cirque des Renards liez enſemble avec des torches attachées à leurs queües. Cela venoit, dit ce Poëte, d'un païs ou des Renards attachez dans de la paille & du foin qu'on avoit allumez, avoient porté le feu dans les moiſſons, & les avoient conſumées; de là s'étoit établi l'uſage de faire périr tous les ans, à la vuë du Peuple, des Renards, de la même maniere qu'ils avoient fait périr les bleds de ce païs. Cette cérémonie avoit été tranſportée à Rome avec les Religions & les ſuperſtitions de tous les païs que les Romains avoient ſubjuguez. Il ne reſtoit d'autre preuve de cet évenement que cette fête an-

(1) *Chap. 15. des Juges.*

Cur igitur miſſæ junctis ardentia tædis!
 Terga ferunt vulpes, cauſa docenda mihi eſt, &c.
Quà fugit incendit veſtitos meſſibus agros,
 Damnoſas vires ignibus aura dabat:
Factum abiit, monumenta manent, nam dicere certam:
 Nunc quoque lex vulpem Curſeolana vetat:
Utque luat pœnas genus hoc cerealibus ardet:
 Quoque modo ſegetes perdidit, ipſa perit.
 OVIDE *au* 14. *des Faſtes.*

annuelle & une vieille tradition. Voilà ce qu'Ovide en conte, & ce qui atteſtoit la vérité de l'Hiſtoire de Samſon. Mais la Fable avoit auſſi mêlé cette avanture de Samſon déguiſée parmi celles d'Hercule ; car elle a conté qu'à la conſideration d'Omphale, Reine des Mœoniens, il prit & lui amena attachez un grand nombre de certains brigands qui ravageoient ſes terres, & qu'il brulâ toutes leurs vignes. Elle appelle ces brigands, *Cercopes* (1), qui veut dire, *ruſez & malins, & animaux à longue queuë*, tels que ſont les Renards. C'eſt ainſi qu'on traveſtit les Renards liez par Samſon avec le dégat des fruits des champs & des vignes. La Fable dans Ovide (2) fait métamorphoſer ces Cercopes en Singes.

Enſuite la Fable a emprunté en faveur d'Hercule la merveille que Dieu fit en faveur de Joſué, lorſqu'il combattoit pour les Gabaonites contre les cinq Rois Amorrhéens (3). Le Ciel fit tomber ſur ceux-ci de groſſes pierres épaiſſes comme de la grêle, qui tuerent tous ceux qui avoient échapé aux Iſraëlites, en plus grand nombre qu'il n'en avoit péri par l'épée.

Ainſi, parmi les merveilles de la vie d'Hercule, on a inſeré (4) que dans un combat contre les Liguriens, Jupiter lui envoya le ſecours d'une pluye de cailloux, & la quantité

(1) Κερκωπας, Κερκωψ, aſtutus, caudatus.

(2) *Au 14. des Metamorphoſes.*

(3) *Ch. 10. de Joſué, v. 11.*

(4) PLINE *liv. 3. ch. 4.* POMPONIUS MELA de ſitu orbis, lib. 2. c. 5.

tité qu'on en voit encore dans la plaine de Crau (1) en Provence, a donné lieu aux Poëtes de regarder cette plaine comme le théatre de ce prodige.

La fameuse mâchoire d'âne avec laquelle Samson défit mille Philistins (2), a été changée en la célébre massuë d'Hercule, avec laquelle il abbatit les Géans & défit tant d'autres ennemis contre lesquels il combattit. La ressemblance des noms Grecs peut y avoir donné lieu ; (3) *corré* veut dire *mâchoire* ; & *cormné*, *massuë* ; le passage n'a pas été difficile d'un de ces noms à l'autre ; & l'on y a été porté par la liberté de la tradition & de la Fable, d'autant qu'il a paru plus convenable d'armer Hercule d'une massuë que d'une mâchoire d'âne.

Mais la Fable a conservé plus clairement la merveille de la fontaine que Dieu fit sortir d'une dent de cette mâchoire (4) pour empêcher Samson de périr de la soif qui le pressoit, après la défaite des Philistins. Quand Hercule eut défait le Dragon qui gardoit les pommes d'or du jardin des Hesperides, & qu'il se vit en danger de périr de soif dans les ardeurs de la Lybie, les Dieux firent sortir une fontaine d'un rocher qu'il frappa de son pied (5).

Le caractere de la force prodigieuse de Sam-

(1) *Appellé par les Anciens* campi lapidei.
(2) *Au ch. 15. des Juges, vers. 15. & 16.*
(3) Χορρη : Χορμυη.
(4) *Vers. 18. & 19. du même chap. 15. des Juges.*
(5) APOLLONIUS *au liv. 36. de ses Argonautes, v.* 1446.

Samſon étoit accompagné d'une foibleſſe ſurprenante & continuelle pour les femmese Ces deux caracteres compoſent ſon Hiſtoire & regnent également dans toute ſa vie. Le dernier l'emporta ; & après l'avoir ſouvent expoſé, il cauſa enfin ſa chûte & ſa perte.

La Fable n'a pas oublié ce même caractere de foibleſſe pour les femmes, dans ſon Hercule. Il en avoit pour toutes celles qui ſe préſentoient ; elle le porta à des baſſeſſes indignes, & après l'avoir précipité en pluſieurs occaſions dangereuſes, elle le fit enfin périr miſerablement & dans la fureur.

Samſon de qui la force étoit attachée à ſes cheveux (1), & qui devoit la perdre ſi on les lui coupoit, aïant confié ce ſecret à Dalila ſa maîtreſſe, elle le trahit, lui coupa les cheveux pendant qu'il dormoit & le mit dépouillé de toute ſa force, entre les mains des Philiſtins, qui lui ôterent la liberté & la lumiere, & le firent ſervir comme le plus vil & le plus miſerable des eſclaves.

La tradition qui met en lambeaux les Hiſtoires anciennes & des païs éloignez, a tranſporté cette avanture à Niſus Roi de Megare & à Sylla ſa fille ; Megare étoit auſſi le nom d'une des femmes d'Hercule, fille de Creon Roi de Thebes, le nom de Sylla eſt pris du crime & de l'impieté de cette fille de Niſus, du verbe Grec *Sylao* (2), qui veut dire *dépouiller avec impieté*. La fortune de Niſus étoit attachée à un cheveu couleur de pour-

(1) *Chap. 19. des Juges, verſ. 19. 20. & 21.*
(2) Συλαω.

pourpre; Sylla ayant pris de la passion pour Minos qui assiégeoit Nisus dans sa capitale, trahit son pere, lui coupa ce cheveu fatal dans le tems de son sommeil, & le livra entre les mains de son ennemi. Nisus (1) perdit la raison & la vie, & suivant les Fables, il fut changé en oiseau.

Le trait de l'Histoire de Samson, le plus éclatant & le plus singulier (2), est celui par lequel il finit sa vie: lorsque les Philistins, faisant des sacrifices solemnels en l'honneur de leur Dieu, pour lui rendre graces de leur avoir livré leur redoutable ennemi, le firent amener de la prison pour s'en divertir, Samson pria ceux qui le conduisoient de le laisser appuyer, pour prendre quelque repos, sur l'une des deux colomnes qui soûtenoient l'édifice, rempli d'une grande multitude de peuple & des Princes des Philistins. Alors ayant invoqué le Seigneur & ramassant ses forces, qui lui revenoient avec les cheveux, il prit ces colomnes de ses deux mains, & les ébranla si vigoureusement que l'édifice tomba sur toute la multitude qui y étoit assemblée; Samson fit mourir de ce seul coup beaucoup plus de Philistins qu'il n'en avoit tué pendant toute sa vie.

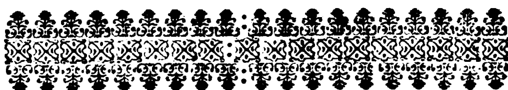
La Fable ou la tradition n'avoient pû effacer ce trait dans la copie de Samson, qui est Hercule. Herodote le rapporte comme une tradition fabuleuse de l'invention des Grecs, & le rejette comme n'ayant point de fon-

(1) *Au livre 8. des Metamorphoses d'*OVIDE.
(2) *Au même chap. des Juges du vers. 23. jusqu'à la fin.*

fondement dans l'Hiſtoire ni dans les mœurs des Egyptiens, chez qui les Grecs contoient qu'elle s'étoit paſſée. Ils rapportent, dit cet Hiſtorien (1), qu'Hercule étant entre les mains des Egyptiens, ils l'avoient deſtiné à être ſacrifié à Jupiter ; qu'ils l'avoient orné comme une victime, & fait amener avec pompe au pied de l'autel ; que s'étant laiſſé conduire juſques-là, & s'y étant répoſé un moment pour ramaſſer ſes forces, il avoit maſſacré tous ceux qui étoient aſſemblez pour être les acteurs ou les ſpectateurs de la pompe & du ſacrifice, au nombre de pluſieurs milliers.

La reſſemblance de ces avantures de Samſon & d'Hercule eſt viſible & fait ſentir, à n'en pouvoir douter, que la Fable de l'un a été compoſée d'après l'Hiſtoire de l'autre. Ce qu'Herodote y remarque de l'impoſſibilité de cette derniere avanture, ſuivant la tradition des Grecs, & de la ridiculité de l'attribuer aux Egyptiens, confirme qu'elle eſt empruntée, & qu'elle n'eſt qu'une copie défigurée dont il faut chercher ailleurs l'original.

(1) *Dans ſon 2. liv. intitulé* Euterpe, *pag.* 47.



ORPHÉE, ET EURYDICE, ET LE POETE SIMONIDE.

L'ORIGINAL d'où cette fable a été tirée, est l'Histoire de Loth (1), fils d'Aram & neveu d'Abraham, avec lequel il demeuroit dans la terre de Chanaan ; mais ayant été obligez de se retirer pour quelque tems en Egypte (2), à leur retour ils se séparerent. Loth s'établit dans le païs du voisinage du Jourdain, le plus agréable & le plus fertile de tout Chanaan. Là étoit la Ville de Sodome, dont les habitans étoient plongez dans les débauches & dans les crimes (3) ; Loth y conserva cependant la pieté, la justice & les autres vertus qu'il avoit puisées de ses parens.

Les Rois de Babylone & du Pont ayant porté leurs armes contre ce païs, le saccagerent,

(1) *Du ch. 13. de la Genese jusqu'au 19.*
(2) *Chap. 12. de la Genese.*
(3) *Au même chap. 13. de la Genese.*

gerent, & enleverent Loth & ſa femme avec leurs troupeaux. Ils furent délivrez par Abraham (1), & Loth ſe rétablit à Sodome. Il y reçût & logea deux Anges (2), qui lui déclarerent être envoyez pour perdre cette Ville, & les voiſines auſſi criminelles, & pour le ſauver de cette ruïne avec ſa famille, en conſideration de ſa pieté & des prieres d'Abraham ſon oncle. Les Anges le firent ſortir de Sodome avec ſa femme & ſes enfans, & les conduiſirent à quelque diſtance au dehors, où les ayant quittez, ils leur dirent: Sauvez-vous en diligence, & gardez-vous de regarder derriere vous pour voir la Ville, avant que vous ſoyez arrivez ſur la Montagne, ſi vous ne voulez vous perdre avec les autres. Dès qu'ils furent éloignez, Dieu fit tomber ſur ces villes (3) & ſur le païs d'alentour une pluye de ſouffre & de feu, qui les brûla & conſuma entierement leurs habitans & tout ce qui étoit ſur la terre.

La femme de Loth n'ayant pû retenir ſa curioſité (4) & s'étant tournée vers la Ville, avant d'être ſur la montagne, contre la déſenſe des Anges, fut changée en une ſtatuë de ſel (5). Loth & ſes filles, de la montagne où ils s'étoient ſauvez, virent tout ce païs embraſé, couvert d'une épaiſſe & ardente fumée, qui ſembloit ſortir d'une ouverture de l'Enfer. Ils ſe retirerent dans une caverne,

(1) *Chap. 14. de la Geneſe.*
(2) *Chap. 19. de la Geneſe.*
(3) *Au même chap. 10. de l'Exode.*
(4) *Audit chap. 19.*
(5) *Du ſel de pierre comme il y en a en divers lieux.*

caverne, où ces filles croyant avoir resté seules sur la terre avec leur pere, lui firent prendre du vin jusques à l'enyvrer. Quand il eut perdu la connoissance elles coucherent avec lui & en eurent chacune un fils, Moab & Ammon, Chefs de deux grands Peuples qui furent toûjours ennemis irréconciliables du Peuple de Dieu. C'est où finit l'Histoire de Loth.

Quantité d'Auteurs attestent ce terrible & fameux prodige. Strabon (1) le rapporte; Tacite (2), décrit à peu près comme l'Historien sacré ces campagnes jadis si fertiles & si peuplées dont les Villes furent consumées par le feu du Ciel: „ les marques du courroux celeste, dit-il, y durent encore; la terre est comme brûlée & n'a plus la force de produire; on y voit un lac comme une mer, dont les eaux sont d'une odeur & d'un goût pestilentiels. Solin Polyhistor (3), Pline (4), Bochart, & Adricomius (5) en disent autant; ces derniers ajoutent, comme Joseph (6) le dit aussi, que de leur tems on voyoit encore cette Statuë de sel entre la mer morte & la montagne où Loth se retira, & Tertullien dans son Poëme sur cet embrasement (7), assure qu'on la voyoit éga-

(1) STRABON *liv. 16 de sa Geographie pag. 883.*

(2) TACITE, *liv. 5. de son histoire vers le commencement.*

(3) SOLIN *ch. 38. de la Judée.*

(4) PLINE, *liv. 3. de l'histoire naturelle.*

(5) ADRICOMIUS *en sa description de la Terre Sainte.*

(6) JOSEPH *liv. 1. ch. 11. des Antiquitez, & liv. 4. de la guerre des Juifs. ch. 27.*

(7) *Et dans son Traité du Manteau, chap. 2.*

également de ſon tems. Ces Auteurs repreſentent cet endroit qu'ils ont vû, comme une bouche de l'Enfer.

Tournons à preſent les yeux ſur la Fable d'Orphée & d'Euridice, par laquelle les Grecs ont voulu, à leur ordinaire, tranſporter de la Paleſtine dans leur païs la ſcene de ces prodiges.

Leurs Poëtes font naître Orphée dans la Thrace, tantôt de Jupiter, tantôt d'Oeagre & d'une Muſe. Ils ont conſervé dans ſon nom la ſignification de celui de Loth; car *Orphée* (1) en Grec veut dire, *noir & obſcur* comme Loth (2), *enveloppé*, *obſcurci*. Ils lui donnent pour mere, les uns Calliope, les autres *Polhymnie* qui veut dire *hymne & chant*; comme le nom *d'Aram* (3) pere de Loth ſignifie *Chantre*, ou *Panegyriſte*. Orphée eſt connu ſous le nom ſeul de Chantre de la Thrace.

Cette Fable eſt rapportée dans Pauſanias (4); dans Diodore de Sicile (5) par Conon dans Photius (6), par Ovide (7) dans ſes Metamorphoſes; elle eſt élegamment décrite par Virgile (8); & tous la reconnoiſſent comme une pure Fable; auſſi n'a-t-on donné à Orphée qu'une généalogie de la fantaiſie des Poëtes & purement allegorique par rapport à celle

(1) Ορφαιος ou Ορφος, niger, obſcurus, lucis expers.
(2) Loth, Hebr. coopertus, involutus.
(3) Aram Hebr. cantans aut præco.
(4) *Dans ſes Bœotiques, p. 586.*
(5) *Au liv. 4. de ſa Biblíot. p. 231.*
(6) *Code 186. narration 45. de* PHOTIUS.
(7) *Liv. 10. & 11. de ſes Metamorphoſes.*
(8) *Sur la fin du 4. liv. des Georgiques. de* VIRGILE.

celle de Loth. On a auſſi nommé ſa femme *Eurydice* (1), c'eſt-à-dire *deux fois trouvée* & autant de fois perduë, comme la femme de Loth.

Orphée eſt placé dans la Thrace, peuple brutal, barbare, qui ſacrifioit les étrangers, ennemi de toute ſoumiſſion; comme les habitans de Sodome auſſi brutaux, barbares, haïſſans les étrangers & les traitans avec outrages, dit Joſeph (2). Orphée avoit voyagé dans l'Egypte d'où il porta le premier aux Grecs les cérémonies, & les connoiſſances des Egyptiens, avec pluſieurs de leurs Loix (3), comme nous l'avons vû ailleurs. Ce furent particulierement ces belles connoiſſances qui lui attirerent tant d'admiration, & qui faiſoient venir à lui les peuples encore ignorans, ſauvages & mal moriginez. Il leur inſpiroit l'amour & la crainte des Dieux avec l'horreur de tout ce qui eſt contre la juſtice & la raiſon; ce qui a fait chanter en langage poëtique qu'il apprivoiſoit les lions & les tigres, & faiſoit ſuivre les forêts (4).

Les infâmes débauches des habitans de Sodome ſont aſſez connuës & décriées. Les Poëtes, Ovide (5), parmi les autres, en noir-

(1) Ab εὑρεῖν, *trouver & δίς, double ou doublement.*

(2) *Au chap.* 11. *du liv.* 1. *de ſes Antiquitez.*

(3) *Dans* DENYS D'HALYCARNASSE *vers le commencement de ſon* 1. *liv. pag.* 14.

(4) Silveſtres homines, ſacrer interpreſque Deorum;
Cædibus & victu fœdo deterruit Orphæus;
Dictus ob id lenire tigres rabidoſque leones.
HORATIUS in Arte Poëtica.

(5) Refugerat Orpheus
Fœmineam Venerem, &c.
Au. 18. *liv. des Metamorphoſes.*

noirciſſent Orphée. Cet horrible trait ne convient nullement à Loth, mais il peint ſes concitoyens. Lors qu'on compare la Fable avec l'Hiſtoire, le rapport conſiſte tantôt dans une reſſemblance directe de la copie avec l'original, tantôt dans une reſſemblance qui roule ſur des circonſtances. Celle-ci eſt ſi ſinguliere & d'ailleurs quadrant ſi peu avec les autres parties du caractere d'Orphée, repreſenté ſous le langage figuré de la Poëſie comme un Legiſlateur reſpectable, occupé du ſoin de détourner les hommes du vice & de les porter à la vertu, qu'on ne peut la prendre pour l'ouvrage de l'invention des Poëtes, mais plûtôt pour un aſſujettiſſement à recueillir les reſtes d'une tradition qui en s'affoibliſſant étoit devenuë également deſavantageuſe à tous les citoyens d'une même Ville.

Comme les Rois du Pont & de Babylone avoient enlevé la femme de Loth, & qu'après avoir été délivrée de leurs mains elle alla à Sodome, qui eſt une vive image de l'Enfer, on a feint qu'un Ariſtée Roi d'Arcadie voulut enlever la femme d'Orphée, & qu'elle fut, dans la ſuite, piquée par un ſerpent dont la morſure la conduiſit aux Enfers.

La fable d'Orphée a deux parties; la premiere eſt ſa deſcente aux enfers; il perça les horreurs qui en défendent l'entrée (1), & il

(1) Tænarias etiam fauces, alta oſtia ditis,
Et caligantem nigrâ formidine lucem
Ingreſſus, maneſque adiit regemque tremendum,
Neſciaque humanis precibus manſueſcere corda.
VIRGIL. 4. Georg.

il obtint la liberté de ramener sa chere Euridice de ces abîmes affreux dont il est défendu de sortir; mais on joignoit à cette faveur la condition de ne se point tourner pour la voir jusques à ce qu'ils seroient assez hors des vallées infernales pour ne pouvoir y porter leur vuë (1). En contrevenant à cette loi il devoit perdre le fruit de la grace qu'on lui avoit accordée.

Dans la seconde partie du tableau, on represente Euridice déja sortie des barrieres de l'abîme, à deux pas d'être renduë en sûreté à la lumiere du jour, à la suite de son mari, lorsque celui-ci par une imprudente curiosité tourne la tête, pour s'assurer de l'execution de la promesse qu'on lui avoit faite. Dans l'instant qu'il s'est tourné vers sa femme, il lui voit reperdre la vie qu'il venoit de lui faire rendre (2); ce n'est plus qu'une ombre qui le fait évaporer en regrets inutiles.

Ces fictions sans fondement ne peuvent avoir été forgées que sur un fonds de vérité, dont on voit l'original dans l'Histoire de Loth & de sa femme.

Elle

(1) Ne flectat retrò sua lumina donec Avernas,
Exierit valles, aut irrita dona futura.
OVIDE au 10. *des Metamor.*

(2) Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras
Pone sequens, namque hanc dederat Proserpina legem,
Cum subita incautum dementia cœpit amantem
Ignoscenda quidem, Scirent si ignoscere manes,
Restitit, Eurydicemque suam jam luce sub ipsa,
Immemor heu victusque animi respexit, &c.
En iterum crudelia retro
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus. VIRGIL. eod.

Elle étoit enfermée dans Sodome, qui n'a paru qu'un Enfer à ceux qui ont vû le lieu où fut cette ville infortunée; les vertus & la justice de son époux, bien éloigné des déreglemens qui y regnoient, furent si agréables à Dieu, qu'avec l'union & le concert de la pieté & des prieres d'Abraham son oncle, il trouva grace devant lui. Le Seigneur envoya des Anges pour le retirer avec sa femme de cette Ville condamnée, avant que la pluye de feu & de souffre la reduisît en l'état décrit par tant d'Auteurs, après l'Historien sacré.

Mais cette grace avoit été accompagnée de la défense de tourner la tête vers cette demeure infernale, jusques à ce qu'ils eussent gagné la montagne & fussent hors de la portée de cet orage de feu & de souffre. La femme fut trop curieuse & trop impatiente; elle se tourna vers ce séjour malheureux, où elle entendoit un bruit effroyable; & sur le champ elle perdit le sentiment & la vie; son corps fut transformé en une statue immobile que tant de gens ont vûë plusieurs siécles après. Loth en fut accablé de douleur, & se retira sur la montagne qui lui avoit été indiquée.

Sur la fin de la fiction on represente Orphée qui haïssoit toutes les femmes (1) & qui détournoit les hommes de leur commerce; c'est une peinture des débauches infâmes des concitoyens de Loth, comme il a été remarqué.

Ce

(1) En ait, en hic est nostri contemptor, &c. *Dit une de ces femmes dans* OVIDE *à l'entrée du liv. 11. des Metamorphoses.*

Ce fut par l'inſtigation de Bacchus que des femmes dans leur fureur & dans les ténébres déchirerent (1) Orphée ; en quoi la Fable ſemble avoir retenu quelque choſe de la derniere avanture de Loth, lorſque ſes filles ſe ſervirent de ſon yvreſſe pour abuſer de lui, & pour concevoir malgré lui deux enfans qui faiſoient ſon ſupplice, dont la vuë & le ſouvenir déchiroient ſon cœur, & dont les deſcendans furent toûjours les ennemis irréconciliables du peuple ſorti de la même race que lui.

Voilà le fonds qui a ſervi de canevas ſur lequel les Poëtes ont travaillé, & qu'ils ont brodé de toutes leurs fictions.

Nous pouvons aſſez à propos joindre ici une autre Fable qu'on reconnoît aiſément avoir auſſi été priſe de l'Hiſtoire de Loth ſauvé de Sodome par l'avis & le miniſtere des Anges, en conſideration de ſa pieté envers Dieu. C'eſt la fable du Poëte Simonide, rapportée par Valere maxime (2), par Ciceron (3), & par Quintilien (4). Ils content que Simonide ſoupoit chez un nommé Scopa, homme conſiderable & opulent, pour qui il avoit compoſé un panegyrique en vers, dans lequel il avoit mêlé bien des louanges des

(1) Spreto ciconum quo munere matres
Inter ſacra Deûm, nocturnique orgia Bacchi
Diſcerptum latos juvenem ſparſere per agros.
VIRGIL. 4. Georgiq.

(2) VALERE MAXIME, *liv. des Exemples memorables ch. 8. des Miracles art 8. des Etrangers.*

(3) CICER. de oratore, n. 352. & 353.

(4) QUINTILIEN *liv. II. de ſes Inſtitutions, ch. 2. de la Memoire.*

des Dieux Castor & Pollux, pour en relever celles de son Héros & pour orner son Poëme : cet homme avare en prit occasion de lui retrancher la moitié du salaire qu'il lui avoit promis, en lui disant d'une maniere sordide qu'il s'en fît payer, par Castor & Pollux qui y avoient autant de part que lui. Ils n'avoient pas achevé de souper, qu'on avertit Simonide que deux jeunes hommes l'attendoient à la porte du logis pour une affaire fort pressante ; il y court ; dès qu'il est déhors, les deux jeunes hommes disparoissent ; & dans le moment le logis où l'on soupoit est abîmé ; l'hôte avec toute sa compagnie furent écrasez sous sa ruine, & Simonide seul fut sauvé.

Qui ne voit la pieté de Loth récompensée ; l'impieté, l'injustice & les insultes de ses concitoyens punies, l'envoi des deux Anges sous la forme de deux jeunes hommes pour sauver Loth, qu'ils font sortir de la ville, laquelle d'abord après est abîmée en la maniere que nous l'avons vû dans son Histoire?

Cela n'a pas besoin d'autres réflexions.

PHI-



PHILEMON ET BAUCIS.

LA fable de Philemon & de Baucis a assez de rapport avec l'Histoire de Loth sauvé de la ruine de son païs ; & avec la fable de Simonide, que nous avons vûë, pour leur être jointe, on y a mêlé cependant tant de circonstances particulieres de l'Histoire d'Abraham, qu'elle paroît y avoir plus d'affinité, & merite de lui être confrontée separément, pour se convaincre qu'elle en a été tirée.

Nous allons mettre ici simplement un extrait de la narration qu'Ovide (1) en fait faire par un homme qui en étoit instruit, pour justifier & inspirer le respect & la crainte qui sont dûs aux Dieux.

„ On voit, dit-il, au pied d'une colline „ de la Phrygie, deux arbres qu'on a enfermez d'une muraille. J'ai été sur les lieux ; „ je les ai vûs, dit celui qui fait ce recit. „ Il y a auprès un lac, qui étoit autrefois „ une terre habitée. Jupiter & Mercure, sous „ la

(1) *Au 8. des Metamorphoses.*

„ la figure d'hommes, vinrent visiter ce païs.
„ Ils furent à la porte de mille maisons voir
„ si l'on voudroit les y recevoir. Ils furent
„ rebutez par tout : il n'y eut qu'une seule
„ petite maison d'un bon vieillard, appellé
„ Philemon, & d'une bonne vieille sa fem-
„ me, appellé Baucis, où ils furent reçûs
„ avec joye. Ces bonnes gens, qui avoient
„ passé ensemble une vie sage & pieuse, mar-
„ querent à leurs hôtes leur empressement.
„ Ils étoient sans enfans & se servoient eux-
„ mêmes, sans chagrin & sans murmure.
„ Dès que ces Dieux déguisez furent entrez
„ dans leur cabane, ils leur presenterent les
„ meilleurs siéges qu'ils avoient, ils allume-
„ rent du feu; ils préparerent ce qu'ils pu-
„ rent cueillir de meilleur dans leur jardin
„ & s'empresserent de tuer quelque volaille
„ qu'ils avoient conservée; ils les entrete-
„ noient cependant pour leur faire attendre
„ plus doucement le repas; ils l'apprêterent
„ eux-mêmes le mieux qu'ils étoient capa-
„ bles de le faire; ils ajusterent & couvri-
„ rent les lits de ce qu'ils avoient de plus
„ propre; ils firent chauffer de l'eau pour
„ leur laver les pieds. Tout cela étoit ac-
„ compagné d'un air qui marquoit la bonne
„ volonté de ces sages vieillards.

„ Après le repas, les Dieux se firent con-
„ noître pour ce qu'ils étoient; ils déclare-
„ rent au mari & à la femme qu'ils alloient
„ châtier & faire périr tout le païs de leur
„ voisinage, à cause de l'impieté de ses ha-
„ bitans, & qu'ils seroient les seuls sauvez
„ de cette ruine générale; qu'il faloit promp-
„ tement sortir de leur maison & les suivre,

„ ſur une montagne voiſine. Ils n'y perdi-
„ rent pas de tems. A peine étoient ils arri-
„ vez vers le milieu de la montagne, qu'ils
„ virent tout le païs ſubmergé & devenu un
„ lac, à l'exception de leur petite habita-
„ tion Ils étoient, d'un côté pénétrez de
„ douleur, pour la perte des gens de leur
„ païs; & de l'autre, ravis d'admiration &
„ de reconnoiſſance pour leur conſervation.
„ Ils craignoient encore & ſe répandoient
„ en prieres, lorſque Jupiter changea leur
„ chaumiere en un Temple. Il dit enſuite
„ à ces pieux vieillards de lui demander ce
„ qu'ils ſouhaiteroient; ils lui demanderent
„ de pouvoir le ſervir, & d'être chargez du
„ ſoin de ſon culte dans ce Temple, d'y
„ vivre & d'y mourir enſemble. Ce qui leur
„ fut accordé; ils y furent conſervez en
„ paix pendant leur vie; & parvenus à une
„ extrême vieilleſſe, ils furent tous deux
„ changez en arbres, qu'on y voit encore,
„ que l'on revere, & dont les branches ſont
„ chargées de bouquets, que ceux qui les
„ vont voir y portent. Je les ai vûs, ajoûte
„ celui qui fait ce recit, & j'ai appris toute
„ cette avanture des vieillards du païs, gens
„ ſinceres qui diſoient la bien ſçavoir, &
„ qui n'avoient nul interêt à me tromper.

Voilà la Fable rapportée par Ovide; voyons l'Hiſtoire telle qu'elle eſt décrite dans la Geneſe (1), & par Joſeph (2) dans ſon Hiſtoire des Juifs. Abraham, âgé de cent ans, & ſa femme âgée de quatre vingt dix, ſeuls & ſans

(1) *Chap.* 18. *de la Geneſe.*
(2) *Liv.* 1. *chap.* 11. *de* JOSEPH.

ſans enfans demeuroient ſous des tentes dans la vallée de Mambré, près d'Hebron, qui fut auſſi appellé Arbée dans la Paleſtine. On ſçait combien ils étoient recommandables par leur pieté & par leur charité. Un jour qu'Abraham étoit aſſis à la porte de ſa tente, près d'un chêne célébre qu'on appelloit le chêne de Mambré, il vit venir vers lui trois Anges ſous la figure d'hommes (1); il courut au devant d'eux, il ſe proſterna, & leur demanda en grace de vouloir entrer & s'arrêter dans ſa tente. Il courut à ſa femme, & lui recommanda de faire cuire d'abord des pains ſous la cendre. Ils apporterent cependant de l'eau à leurs hôtes, pour leur faire laver les pieds, & les inviterent à ſe repoſer ſous le chêne, pendant qu'ils préparoient dequoi manger. Abraham courut en même tems à ſon troupeau, il y tua un veau tendre & gras; il donna à ſes hôtes tout ce qu'il pût leur offrir de meilleur & il les ſervit à table.

Après le repas, ces hommes tournerent les yeux vers Sodome, & parlant au nom du Seigneur, dont ils ſe firent connoître les miniſtres, ils déclarerent de ſa part à Abraham le ſujet pour lequel ils étoient envoyez, que le cri des crimes de Sodome & de Gomorrhe, qui étoient dans ce voiſinage, s'étoit fortifié; & que leurs péchez étoient parvenus à leur comble; qu'il avoit voulu deſcendre pour voir lui-même de près ce qui en étoit, & s'il y reſtoit quelque homme de bien;

(1) JOSEPH *au ſuſdit chap.* 4.

bien; mais qu'il n'y en avoit point trouvé. Alors deux de ces Anges travestis en hommes prirent le chemin de Sodome (1); ils y arriverent le soir. Loth neveu d'Abraham, alla au-devant d'eux, les reçut chez lui, avec empressement & pieté, & les régala. Ils lui découvrirent leur commission, comme à Abraham; ils le firent sortir de la ville avec sa femme; & le firent sauver sur la montagne, d'où il vit tout le païs inondé par une pluye de souffre & de feu & changé en un lac affreux. La seule petite ville de Segor où il s'étoit retiré fut sauvée par la consideration d'Abraham qui du lieu où il avoit auparavant vû le Seigneur, vit les tristes restes de l'embrasement & cette épouvantable destruction.

Tout ce païs fut changé en un lac plein de bitume, jusques à la petite ville où Abraham s'étoit lui-même refugié, appellée Hebron, ou Arbée, qui fut miraculeusement conservée. Sara y mourut quelques années après (2), & y fut enterrée dans une caverne, près de la vallée de Mambré: Abraham y fut aussi enterré. Ils avoient été tous deux religieusement attachez au vrai culte du Seigneur, & ils le laisserent à leur posterité. L'arbre sous lequel ils avoient reçû les Anges & près duquel ils avoient été enterrez, se voyoit encore plusieurs siécles après, du tems de S. Jerôme, sous l'Empire de Constance; c'est ce qu'atteste ce saint & grave Doc-

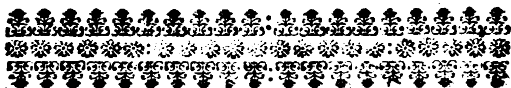
(1) *Chap. 19. de la Genese.*
(2) *Chap. 23. de la Genese.*

Docteur (1) ; soit que cet arbre, dit-il, se soit conservé si long tems, soit qu'il ait péri ; & qu'il en ait poussé d'autres des mêmes racines ; ce S. Docteur enseigne, avec les Historiens Ecclesiastiques, que cet arbre étant reveré des peuples qui venoient y faire des libations & bruler de l'encens, le grand Constantin pour arrêter le cours de ce culte superstitieux y fit bâtir un Temple superbe. (2). Cela a suffi pour faire dire à la Fable, que ces deux époux avoient été changez en arbres, qui étoient près de leur tombeau, & qui furent l'objet de la véneration publique.

La conformité de la Fable avec l'Histoire est aussi grande & aussi sensible que peut l'être celle d'une copie avec son original.

(1) *Dans son livre* de situ & nominibus locorum Hebraicorum.

(2) EUSEBE *au troisiéme livre de la vie de Constantin, ch. 50 & 51. où il donne la lettre que cet Empereur écrivit sur ce sujet à tous les Evêques de la Palestine ; & Mr.* FLEURY *livre* 11. *de son Histoire Ecclesiastique. c.* 34.



NIOBÉ.

LEs adverſitez de Job & de ſa famille, après ſes grandes proſperitez, décrites dans le livre de l'Ecriture Sainte qui porte ſon nom, ne peuvent être une fiction inventée pour inſinuer une vérité morale. Il a été reconnu par des caracteres déciſifs que c'eſt une Hiſtoire véritable. Le nombre des circonſtances ſuivies, les noms propres des perſonnes & du lieu de cette Hiſtoire, la citation qui en eſt faite dans d'autres livres de la même Ecriture (1) pour la donner en exemple de juſtice & de patience, en établit la vérité; ce que nous en allons voir, peut auſſi ſervir à la confirmer.

Elle fut célébrée, avant ou dans le tems de Moïſe, par cet ouvrage, qui eſt un Poëme où l'on trouve que les entretiens de Job & de ſes amis, qui en font la plus grande partie, ſont tous en vers dans la langue originale.

Euſebe (2) nous apprend qu'Ariſtée dans ſon Hiſtoire des Juifs a parlé de Job comme notre livre de Job; il le fait auſſi habitant de l'Idumée & deſcendant d'Eſaü.

Il

(1) *En Ezechiel c. 14. v. 14. En Tobie chap. 2. v. 12. Epiſt. de S. Jacques, chap. 5. v. 11.*

(2) *Préparation Evangelique, livre 9. chap. 4.*

Il étoit difficile qu'un évenement si singulier, si tragique & si éclatant par lui-même, arrivé en la personne d'un Roi, d'une Reine & de toute leur nombreuse famille & chanté par ce grand Poëme, ne fût porté dans tous les lieux où les Israëlites, les Arabes & les Phéniciens se répandirent.

Plusieurs siécles après, les Grecs passionnez pour les choses extraordinaires, ayant reçû par la tradition cette Histoire défigurée par le tems & par la diversité des génies, l'attribuerent en partie à leur nation, la placerent dans leurs premiers tems & en composerent une de leurs anciennes Histoires fabuleuses.

C'est leur fameuse fable de Niobe, qu'ils font (1) cependant originaire de la Lydie dans l'Asie mineure, sœur de Pélops, fille de Tantale, & femme d'Amphion, un des premiers Rois de Thébes. On y reconnoît l'Histoire véritable de Job, son original; illustre & semblable monument l'une & l'autre des grandes prosperitez suivies des adversitez les plus terribles.

Le nom de Niobé, qui est celui de la Fable, en est d'abord un témoignage qui frappe & qui a quelque chose de convainquant. Les Grecs, suivant leur usage de conserver la ressemblance des noms dans les Histoires qu'ils empruntoient des nations plus anciennes qu'eux, ont composé ce nom de deux mots Grecs qui ne veulent dire autre chose que

(1) *Dans* OVIDE 6. *des Metamorphoses.* HYGINUS *fable* 9. HOMERE *& tous les Mythologistes.*

que la femme de Job ; *Nuos* (1) c'est-à-dire *épouse*, à quoi l'on a joint le nom même de *Job*, dont on fait *Nuiobou* (2), *femme de Job*.

Aussi le caractere qu'on a donné à Niobé est le même de son original, où l'on voit la femme de Job, qui pressoit son mari de maudire Dieu (3), & qui parloit, ainsi qu'il le lui reproche lui-même, comme une insensée, une furieuse (4). Ce sont les mêmes traits qui representent Niobé impie, emportée & blasphemant contre les Dieux.

Suivant le témoignage de Dieu même, Job étoit véritablement bien éloigné d'être méchant & impie ; mais comme les jugemens des hommes sont souvent injustes, & précipitez, l'impression de jalousie qui restoit de sa grandeur passée, & la vûë de ses souffrances présentes portoient ses amis mêmes à prononcer contre lui, & quelques-uns de ses discours les y autorisoient en quelque sorte. Sa femme alloit plus loin qu'eux, moins maîtresse de ses emportemens ; mais enfin ils le firent également passer pour un homme méchant, impie, enorgueilli par ses prosperitez. C'est aussi comme la Fable represente Amphion.

Les caracteres & les traits particuliers de blasphémes & d'impieté sont les mêmes dans la Fable que dans l'Histoire.

On a conservé de la ressemblance jusques dans

(1) Νυὸς, *épouse*.
(2) Νυὸς Ἰὼβ.
(3) *Job. chap. 2. v. 9.*
(4) *Au même endroit de Job.*

dans leurs familles & leurs ancêtres. Job, ſuivant la plus commune opinion, deſcendoit d'Eſaü, race maudite de Dieu, dont le nom ſignifie *haï* & *déteſté*. Il eſt connu de tous combien de même la race de Tantale étoit impie & déteſtée des Dieux.

La terre de Hus, païs de Job, étoit dans l'Idumée & l'Arabie. Celle-ci avoit été le partage & le ſéjour d'Eſaü, qui y avoit épouſé malgré ſon pere des femmes de Chanaan. Les Iduméens, ou Nabathéens, dit Strabon (1), ſont des peuples de l'Arabie Pétrée. Le même Strabon (2) dit qu'Amphion, avant de regner à Thébes (3), habitoit un petit village de la Beotie appellé *Copez*, qui eſt le nom d'un village de l'Arabie nommé *Copar* chez Ptolomée.

Job eſt dit (4) grand parmi les Orientaux; il eſt repreſenté (5) préſidant aux jugemens, aſſis ſur un thrône dans la place publique, environné comme un Roi, d'une nombreuſe garde; les jeunes gens & les vieillards, les Princes mêmes n'oſant parler ni s'aſſeoir en ſa préſence. C'étoit donc un Roi: la Fable fait de même d'Amphion mari de Niobé un puiſſant Roi.

L'Hiſtoire & la Fable ont peint des mêmes couleurs la réputation & les proſperitez de ces deux Princes; riches, puiſſans, reſpectez, craints, admirez, à qui tout réuſſiſſoit;

(1) *Liv. 16. de ſa Geographie. c. 5.*
(2) *Ch. 8. du même livre 16.*
(3) *Au livre 9.*
(4) *Au 1. chap. de ſon livre.*
(5) *Au chap. 29.*

fifoit ; heureux fur tout l'un & l'autre par une nombreufe & floriffante famille ; mais plus célébres enfuite par l'éclat de leurs adverfitez.

La Fable a copié dans le portrait d'Amphion, les jugemens que les amis de Job faifoient de lui. Elle a fuivi les idées que prefentent les reproches dont ils l'accabloient, fondez en apparence fur quelques-uns de fes difcours, ainfi que nous l'avons remarqué. Sophar, (1) l'un d'eux, le traite d'homme orgueilleux, rempli d'iniquité, de cœur endurci, qui vouloit être indépendant de Dieu. Eliphas (2) l'accufe de s'être élevé contre Dieu, de ne le point craindre & de le blafphemer, de s'égaler à lui, & d'avoir élevé fon bras contre le Tout-puiffant ; ils réïterent ces accufations & les aggravent (3) par toute forte de crimes & d'impietez.

Il eft vrai que ces fentimens des amis & de tout le païs de Job étoient injuftes & mal fondez, fur cette fauffe prévention que Dieu n'afflige point les gens de bien & ne châtie que les impies, d'où l'on concluoit qu'il devoit être très-méchant & très-impie, puifque Dieu le puniffoit par des maux fi terribles & fi extraordinaires. On ne concevoit pas que Dieu affligeât les juftes pour exercer leur vertu, pour leur donner des fujets de merite, pour en faire des exemples de force & patience, & pour montrer que c'eft principalement après cette vie qu'il récompenfe la

(1) *Dans le ch.* 11.
(2) *Au ch.* 15.
(3) *Dans les chap.* 20. 22. 34. *&* 35. *de Job*

la vertu & punit les crimes. L'opinion générale faiſoit juger ſuivant les maux apparens.

D'ailleurs les malédictions que Job donne au jour de ſa naiſſance & à la nuit de ſa conception, (1) le ſoin qu'il prend de ſe juſtifier, où il ſemble accuſer Dieu d'injuſtice, donnoient lieu à ces jugemens.

Pour la femme de Job, on ne peut douter de ſon impieté & de ſes blaſphémes, qu'elle exprime hautement & avec fureur, juſqu'à exhorter ſon mari à maudire Dieu, & juſqu'à traiter la ſoumiſſion à ſes volontez de ſimplicité & de folie; ce qui obligea Job à lui dire, (2) qu'elle avoit perdu, non-ſeulement la pieté, mais la raiſon.

La Fable n'a pû faire plus méchans, plus orgueilleux, plus impies, Niobé & Amphion; elle n'a pû leur mettre plus de blaſphémes dans la bouche & plus d'inſolence dans le cœur, contre leurs Dieux.

Et comme la femme de Job paroît bien plus coupable que ſon mari, la Fable a conſervé cette diſtinction; elle a chargé Niobé, beaucoup plus que ſon mari des emportemens impies & des blaſphémes qui méritèrent l'indignation des Dieux, & qui furent punis par les calamitez, dont l'éclat effaça celui de leurs proſperitez paſſées.

Ces imprécations, ces malédictions de Niobé contre Latone, contre Apollon & contre Diane, l'emportement avec lequel elle

(1) Pereat dies in quâ natus ſum, & nox in qua dictum eſt; Conceptus eſt homo. *Chap. 3. de Job, verſ. 3.*
(2) *Chap. 2. de Job. v. 9.*

le veut décrier & abolir le culte qu'on leur rendoit, (1) qui ont des traits si singuliers, sont des copies exactes de ce qui se voit dans l'Histoire de Job, d'où leur parfaite ressemblance, qui ne peut être l'effet du hazard, fait voir qu'elles ont été tirées.

Job y souhaite la destruction du jour où il est né (2) & de la nuit où il a été conçû : „ qu'on ne fasse aucun compte de la Lune „ qui y a paru ; que bien loin d'être hono- „ rée, (3) elle soit oubliée, obscurcie & „ maudite ; qu'elle soit laissée seule & déso- „ lée ; que personne ne la louë & ne la be- „ nisse jamais. Après avoir invité générale- „ ment tout le monde à maudire ce jour & „ cette nuit, il unit en particulier ses sentimens & ses imprécations avec celles de certains Peuples qui haïssent le Soleil, (4) & qui lancent avec fureur des fléches contre cet Astre pour l'obscurcir s'il ne peuvent le détruire. Il les exhorte à redoubler avec lui leurs imprécations contre le Soleil & contre la Lune.

C'est le sens naturel & unique de ce verset 8. en ce termes : *Que ceux qui ont la résolution de susciter & d'attaquer Leviathan, maudissent la Lune comme ils maudissent le Soleil.* Ce sens est suivi par le P. Dom Calmet dans son sçavant Commentaire ; (5) & ceux

(1) *Au 6. des Metam. d'*OVIDE.

(2) *Du liv. 3. jusqu'au 9. du chap. 3. de Job.* Dies ille vertatur in tenebras.

(3) Sit nox illa solitaria, nec laude digna. v. 7.

(4) Maledicant ei qui maledicunt diei, qui parati sunt suscitare Leviathan. *Au vers. 8. du susdit ch. de Job.*

(5) *Sur le livre de Job & sur les autres livres du vieux Testament.*

ceux qui ne l'ont pas apperçû, sont obligez d'avoüer qu'ils n'y en trouvent aucun.

Pour le comprendre, il faut sçavoir que quelques habitans de l'Ethyopie & de la haute Egypte, dans laquelle étoit la Ville de Tentyre, ne pouvant supporter les ardeurs du Soleil, qui les brûle, ne haïssent rien tant que cet Astre, qu'ils le détestent, qu'ils vomissent contre lui toutes les injures & les imprécations que la rage peut suggerer dès qu'ils le voyent paroître sur leur horison. Ces Peuples étoient connus & distinguez par cet usage de leurs emportemens contre le Soleil. C'est ce que nous apprennent Herodote, (1) Pline (2) & Strabon (3).

Ces mêmes habitans de Tentyre, bien loin de craindre les crocodiles, dont leur païs est rempli, les cherchent, (4) les poursuivent, les tuent & les mangent; ce sont les crocodiles qui les craignent. C'est à quoi fait allusion le verset 15. du Pseaume 73. *Vous avez brisé les têtes du dragon, & vous l'avez livré aux Peuples d'Ethyopie pour leur nourriture.*

Il est enfin assez connu que le nom de *Leviathan* signifie *Baleine* & toutes sortes de monstres marins, on les trouve designez sous ce nom en plusieurs endroits de l'Ecriture & dans le même livre de Job, (5) com-

(1) HERODOTE *liv.* 4. *p.* 124.

(2) PLINE *liv.* 5. *chap.* 8.

(3) STRABON *liv* 17. *chap.* 15. *p.* 949.

(4) Tentyritæ crocodilos contemptu & temeritate superant. PLINE, *liv.* 8. *ch.* 25. *&* *liv.* 28. *ch* 3. HERODOTE *liv.* 2. *chap.* 69. SENEQUE *liv.* 4. *des questions naturelles, ch.* 2. STRABON *liv.* 17. *p.* 491. SOLIN *Polyhistor. ch.* 35. *de l'Egypte des crocodiles.*

(5) *Au vers.* 20. *&* *suivans du ch.* 40.

comme *Behemot* (1) eſt l'Elephant.

Tel eſt donc le ſens de ce verſet où Job dit : *Que les Peuples qui ont accoûtumé & qui ne craignent pas d'attaquer les crocodiles, ces monſtres marins, & qui font également profeſſion de vomir des imprécations contre le Soleil, s'uniſſent avec moi pour vomir de concert nos imprécations & malédictions contre cet Aſtre & contre la Lune.*

Job fournit enſuite à la Fable un autre trait bien marqué, lorſqu'il déteſte l'uſage des Peuples qui adoroient le Soleil & la Lune, (2) & tout le culte de ces Aſtres déja établi dans l'Orient & dans l'Aſſyrie. „ Il „ proteſte qu'il a toûjours été bien éloigné „ de ſacrifier & de donner aucune marque „ de vénération religieuſe à ces Aſtres, comme faiſoient ceux qui baiſoient leur main „ droite (3) lorſqu'ils le voyoient lever; ce „ qu'il traite de la plus grande impieté. (4)

Dans une viſion d'Ezechiel, (5) des hommes tournoient le dos au Temple, & regardant vers l'Orient ils adoroient le Soleil à ſon lever; ce qui ſe faiſoit en portant la main droite à la bouche. Pline „ dit, (6) quand „ nous voulons adorer, nous portons la „ main

(1) *Au verſ. 10. du même chap.*

(2) Si vidi Solem cum fulgeret & Lunam incedentem clarè. *Verſ. 26. du chap. 31.*

(3) Et lætatum eſt in abſcondito cor meum & oſculatus ſum manum meam ore meo. *Verſ. 27.*

(4) Quæ eſt iniquitas maxima. *Verſ. 28. du même chap.*

(5) *En Ezechiel ch. 8. v. 16.*

(6) PLINE *liv. 28. c. 2.*

„ main droite à la bouche & nous la bai-
„ ſons.

La Fable n'a pû rien ajoûter à ces imprécations contre le Soleil & contre la Lune, que ces Peuples adoroient particulierement, ni n'a pû prendre d'ailleurs celles qu'elle a miſes dans la bouche de Niobé, (1) avec ſes emportemens pour décrier & anéantir le culte de ces deux Aſtres. C'eſt le même dans la copie & dans l'original.

Les châtimens & les pertes ſe reſſemblent auſſi dans l'un & dans l'autre. Job avoit ſept garçons & trois filles, ce qui faiſoit ſa grande force & la plus belle partie de ſes proſperitez. Ce fut auſſi le coup qui l'accabla. Un vent véhément qui s'éleva du côté du deſert, ſuſcité par le démon, à qui Dieu en avoit donné la permiſſion, ébranla & renverſa juſques aux fondemens de la maiſon où ces enfans étoient aſſemblez, (2) & ils y furent tous écraſez.

Le plus grand ſujet d'orgueil de Niobé & d'Amphion dans toutes leurs proſperitez, étoit leur nombreuſe famille ; on y compte auſſi ordinairement ſept garçons & ſept filles ; (3) Homere ne dit cependant que ſix garçons & ſix filles ; d'autres Auteurs en font

(1) Cur collitur Latona per aras,
Ite ſatis properè ſacris, laurumque capillis
Ponite. OVIDE 6. *des Metamorphoſes.*

(2) *Chap.* 16. *v.* 1. *&* 19. *de Job.*

(3) Natas adjice ſeptem
Et totidem juvenes.
OVID. *au* 6. *des Metamorphoſes.*

Et tantalis hæc ipſa, hæc bis ſeptem pignora eodem.
Ventre tulit.
ANTIPATER, *Poëte Grec.*

ont le nombre inégal, & ne comptent que trois filles. Aulugelle (1) a fait un chapitre exprès des variations de la Fable sur le nombre de ces enfans, où il dit qu'elles sont surprenantes dans les Poëtes Grecs jusques au ridicule.

Dans tous les Auteurs ces enfans furent tuez dans le même tems & le même lieu, percez ou accablez des fléches d'Apollon & de Diane, sans qu'un seul en échappât.

Après ces terribles accidens de Job, quand ses amis furent venus auprès de lui ils pleurerent, ils crierent, ils déchirerent leurs vêtemens & se couvrirent la tête de poussiere, ensuite ils demeurerent assis durant sept jours & sept nuits, sans qu'aucun d'eux ouvrît la bouche pour lui dire un seul mot de consolation. C'étoit un deüil où ils le pleuroient comme mort, (2) après quoi ils reprirent la parole.

Ainsi dans la Fable, après le massacre des enfans d'Amphion & de Niobé, Jupiter rendit pendant neuf jours les hommes de leur voisinage comme morts, sans parole & sans mouvement. Homere (3) dit qu'il les changea en pierres pour celebrer ce deüil durant cet espace de neuf jours qu'on avoit accoûtumé de donner aux gémissemens & aux pleurs avant d'enterrer les morts ; & qu'après ces neuf jours ils recouvrerent la vie & la forme humaine pour rendre les derniers de-

(1) *Chap. 7. du livre 20. de ses nuits attiques.*

(2) *Ch. 2. de Job. v. 13.*

(3) *Sur la fin du 24. livre de l'Iliade.*

devoirs à ces victimes de la colere des Dieux..

L'Histoire, après les malédictions prononcées par la femme de Job, (1) ne fait plus mention qu'elle ait parlé ni qu'elle ait parû, & la Fable feint que Niobé fut transformée en une statuë de marbre. Tous les Auteurs ont jugé, comme Ciceron, (2) qu'elle est representée petrifiée, parce qu'elle étoit étoit devenuë muette & comme immobile par l'accablement de ses douleurs. Ainsi la Fable a feint Hécube transformée en chienne à cause de ses emportemens enragez & continuels. Le changement de la femme de Loth en statuë de sel peut aussi avoir donné l'idée de cette metamorphose de Niobé en statuë de pierre.

A ces rapports on peut ajoûter une conjecture qui ne paroîtra peut-être pas mal fondée. Si nous faisons attention sur les éloges de Job dans son histoire, nous y trouverons de nouveaux traits propres & singuliers qui caracterisent Amphion dans la Fable. Les Poëtes ont chanté de lui qu'il apprivoisoit les lions & les tigres, que par la douceur de son chant il faisoit mouvoir & attiroit les rochers, & qu'il avoit bâti des Ville au son de sa lyre. (3) On a bien compris que ce langage

(1) *Au ch. 2. de Job.*

(2) Niobe fingitur lapidea propter æternum, credo in luctu silentium Cic. *au livre 3. de ses Tusculan. chap. 63.*

(3) Dictus & Amphion Thebanæ conditor arcis.
Saxa movere sono testudinis, & prece blanda
Ducere quò vellet; fuit hæc sapientia quondam.
Publica privatis secernere, sacra profanis,
Concubitu prohibere vago, dare jura maritis,
Oppida moliri, leges incidere ligno.

Ho-

gage figuré signifioit qu'il avoit ramené des hommes sauvages à une vie civile, qu'il avoit adouci leurs mœurs & les avoit soumis aux regles de la justice, qu'il leur avoit appris à vivre en societé & à s'entresecourir; enfin qu'il leur avoit fait observer les loix de l'humanité.

Telles étoient les occupations de Job, comme nous venons de le voir dans son histoire. Elle nous le represente élevé sur un Tribunal à la porte de la Ville, les Grands & les Princes, les jeunes gens éloignez par respect & les vieillards debout, qui l'écoutent & sont charmez de l'entendre. Tous reçoivent ses paroles & ses jugemens comme la rosée qui tombe du Ciel. (1) Il secouroit, il soutenoit, il relevoit ceux qui étoient abandonnez & sur le point de périr. Il servoit d'œil aux aveugles, de pied aux boiteux, de main aux manchots, de langue aux muets. Il distribuoit à tous sa sagesse & leur faisoit connoître, aimer & observer les regles de la justice.

Il est encore expressément dit de lui, qu'il entretenoit & regloit la joye publique par le son & la mélodie de ses instrumens de musique, (2) qui se changerent en lamentations par l'excès des maux dont il fut accablé. Ainsi soit qu'on regarde le sens propre ou le sens figuré de la Fable, on trouve dans l'histoire de Job le fondement de toutes les merveilles qu'elle a racontées d'Amphion.

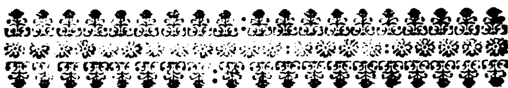
Quand

HORAT. *Art. Poët.*
(1) *Job, Chap.* 29.
(2) *Ch.* 30 *de Job. v.* 31.

Quand on lit cette belle réflexion de Seneque ſur les adverſitez des gens de bien. „ Voici un ſpectacle qui (1) mérite l'atten-„ tion de Dieu ſur ſon ouvrage, voici un „ combat digne de Dieu même; un hom-„ me courageux aux priſes avec la mauvai-„ ſe fortune : je ne conçois pas qu'il puiſ-„ ſe rien voir de plus beau ſur la terre, &c. N'eſt-on pas porté à juger que cette penſée eſt une copie ou un commentaire du premier & du deuxiéme chapitre du livre de Job, où Dieu dans l'aſſemblée de ſa Cour Celeſte, ſemble en quelque ſorte animer la jalouſie du démon contre Job, & lui abandonne tous les biens de ce ſaint Homme, dont il vouloit exercer & faire éclater la vertu déja éprouvée dans l'uſage des proſperitez ; dans la ſuite il fait à ce cruel adverſaire des reproches de ſa foibleſſe, & lui livre même le corps de ſon athlete. Après quoi il étale avec complaiſance le ſpectacle de ce héros victorieux ſur ſon fumier de toutes les adverſitez dont il l'avoit laiſſé frapper ; il le couronne de gloire en prononçant que Job n'a point peché, qu'il eſt toûjours demeuré juſte & inébranlable dans ce combat, & il accorde à ſa priere la grace de ſes amis.

(1) Ecce ſpectaculum dignum ad quod reſpiciat intentus operi ſuo Deus; Ecce par Deo dignum, vir fortis cum malâ fortunâ compoſitus ; non video quid habeat in terris Jupiter pulchrius. SENEQUE *dans le livre* de Divinâ Providentiâ.

PHAE-



PHAETON.

ON fait communément Phaéton fils du Soleil; quelques Auteurs, comme Hesiode dans sa Généalogie des Dieux, après lui Pausanias dans ses Attiques, (1) & Hygin (2) dans ses Fables, le font fils de l'Aurore, & petit fils du Soleil. C'est aussi un nom, ou une Epithéte du Soleil même. (3) Ainsi les Fables varient en s'éloignant de l'unité de l'Histoire qu'elles défigurent.

Quand on lit dans cette célebre Fable que Phaéton, pour avoir voulu conduire le Char du Soleil son pere, ou son aïeul, fut brûlé d'un coup de foudre par Jupiter, & qu'au milieu d'un grand embrasement qu'il causa, il fut précipité dans l'Eridan, on conçoit aisément que les Poëtes ont voulu enseigner par cet exemple, combien les projets téméraires de l'ambition sont dangereux & pernicieux à ceux qui s'y abandonnent, & souvent à bien d'autres que ceux-ci entraînent & enveloppent dans leur ruine. On le voit, pour insinuer cette morale, dans les emblêmes d'Alciat (4) Mais on ne sçauroit compren-

(1) *Liv. 1. p. 5.*
(2) *Fable 54.*
(3) Quem dixere Phaneta.
ORPHEUS in hymnis
(4) *Emblême 56.*

prendre qu'une fiction si extravagante eût pû tomber dans l'imagination de ceux qui ont voulu donner cette leçon (pour laquelle ils pouvoient employer, ou composer assez d'avantures naturelles & vraisemblables) ni que celle-là eût été suivie & adoptée si généralement qu'elle l'a été, si elle n'avoit eu quelque fondement dans des traditions & des histoires véritables, alterées à l'ordinaire par le tems & par la diversité des Peuples & des Auteurs.

Lucien en a fait un Dialogue entre Jupiter & le Soleil, pour faire voir suivant son génie, le ridicule & de la Fable & des Dieux; Diodore de Sicile (1) la rapporte pour la refuter; & après lui Strabon (2) fait aussi voir qu'il n'y a rien, dans les lieux dont elle a fait la scéne de cette catastrophe & de ses suites, qui puisse lui servir de fondement.

Les premieres traditions ont bien pû être ainsi alterées & defigurées, mais non pas être entierement effacées jusques dans leur fonds par les ornemens & le merveilleux que la liberté & la magnificence poëtiques ont tâché d'y repandre. Voyons d'en démêler l'origine dans l'Histoire Sainte.

Les descendans de la tribu de Levi furent destinez au service du Temple & du Tabernacle (3) sous Aaron & ses Enfans préposez à la tête des autres Levites & consacrez par l'onction d'une Huile Sainte composée exprès pour les principales fonctions du Sacer-

(1) *Livre 4. de sa Bibliot. p. 210.*
(2) *Livre 5. de sa Geograp. p. 238.*
(3) *Au chap. 3. des Nombres, & ch. 8. du Levitique.*

cerdoce; mais par-dessus tous Aaron fut établi grand Sacrificateur & souverain Prêtre, auquel seul il étoit permis d'entrer une fois l'année dans la partie interieure du Tabernacle, appellée le Saint des Saints.

Les Colomnes, les Tables, les Vases, le Chandelier, les Lampes, & les Chérubins d'or, d'un ouvrage au-dessus du prix de la matiere, ornoient ce Saint lieu; les voiles & les tapisseries, dont il étoit couvert, y brilloient des plus belles couleurs de pourpre, de hyacinthe & d'écarlate, travaillées avec l'art le plus exquis, elles le rendoient si éclatant que les Poëtes n'ont sçû rien dépeindre de plus brillant, quand ils ont épuisé leur imagination pour les descriptions du Palais du Soleil, & des charmes de l'Aurore.

Cet endroit auguste, qui étoit dans le milieu du Tabernacle, representoit le Ciel où Dieu habite, d'où effectivement il parloit & rendoit ses oracles, & qui étoit souvent couvert & éclatant de sa gloire : „ Lors qu'on „ découvroit le Tabernacle, ceux qui le voyoient de loin croyoient voir le Ciel, dit „ Joseph. (1) Les autres parties, continue-„ t-il, qui étoient ouvertes, représentoient „ le Ciel & la terre avec leurs ornemens. „ Les douze mois de l'année, les douze si-„ gnes du Zodiaque; les sept planetes, les „ quatre élemens y étoient figurez; les é-„ clairs & les tonnerres y étoient aussi re-„ presentez, tout en or, ou en argent, ou „ en pierreries.

Les habits du grand Prêtre surpassoient encore

(1) *Au chap. 5. de son histoire.*

core en richesse, en pierreries, & par l'art dont tout étoit mis en œuvre, toute la somptuosité de ce saint lieu.

L'ephod & le rational qui faisoient un troisiéme vêtement que le grand Sacrificateur portoit sur sa poitrine, attachez par une grosse pierre précieuse sur chaque épaule étoient garnis de douze pierres inestimables, éméraudes, diamans escarboucles, & autres qui paroissoient jetter du feu & répandoient une lumiere dont l'éclat éblouissoit. „ Toute la „ nature, dit encore Joseph, y étoit aussi fi„ gurée, la terre, la mer, le Soleil & la „ lune, les douze mois, la lumiere, le Ciel „ & la Majesté de Dieu. C'est ce qu'on voit décrit dans l'Exode, (1) & dans Joseph, qui en étoit bien instruit, étant lui-même de la race des Sacrificateurs, & qui en donne précisement toutes ces explications que nous venons de raporter.

Cela donne si naturellement l'idée du Palais & du char du Soleil, qu'il n'est pas difficile de l'y prendre ; aussi trouve-t-on les mêmes images employées dans la description pompeuse qu'Ovide (2) en fait, où ayant ramassé tout ce qu'on en avoit pû dire, il n'ajoute rien de considerable à ce que nous venons de voir, soit qu'il ait puisé ces idées dans Moïse même, soit qu'il les ait prises, ou reçûës d'ailleurs, ce Palais, dit ce Poëte „ élevé sur de hautes colomnes est brillant „ d'or, d'argent, & de pierreries qui sem„ blent

(1) *Chap. 25. 26. 35. 36. 37. & 38. de l'Exode. Et dans* JOSEPH. *liv. 3. de son histoire, chap. 5. 6. 7. & 8.*
(2) *A l'entrée du 2. livre des Metamorphoses.*

„ blent jetter du feu. (1) L'ouvrage néanmoins en eſt plus précieux que la matiere. „ On y voit gravées la terre & la mer avec „ ce qu'elles contiennent & le Ciel au-deſ„ ſus orné de ſes ſignes. Les jours, les „ mois, les années avec les heures y ſont re„ preſentées en pierres précieuſes ; on y a „ auſſi gravé les quatre ſaiſons : tout y eſt „ or, ou argent, ou pierreries, qui augmen„ tent la lumiere qu'elles recoivent. Il n'y a pas auſſi oublié les charmantes couleurs de l'Aurore.

L'élevation ſi diſtinguée d'Aaron & de ſa famille leur attira la jalouſie des autres de la même tribu, & même des autres tribus. Ceux qui n'oſoient pas ſe mettre à la tête d'un ſoulevement piquerent ceux qui leur paroiſſoient les plus ambitieux & les plus hardis, Choré, (2) dont le pere Iſaac étoit frere d'Amram pere d'Aaron, l'un & l'autre petit fils de Levi, & Dathan & Abiron freres, fils d'Eliab qui deſcendoit de Ruben frere aîné de Levi. Faites voir, diſoit-on au premier, ſi vous voulez qu'on le croye, que vous êtes de la race de Levi ; & vous, diſoit-on aux deux autres, que vous deſcendez du frere aîné de Levi. Ces jeunes hommes, comme il eſt rapporté au livre des Nombres, (3) ſenſibles à des reproches qui piquoient ſi vivement leur orgueil, s'abandonnerent à la preſomption de s'élever auſſi haut qu'Aaron & d'entreprendre les fonctions permiſes à lui ſeul, en

(1) Flammas imitante Pyropo. OVIDE *au même lieu.*
(2) *Au chap. 6. de l'Exode.*
(3) *Chap. 16. des Nombres.*

en offrant également les encensemens au Seigneur. Ils le demanderent avec hauteur & s'y disposerent ouvertement, sans que Moïse pût les en détourner; quoiqu'il leur representât avec toute sa force les ordres de Dieu, qui ne permettoient ces fonctions qu'au seul grand Prêtre qu'il y avoit établi & menaçoient de perdre ceux qui voudroient les usurper

Ils n'eurent pas mis tous trois le feu & l'encens dans les encensoirs, que la terre s'ouvrit sous leurs pieds & les engloutit dans un profond abîme avec leurs femmes & leurs enfans, d'où ils furent précipitez vivans dans l'Enfer qui s'ouvrit pour les recevoir. Il en sortit en même tems une grande flamme, allumée par le Seigneur, qui se répandant aux environs consuma autres deux cens cinquante hommes qui s'étoient joints à ces trois premiers. L'embrasement s'étendit ensuite si fort, que quatorze mille sept cens de ce peuple y furent envelopez, & y périrent; le surplus en fut sauvé par les prieres de Moïse & d'Aaron, & par les encensemens que celui-ci fit au milieu de toute la multitude; on vit aussi tôt s'éteindre ce grand embrasement qui paroissoit devoir tout consumer. Voilà l'exposition de l'Histoire Sainte.

Quelque tems auparavant les enfans même d'Aaron, Nadab & Abiu, pour avoir mis a l'insçû de leur pere dans leurs encensoirs du feu qui n'avoit pas été pris sur l'Autel & avoir offert au Seigneur de l'encens jetté sur ce feu, contre les defenses qui leur étoient faites, furent sur le champ consumez par un feu du Ciel. Ce sont là les textes de l'Ecriture, qui ont servi & suffi aux Poëtes,

pour en composer, avec les autres secours de leur imagination, la fable de Phaëton.

Ce qui peut encore avoir contribué à donner cette idée, & qui marque même qu'on l'a prise de l'Histoire Sainte, c'est que le nom *d'Eliab*, (1) pere de Dathan & d'Abiron, qui en Hébreu signifie, *Dieu mon pere*; signifie en Grec le *Soleil*; ce qui a fait attribuer cette avanture au fils du Soleil, qui voulut faire voir que ce Dieu étoit son pere, & le nom Grec de *Phaëton*, qui veut dire *placé dans un lieu élevé*, est de même sens que celui *d'Abiron* Hébreu, qui veut dire, *pere d'élevation*.

Ce malheureux imprudent, victime de son ambition, est placé par les Poëtes dans la Gréce, où ils ont transporté toutes les Fables; ils le font cependant presser & pousser à cette funeste entreprise par la querelle & par les reproches d'Epaphus qui regnoit en Egypte, & qu'Herodote assure être en langage Grec le même qu'Apis, (2) qui étoit le bœuf adoré à Memphis, aussi appellé Serapis, sous la figure & le symbole duquel on adoroit véritablement Joseph, comme le prouve après d'autres le savant Pere Thomassin (3). L'idée de l'adorer sous cette figure venoit de ce que les Egyptiens avoient mis sur son tombeau la figure d'un bœuf, pour marquer en leur maniere par ce monument hieroglifique

(1) Ἥλιος, Elios, *le Soleil.*

(2) Apis Græcâ linguâ Epaphus est. HERODOTE *liv.* 2. *p.* 66.

(3) *Dans la seconde partie de la lecture des Poëtes, liv.* 1. *ch.* 5.

que, qu'il avoit nourri & garanti de la famine l'Egypte, & qu'il avoit interprêté le songe mysterieux des vaches que Dieu avoit envoyé au Roi Pharaon, & dont il avoit donné l'intelligence à Joseph. Ainsi l'on a conservé la Fable dans ce Peuple établi en Egypte par Joseph, & dont les descendans passerent pour Egyptiens, parce qu'ils vinrent de l'Egypte, après y avoir demeuré trois siecles. Tous les déguisemens de la Fable n'ont pû effacer ces traits de son origine.

C'est à ce fonds & à ces idées qu'on a ajusté la Fable de Phaéton, representée avec tant d'étenduë & tant d'éclat par Ovide, qui a étalé avec tous les ornemens de la poësie, tout ce qu'il en a trouvé dans les Auteurs précedens, & dans les differentes traditions : la voici.

Epaphus, (1) Prince Egyptien, d'origine Hébraïque, comme nous avons apris d'Herodote, pour piquer Phaéton orgueilleux d'avoir le Soleil pour son pere, lui conteste cette naissance qui le rendoit fier; le Poëte feint que Phaéton en porte sa plainte à sa mere, & lui demande de lui justifier la qualité qu'elle lui a fait prendre. Elle entre dans sa douleur & dans une quérelle qui leur étoit commune, & après lui en avoir donné toutes les assurances qu'elle pouvoit, elle le renvoye à son pere pour s'en faire avoüer. Phaéton y court. Cela est suivi de la brillante description du Palais & du char du Soleil, qui reconnoit Phaéton pour son fils.

Cett

(1) *A la fin du 1. & au commencement du 2. liv. des Metamorph.*

Cette peinture est, comme nous l'avons vû, prise de celle du tabernacle, au service duquel les Levites étoient appliquez & particulierement de sa partie interieure appellée le Saint des Saints, dont l'entrée n'étoit confiée qu'à Aaron grand Sacrificateur. Les Poëtes en ont suivi dans le détail toutes les parties.

Après que le Soleil eut reconnu Phaéton pour son fils, & qu'il lui en eut promis, par un serment que les Dieux ne pouvoient violer, telle preuve qu'il plairoit à son fils de souhaiter, celui-ci demande de remplir pour un jour ses fonctions, de monter sur son char & de le conduire dans la course qu'il fait pour éclairer l'univers. Voilà les fictions ingenieuses dont le Poëte orne sa Fable, & défigure l'Histoire.

Le pere employe tous ses efforts pour détourner son fils de cette entreprise téméraire (1) qui en renversant un ordre immuable, le conduit à une perte certaine. C'est un beau champ à la Poësie pour décrire la course du Soleil, son étenduë, sa rapidité, ses difficultez & ses dangers, avec la tendresse & la douleur d'un pere qui ne peut détourner son fils de se perdre lui-même. Mais ces remontrances sont vaines & ne peuvent arrêter la fougue de ce jeune ambitieux. Il prétend, puisque le sang qui coule dans ses veines est celui du Dieu qui donne le jour au monde, que la même prérogative ne lui peut être refusée

(1) Magna petis Phaëton, & quæ non viribus istis Conveniunt, &c.

refusée & que ce que son pere fait tous les jours ne peut avoir de danger pour lui ; il veut en courir le risque. Son pere ne pouvant l'en dissuader l'oint d'une liqueur capable de le garantir d'être brûlé par les feux de son char. (1) Ce qui paroît bien une idée prise de l'onction d'Aaron & de ses enfans.

Phaéton monte sur le char ; il prend les resnes en main ; mais il n'est pas plutôt entré dans la carriere que les chevaux s'écartent ; ils renversent le char & le malheureux conducteur ; l'air & la terre sont enflammez du feu du Ciel. Le Poëte peint ici au long, & à son aise les desordres de l'univers qui s'embrase. Les campagnes & les villes sont brûlées ; les hommes mêmes y périssent. Enfin la terre s'entr'ouvre jusqu'aux enfers, (2) pour demander la vengeance & le secours du Ciel, auquel elle adresse d'éloquentes plaintes (3) de l'invention du Poëte. Jupiter touché de sa priere, après avoir foudroié & précipité dans un abîme le téméraire Phaéton, arrête & éteint l'incendie qui sembloit menacer de consumer l'univers. Ainsi dans l'Histoire l'incendie sorti de l'abîme de la terre entr'ouverte, où Abiron & ses complices avoient été précipitez, fut arrêté & éteint

(1) Tum pater ora sui, sacro medicamine nati,
Contigit & rapidæ fecit patientia flammæ.
OVIDE.

(2) Penetratque in tartara rimis
Lumen, & infernum terret cum conjuge Regem.

(3) Si freta, si terræ pereunt, si Regia cœli,
In chaos antiquum confundimur ; eripe flammis,
Si quid adhuc superest, & rerum consule summæ.
Au même endroit des Metamorph.

teint par les prieres de Moïſe & d'Aaron.

La Fable fait précipiter Phaéton de ce coup de foudre dans *l'Eridan*, qu'on veut ſans nulle raiſon être le Pô : mais Strabon, (1) cité ci-deſſus, aſſure qu'il n'y a dans l'univers aucun fleuve de ce nom, qui en Grec veut dire, *aprenez*, (2) *conſiderez*. Les autres Auteurs, comme nous avons remarqué, ne le trouvent point auſſi, & traitent cette Fable de ridicule, auſſi-bien que le changement que les Poëtes ont feint des ſœurs de Phaéton en arbres, dont ils font découler une gomme qu'ils appellent de l'ambre & qu'ils diſent être les larmes de ces ſœurs. C'eſt pour donner à la Fable une fin de leur façon, & pour ne dire pas naturellement, comme l'Hiſtoire, que la famille de celui qui avoit voulu témérairement s'élever à des fonctions qui lui étoient defenduës par la loi de Dieu, avoit été enveloppé dans sa ruine.

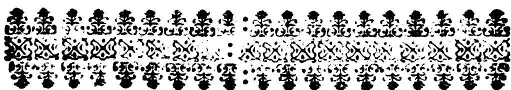
L'Eridan, qui n'a jamais été dans aucun païs, n'eſt qu'une maniere hieroglyphique de déſigner l'Enfer, où les enfans d'Eliab dans l'original, & dans la copie Phaéton, furent précipitez ; c'eſt un endroit dont la vûë crie à ceux que l'ambition peut tenter de s'élever au-deſſus de leur état, & de leurs forces ; *aprenez & inſtruiſez-vous par cet exemple* ; comme Virgile fait ſortir la même leçon (3) de ce lieu de tourmens. Auſſi les Poëtes ont-

(1) *Liv. 5. de ſa Géographie.*
(2) Εριδανω, de ο, perpendo.
(3) Admonet &m agnâ teſtatur voce per umbras, Diſcite juſtitiam moniti. *Æneid.* 6.

ont-ils mis ſur le tombeau de Phaéton cette épitaphe. " C'eſt la grande ambition de Phaé-
„ ton, qui pour l'avoir voulu trop élever,
„ l'a fait deſcendre ici-bas. (1) C'eſt cette
„ leçon qui a fait donner le nom d'Eridan au lieu dans lequel il fut abîmé.

Quelque point d'Hiſtoire éclatant qu'on mette entre les mains des Poëtes pour l'accommoder à leur art, ils le refondront, ils l'orneront de Fables de leur invention, ils y changeront pour le moins autant que cette Fable a changé au fonds véritable de l'Hiſtoire.

(1) Hic ſitus eſt Phaëton currus auriga paterni.
Quem ſi non tenuit, magnis tamen excidit auſis.



IPHYGENIE ET IDOMENÉE.

LA fable d'Iphigenie sacrifiée par Agamemnon son pere, chantée par tant de Poëtes (1), rapportée, après eux, par tant d'Historiens (2), & célebrée sur les theâtres Grecs & François (3), a été reconnuë tous ceux qui connoissent nos saints livres, & qui ont voulu y faire attention, pour une copie de l'Histoire de la fille de Jephté, sacrifiée par son pere. Ayons le plaisir d'en conferer les traits en détail ; ce que nous ne trouvons pas qu'on ait fait; & commençons par l'exposition de l'original pris du livre des Juges (4).

L'Historien sacré nous apprend que Jephté, fils de Galaad, étoit très-vaillant & grand Capitaine, & que les Israëlites, contre lesquels

(1) VIRGILE, OVIDE, &c.
(2) *Par* HERODOTE *livre* 4. *p.* 113.
PAUSANIAS in Bæoticis, lib. 9. pag. 570.
DICTYS CRETENSIS *sur la fin de son* 1. *livre* HYGINUS *Fable* 98.
(3) *Par* EURIPIDE & RACINE.
(4) *Chap.* 11.

quels Dieu étoit irrité, étant forcez à la guerre contre les Ammonites, à peu près dans le tems auquel on marque l'assemblée des Grecs contre Troye, s'assemblerent pour obliger Jephté de venir à leur secours; & le choisirent pour leur Chef contre les Ammonites : il accepta le commandement, à condition que si Dieu lui donnoit la victoire, ils le reconnoîtroient pour leur Prince. Ils lui en firent serment ; & tout le Peuple l'élut dans la Ville de Maspha, de la Tribu de Juda.

Dès-lors il envoya des Ambassadeurs au Roi des Ammonites, pour lui demander raison de ses injustices & du ravage qu'il étoit venu faire sur les terres d'Israël ; celui-ci prétexta quelque sujet de plainte & des represailles contre les anciens & les premiers Israëlites, & ne voulut pas se rendre aux justes propositions de ces Ambassadeurs. Jephté, après avoir invoqué le Seigneur, étant saisi de son Esprit, marcha contre les Ammonites ; & dans l'ardeur de répondre au choix qu'on avoit fait de lui, & pour s'assurer le succès d'une si importante guerre, il fit vœu au Seigneur de lui offrir en holocauste le premier qu'il rencontreroit à son retour après la victoire, & qui sortiroit de sa maison pour venir au-devant de lui.

Il combattit ensuite les Ammonites chez eux & les défit entierement ; mais lorsqu'il revenoit victorieux dans sa maison, Dieu permit que sa fille unique vînt la prémiere se présenter à lui & le recevoir, pour mieux faire éclater sa joye, au son des instrumens. Sa vûë consterna Jephté, il déchira ses vê-

temens, & lui dit : „ Helas, ma fille, faut-
„ il que ce ſoit vous, pour mon malheur &
„ pour le vôtre ! Il lui conta l'engagement du vœu qu'il avoit fait au Seigneur. Sa fille, pleine de fermeté & de religion, l'exhorta d'accomplir ſur elle ce qu'il avoit promis à Dieu, qui pour prix de ſon offrande lui avoit accordé la victoire ; elle l'aſſura qu'une mort qui rendoit ſon pere vainqueur & ſon païs libre, lui ſeroit très-agréable. Elle lui demanda ſeulement la liberté d'aller ſur les montagnes pendant deux mois, pour y pleurer avec ſes compagnes le deshonneur dont la ſtérilité étoit pour lors accompagnée chez le Peuple d'Iſraël, parce que chacun eſperoit de voir naître le Meſſie de ſa race.

Jephté ne put lui refuſer cette faveur ; il la laiſſa aller librement pendant ces deux mois ; elle parcourut les montagnes en déplorant ſon infortune ; & elle revint au bout de ce terme entre les mains de ſon pere, qui remplit l'obligation de ſon vœu.

Il y a des Rabbins, & même d'autres ſavans Interpretes Chrétiens, qui croyent qu'elle ne fut point réellement immolée, mais qu'elle conſacra ſa perſonne & ſa virginité à Dieu pour le reſte de ſa vie dans une retraite où elle s'enferma, ſéparée de toute ſocieté avec le monde ; ce qu'ils prétendent être un accompliſſement ſuffiſant du vœu de ſon pere, par cette eſpece de mort myſterieuſe, qui lui faiſoit perdre l'eſperance glorieuſe d'une poſterité d'où le Meſſie pouvoit ſortir.

C'eſt de là que s'eſt formée la coûtume obſervée depuis regulierement en Iſraël, qu'en

qu'en certaine saison de l'année, les filles s'y assemblent pour pleurer la fille de Jephté pendant quatre jours. On apprend même de S. Epiphane (1), qu'à Samarie & à Sichem on avoit fait de la fille de Jephté une Déesse à laquelle on sacrifioit tous les ans. Voilà l'histoire.

Voyons à present, & mettons vis-à-vis la fable d'Iphigenie dans les principaux traits qui la composent ; les tems conviennent à peu près. L'opinion que le nom d'Iphigenie est pris de la fille de Jephté, paroît très-bien fondée ; la conformité en est sensible, puisqu'il n'y a eu qu'à changer *Iphtygenie* en *Iphygenie*, pour en faire précisément la fille de Jephté, qu'on apelloit aussi *Iephté* ou *Iiphtah* ; ainsi sa fille devoit être appellée *Iphtygenie*, (2) qui veut dire *fille de Jephté*.

Agamemnon, qui est dépeint comme un vaillant guerrier & un admirable Chef, fut choisi par les Grecs pour leur Général & leur Prince contre les Troyens, du commun consentement de la Gréce assemblée dans la Ville & le port d'*Aulide* dans la Béotie.

Dès qu'il eut accepté le commandement, il envoya des Ambassadeurs à Troye au Roi Priam, pour lui demander satisfaction sur l'enlevement dont les Grecs se plaignoient ; les Troyens ayant refusé de la leur donner, Agamemnon pour mettre dans son parti les Dieux qui paroissoient irritez contre les Grecs, & opposez au succès de leur entreprise, après

(1) *En l'Héresie 55. qu'on appella Melchidechienne.*
(2) Iphthygenia, *fille de Jephté.*

près leur avoir sacrifié, eut recours à Calchas leur interpréte, qui declara de leur part que les Dieux, & particulierement Diane, ne pouvoient être appaisez, & accorder aux Grecs un heureux voyage que par le sacrifice d'Iphigenie, (1) fille d'Agamemnon.

D'autres, dont l'opinion est la plus vraisemblable, & elle est suivie par Cicéron, (2) ont dit qu'Agamemnon pour s'attirer la protection des Dieux dans la guerre dont il étoit déclaré le Chef, leur avoit dévoué ce qui naîtroit de plus beau dans son Royaume; & que sa fille Iphigenie ayant surpassé tout le reste en beauté, il se crut obligé de l'immoler; ce que Ciceron condamne en jugeant qu'il y avoit moins de mal à ne tenir pas sa promesse, qu'à commettre un parricide. Voilà ce qui rend la Fable entierement conforme à l'Histoire.

Agamemnon fut frappé & troublé de cette obligation; il y consentit pourtant d'abord, il eut ensuite de grands regrets sur sa fille. On le represente déliberant & dans le doute, si les Dieux pouvoient demander un parricide, & s'il étoit obligé de croire l'Oracle ou de tenir sa promesse.

Les

(1) Sanguine virgineo placandam Virginis iram Esse Deæ.

OVIDE *au 12. des Metamorphoses.*

Sanguine placastis ventos & Virgine cæsâ.

VIRGILE *au 2. de l'Eneïde.*

(2) Quid Agamemnon, cum devovisset Dianæ quod in suo regno pulcherrimum natum esset, illo anno immolavit Iphigeniam quâ nihil erat eo quidem anno natum pulchrius; promissum potius non faciendum quam tam tetrum facinus admittendum fuit. CICERON *au 3. de ses Offices, n. 95.*

Les Poëtes (1) ont ici ajouté à cette résistance des sentimens de la nature des intrigues qui augmentent les difficultez de l'exécution de ce vœu ou de cet ordre du Ciel, pour former des nœuds qui ornent leurs Poëmes, & pour étaler l'éloquence qui ramena ce pere à exécuter ce qu'il devoit aux Dieux. Il font enfin triompher Agamemnon des foiblesses de la tendresse paternelle par les motifs de son devoir (2) & de sa gloire; il prononce l'ordre à sa fille, qui exhorte elle-même son pere à l'exécuter, avec une fermeté & une soumission merveilleuses, elle le console, & se trouve trop heureuse de mourir pour une si belle cause, pour procurer la victoire & la gloire de sa Patrie : avec ces sentimens elle échappe à sa mere; elle se met entre les mains de son pere (3) pour être conduite à l'Autel, au milieu des pleurs de ses compagnes, & pour y être immolée.

Quelques Auteurs ont dit qu'elle fut effectivement sacrifiée (4). D'autres plus humains ont conté qu'elle avoit été sauvée & enlevée dans un nuage par les Dieux, contens

(1) OVIDE au 13. *des Métamorphoses*, EURIPIDE RACINE.

(2) Postquam pietatem publica causa
Rexque patrem vicit. OVID. d. loco.

(3) Castumque datura cruorem
Flentibus ante aram stetit Iphigenia ministris.
OVID. ibid.

(4) Sanguine placastis ventos & Virgine cæsâ, VIRGILE.
Aulide quo pacto Triviiaï Virginis aram
Iphyanassaïo turparunt sanguine fœde,

tens de l'acceptation du ſacrifice (1), qui envoyerent une biche pour être immolée au lieu d'elle. Ils ont pris ce trait du ſacrifice d'Iſaac. D'autres ont imaginé qu'elle avoit été changée elle-même par les Dieux en une biche ou en une ourſe (2). Le premier fond de cette fable étoit qu'elle avoit été enlevée près de l'Autel dans un tumulte, & qu'on avoit trouvé à ſa place une biche avec laquelle le ſacrifice fut accompli. Dictys Cretenſis (3) dit que cet animal fut ſubſtitué pour ſauver Iphigenie.

Le point dans lequel ces diverſes traditions conviennent, eſt qu'Iphigenie ne parut plus dans ſon païs; la Fable lui donne à peu de frais une machine qui l'enleva dans la Cherſoneſe Taurique, où elle conſacra le reſte de ſes jours au ſervice du Temple de Diane, dans lequel on immoloit à cette Déeſſe des hoſties humaines (4), en memoire du ſacrifice de la Prêtreſſe. Les Poëtes ont ſubſtitué ces ſacrifices, plus conformes à leur art & à leur Religion, aux pleurs & aux fêtes lugubres par leſquelles les Filles d'Iſraël célébroient tous les ans la mort de la fille de Jephté.

Cette

(1) Victa Dea eſt, nubemque oculis objecit, & inter
Officium turbamque ſacri voceſque precantum,
Suppoſitâ fertur mutaſſe Mycenida cervâ.

Idem HYGINUS & PINDARE in Pythiis, Ode IX.

(2) NATALIS COMES au 1. *livre de ſa Mythologie*, c. 8.

(3) *En ſon* 1. *liv de la guerre de Troye.*

(4) Dæmonem cui immolant ipſi tauri aiunt eſſe Iphigeniam Agamemnonis filiam. HERODOTE *liv.* 4. *ch.* 113.

Cette biche ou cette ourſe ont été imaginées ſur les courſes que la fille de Jephté fit pendant deux mois ſur les montagnes & dans les forêts, qu'elle rempliſſoit de regrets ſur elle & ſur ſa famille, de mourir ſans posterité.

Les Dieux, après cette obéïſſance renduë à leurs ordres, donnerent aux Grecs un départ heureux (1) & une glorieuſe victoire.

La raiſon & le ſuccès du ſacrifice, ce ſacrifice même, ou l'enlevement de ces Princeſſes ſur le point d'être immolées, la figure de biche courant dans les forêts & ſur les montagnes, leur retraite dans un Temple pour y être conſacrées le reſte de leurs jours au ſervice divin, ſont d'une même origine; le fruit de ce ſacrifice fut également une grande victoire, & la raiſon en avoit été un vœu imprudent, fait par les peres de ces célébres victimes.

IDOMENE'E.

Ce qui a été copié auſſi fidelement dans la fable d'Idomenée, Roi de Créte, moins diverſifiée dans les differens Auteurs qui l'ont rapportée, & qui roule chez tous d'une maniere uniforme, ſur un vœu tout-à-fait ſemblable à celui de Jephté. Rien ne peut approcher de la repreſentation qui eſt faite de cette fable dans l'incomparable ouvrage des avan-

(1) Accipiunt ventos à tergo mille carinæ.
Multaque perpeſſæ Phrygiâ potiuntur arenâ.
OVID.

avantures de Telemaque (1), qui s'est si fort élevé au-dessus de celui (2) des avantures d'Ulysse son pere.

La ressemblance de cette copie avec son original est si sensible, que plusieurs l'ont reconnuë ; nous n'en rapporterons que les traits essentiels sur lesquels on peut aisément la conferer avec l'original.

Idomenée, Roi de l'Isle de Créte, étoit un des Princes Grecs qui étoient au fameux siége de Troye. Comme il s'en retournoit après le siége fini, il fut surpris d'une tempête si furieuse que les plus habiles Pilotes désesperoient de pouvoir éviter le naufrage. En cet état, où l'on ne se voit aucune ressource humaine, on a recours au Ciel ; chacun faisoit des vœux, & Idomenée adressant les siens au Dieu de la mer, lui promit solemnellement que s'il lui procuroit le retour dans son Isle, il lui sacrifieroit la premiere personne qui s'y présenteroit devant lui.

Sur la nouvelle de son arrivée, le plus empressé pour aller au-devant du Roi fut son fils. Ce malheureux Prince se présenta le premier aux yeux de son malheureux pere, qui ne pouvant le regarder, & fuyant sa vûë, fut quelque tems sans oser lui apprendre le malheur commun, qui faisoit sa tristesse : après l'avoir déclaré, il voulut se percer lui-même de son épée. Les assistans arrêterent sa main ; ils lui réprésenterent ensuite que pour satisfaire à une promesse imprudente, les

(1) *Livre 5. de l'édition de 1717.*
(2) *L'Odissée d'*HOMERE.

les Dieux ne pouvoient agréer qu'un pere donnât la mort à son fils, & qu'on pouvoit les appaiser par d'autres sacrifices. Le fils cependant faisoit voir une constante résolution de mourir pour dégager la promesse de son pere ; & pour détourner de sur sa tête la vengeance du Dieu méprisé. Idomenée prend un moment qu'on le laissoit libre, & plonge son épée dans le cœur de son fils ; on retient encore sa main qui tournoit l'épée contre lui-même.

Après ce coup dénaturé la fureur le saisit. Ce Roi auparavant très-sage ne sçait pendant quelque tems ce qu'il fait ni ce qu'il dit. Les Dieux eux-mêmes se déclarent contre un sacrifice si impie par une peste qu'ils envoyent dans cette Isle ; le peuple frappé d'horreur pour cette barbarie, de pitié pour le fils poignardé & de crainte pour les marques de l'indignation divine, ne reconnoît plus son Roi & ne veut plus lui obéir. Il n'y a de salut pour lui qu'à quitter la Créte & à remonter sur ses vaisseaux, accompagné de ceux qui lui étoient demeurez fideles. Enfin revenu à lui-même, il aborde en Italie où il fonde un nouveau Royaume, contraint de quitter celui que sa naissance & les loix de son païs lui avoient donné après Minos & Deucalion son ayeul & son pere.

Virgile a conté comme ce Roi avoit été chassé de son Royaume (1) ; & qu'Enée apprit

(1) Fama volat pulsum regnis cessisse paternis
Idomenea ducem, desertaque littora Cretæ.
Hoste vacare domos, sedesque astare relictas.
Au 3. de l'Eneïde.

prit que le Thrône en étoit abandonné. Telemaque parcourant les mers, pour chercher ſon pere, trouva la Créte dans cet état, & les Crétois occupez à s'élire un Roi en la place d'Idomenée.

Otez les epiſodes, les ornemens, les ſuites de ces fables, le fonds & l'eſſentiel ne ſont que la copie de l'hiſtoire de Jephté.



SENNA-



SENNACHERIB.

Les Changemens du Cours du Soleil.

Le Héros de la Charruë.

L'Histoire de Sennacherib Roi des Assyriens, & la défaite miraculeuse de son armée sans combat & sans aucun accident naturel, sont si fort au-dessus du cours de la nature, que leur établissement sert à confirmer la foi dûë à l'Historien qui les rapporte avec toutes les merveilles de la toute-puissance de Dieu, operées en faveur de son peuple contre les ennemis de son culte.

Ce puissant Roi, dont le nom signifie *glaive & destruction*, après avoir détruit le Royaume d'Israël, fait des conquêtes dans la Syrie, dans l'Ethiopie & dans l'Egypte, fondit sur le Royaume du pieux Ezéchias Roi de Juda, en attaqua toutes les Villes fortes pour se rendre ensuite maître de Jerusalem (1). Ezechias, hors d'état de résister à une si grande puissance, subit les conditions que ce fier conquerant lui voulut imposer pour l'obli-

(1) *Vers l'an du monde* 3270. *ou* 3280.

l'obliger à se retirer, comme celui-ci le lui promit, moyennant trois cens talens d'argent & trente talens d'or : mais après qu'Ezechias eut épuisé tous ses trésors & ceux de la maison du Seigneur pour payer cette somme, Sennacherib, loin de tenir sa promesse, envoya une armée formidable assiéger Jerusalem & sommer Ezéchias de se rendre.

Il lui fit représenter qu'il ne pouvoit se confier ni en ses forces, ni en aucun secours humain, pour se défendre ; que le Roi d'Egypte son allié, sur l'appui duquel il avoit pû compter, n'étoit en comparaison du grand Roi des Assyriens que comme un roseau cassé, avec lequel (1) il se briseroit lui-même, s'il vouloit s'y appuyer.

Ses envoyez ajoûtoient qu'Ezéchias devoit esperer aussi peu du secours de son Dieu, que de celui des hommes ; que ce Dieu n'avoit pas plus de pouvoir de le proteger contre les forces de leur Roi, que les Dieux des nations en avoient eu pour les garantir du joug qu'elles avoient subi : enfin après bien des blasphémes contre le Dieu des Juifs, ils conclurent, avec menaces, qu'Ezéchias & son peuple n'avoient d'autre ressource, pour éviter leur entiere ruine, que de se rendre à Sennacherib (2).

Ezéchias consterné avec tout son peuple, s'étant couvert d'un sac pour implorer la misericorde de Dieu qui étoit tout leur recours, entra

(1) *Au 4. des Rois, ch. 18. v. 21.*
(2) *Même ch. 18. vers. 17. 30. & 31.*

entra dans le Temple & députa ses plus considerables Officiers avec les anciens des Prêtres, revêtus aussi des sacs, vers Isaïe Prophéte du Seigneur; ils lui exposerent leur triste état, les menaces de Sennacherib (1) & ses blasphémes contre le Seigneur Dieu, & lui demanderent de prier ce Seigneur tout-puissant, leur Protecteur, pour le salut de son peuple & pour la gloire de son nom.

Isaïe répondit à ces députez que le Seigneur leur ordonnoit de ne point craindre les forces, les menaces, & les blasphémes du Roi des Assyriens, qui seroit bientôt réduit à se retirer chez lui, où il périroit même par le glaive.

En effet, Sennacherib ayant dans le même tems appris des nouvelles de l'Ethiopie unie à l'Egypte (2), qui l'obligeoient de tourner ses forces de ce côté-là, voulut presser l'expédition contre Jerusalem; il renvoya à Ezéchias avec les mêmes menaces & les mêmes blasphémes contre le Dieu auquel tout Juda se confioit (3). Ezéchias rentra dans le temple, exposa à Dieu l'affliction de son peuple, leur unique confiance en sa puissante protection, si souvent éprouvée & l'interêt de la gloire de son nom; il le pria de faire voir qu'il étoit le Dieu vivant, & le seul Dieu, assis sur les Cherubins, le Dieu des Rois aussi-bien que du reste des hommes: & non tel que les faux Dieux des nations, que le Roi des Assyriens avoit détruites.

Isaïe

(1) *Chap. 19 des Rois.*
(2) *Susdit ch 19 v. 9.*
(3) *Au même chap. 19. vers. 9. 10. 11. 12. & 13.*

Isaïe envoya dire à Ezéchias, que *Dieu avoit entendu sa priere, qu'il abbattroit bientôt celui qui osoit lui insulter avec tant d'insolence*, & au peuple qu'il protegeoit (1). *Qu'il feroit voir que cet orgueilleux tenoit de lui sa puissance & tout ce qu'il étoit ; qu'il le mettroit hors d'état de faire aucun mal à Jerusalem, & de tirer une seule flêche sur cette Ville* ; & qu'enfin Sennacherib, sans y entrer seroit forcé de se retirer avec confusion.

L'effet suivit de près ces promesses ; la même nuit le Seigneur (2) envoya un Ange qui frappa de mort cent quatre-vingt-cinq mille Assyriens dans leur camp ; Sennacherib, au point du jour, ayant vû tous ces cadavres étendus sur la terre, se retira au plus vîte à Ninive dans ses états où peu de tems après il fut tué par deux de ses enfans, lorsqu'il sacrifioit dans le temple à son Dieu Nesroch.

Cette merveille de la toute-puissance du vrai Dieu est si éclatante & si magnifique, qu'étant établie elle ne laisse aucune ressource à l'incredulité pour douter de toutes les autres merveilles qui sont rapportées dans nos saints Livres.

Cette Histoire est confirmée par le monument autenthique qui la représentoit, & que le premier des Historiens (3) atteste qu'on voyoit encore de son tems, près de trois cens ans après ce grand évenement (4) : c'étoit

(1) *Au même chap.* 19. *vers.* 21. *& suivant jusqu'au* 34.
(2) *Même chapitre* 19. *vers.* 35. 36. *&* 37.
(3) HERODOTE *en son liv.* 2. *p.* 63. *&* 64.
(4) *Vers l'an du monde* 3840.

toit dans un Temple d'Egypte dédié à Vulcain, une ſtatuë de pierre du Roi Sennacherib qui tenoit un rat en ſa main avec cette inſcription; *qui que tu ſois, aprens, en me regardant, à craindre les Dieux.*

Tous ceux qui ont lû cet endroit d'Herodote, ont été bien perſuadez que c'étoit la même avanture de l'Hiſtoire rapportée dans la Sainte Ecriture. C'eſt le même nom de Sennacherib Roi des Aſſyriens, le même tems, & une ſemblable déroute de l'armée de ce Prince. Herodote fait le Prince aſſiégé Prêtre de ſon Dieu, parce qu'on l'avoit confondu avec Iſaïe, qui dans l'Hiſtoire Sainte eſt uni au Roi Ezéchias. Ce ſont dans l'une & l'autre Hiſtoire, la pieté, les prieres & l'état de ces Princes, qui obligerent leur Dieu à les délivrer miraculeuſement. On voit même dans l'Hiſtoire véritable les Egyptiens mêlez avec les Juifs. Une ſi parfaite reſſemblance, avec la ſtatuë & l'inſcription, n'a pas laiſſé lieu de douter que dans l'original & dans la copie ce ne fût le même évenement. Mais les traditions populaires ne conſervent jamais la pureté de l'Hiſtoire; elles ne manquent pas d'y mêler dequoi l'alterer & la corrompre.

Les Egyptiens, pour s'en faire honneur, l'avoient tranſportée chez eux, car, outre qu'ils étoient alliez des Juifs, & particulierement unis à eux contre le Roi des Aſſyriens qui étendit ſes conquêtes dans la même guerre ſur les uns & ſur les autres, ils avoient preſque autant d'interêt que les Juifs à cette défaite de Sennacherib, qui ſe diſpoſoit à marcher contre eux avec toutes ſes forces,

ces,

ces, après qu'il auroit pris Jerusalem.

Herodote rapporte donc, comme il l'avoit appris des Prêtres Egyptiens, suivant une tradition corrompuë par l'intervalle de près de trois siécles, & par une mauvaise explication de l'inscription hieroglifique de la statuë, que Sethon, Roi d'Egypte & Prêtre du Dieu Vulcain, se vit abandonné de tous les gens de guerre de son Royaume & sans aucun secours, lorsque le Roi Sennacherib vint envahir l'Egypte avec une armée nombreuse. Alors privé de tout moyen de se défendre il se retira dans le Temple où étoit la statuë de son Dieu; il y fit ses lamentations sur son état déplorable, & demanda avec des gémissemens le secours de la divinité qu'il servoit: le Dieu, qui en eut pitié, lui apparut, & lui promit son secours; avec cette confiance il s'avança, accompagné seulement d'un petit nombre de gens qui n'avoient jamais porté les armes; & quand les ennemis furent près, une multitude innombrable de rats vint dans leur camp, & rongea toutes leurs fléches, leurs arcs & leurs boucliers; si bien que le lendemain ce qui se put sauver de cette nombreuse armée, dont la plus grande partie avoit péri, étant sans armes, fut obligé de prendre la fuite. Voilà ce qu'Herodote conte de la tradition des Egyptiens, pour l'explication de la statuë de Sennacherib & de l'inscription qu'elle portoit.

Cette Histoire, qui est la même du Sennacherib de notre sainte Ecriture, est défigurée parce qu'on n'a pas consideré ou entendu le symbole hieroglyphique, que la statuë tient dans sa main.

Il

Il eſt aſſez connu que les Egyptiens, entre les autres Peuples, s'expliquoient, particulierement pour ce qui regardoit la Religion, dans des monumens publics & durables, par des caracteres & des ſymboles hieroglyphiques, qui leur étoient propres. Diodore (1) enſeigne que leurs premiers caracteres n'étoient pas compoſez de lettres & de ſyllabes; mais de la repreſentation de divers animaux, ou des membres du corps humain, ou des inſtrumens des arts. Dans le traité de la Philoſophie myſtique des Egyptiens, donné ſous le nom d'Ariſtote (2), il eſt atteſté que c'étoit l'uſage des Chaldéens & des Egyptiens. On trouve dans Pherecidez de Syros (3), maître de Pythagore, & dans Herodote (4), qu'un Roi des Scythes avoit envoyé à Darius, qui avoit paſſé le Danube avec une armée pour venir l'attaquer dans ſes états, ces ſymboles au lieu de lettres; un rat, une grenouille, un oiſeau, & cinq fléches; ce qui fut expliqué par un Mage qui étoit auprès du Roi des Perſes, en cette maniere; ſi nous ne nous cachons ſous la terre comme des rats, ou ſous les eaux comme les grenouilles; ou ſi nous ne nous envolons comme des oiſeaux, nous ſerons

(1) Apud eos litteraria, non compoſitione ſyllabarum, ſed deſcriptarum imaginum ſignificatu. *Vers le commencement du liv. 3. de la Bibliotheque hiſtorique de* DIODORE.

(2) *Chap. 15. du livre 14.*

(3) *Rapporté par* S. CLEMENT *au livre 5. des Stromates, p.* 182.

(4) *Au 4 livre d'*HERODOTE, *intitulé* Melpomene, *p.* 117.

rons percez par leurs fléches. On désignoit notoirement la terre par le symbole des rats: (1). Ainsi ce rat, dans les mains de la statuë de Sennacherib, signifioit seulement que son armée avoit été abatuë & mise par terre, par la puissance du Dieu qu'il avoit meprisé: & que son exemple enseignoit de craindre, comme l'inscription le crioit à tous ceux qui voyoient ce monument. Ce que la tradition populaire avoit corrompu dans la succession des tems, en y mélant par l'ignorance, ou par l'oubli du hieroglyphe, une multitude de rats pour ronger & rendre inutiles les armes de l'armée de Sennacherib; dans le fonds l'effet seroit le même, mais une pareille explication change le sens véritable du monument, conforme à l'original de l'Histoire. Les rats signifioient, ou être cachez dessous, ou être étendus sur la terre.

Les Egyptiens avoient aussi conservé dans leurs antiques traditions la memoire & les vestiges de deux grands prodiges (2) arrivez, l'un en faveur du Roi Ezéchias (3), & l'autre en faveur de Josué Chef des Israëlites: ce Roi étant si malade qu'on désesperoit de sa vie, Isaïe, pour l'assurer de sa guérison miraculeuse, qu'il lui promettoit de la part de Dieu, obtint que ce Roi, comme il le souhaita, verroit le Soleil, contre son cours ordinaire, retrograder de dix degrez, & que son ombre retourneroit en arriere d'autant de lignes sur les cadrans. Ezéchias fut en même

(1) Mures terram denotant.

(2) *Les changemens du cours du Soleil.*

(3) *Chap. 20. du livre 4. des Rois.*

me tems guéri ; il alla au temple en rendre graces à Dieu, & vécut encore en paix quinze années après.

Ce prodige put être remarqué par tout ; on apperçut le Soleil revenir & prendre son cours du couchant, comme s'il s'y étoit levé & rebrousser vers le levant, comme s'il devoit s'y coucher (1). Le Soleil remonta de dix degrez, par lesquels il étoit déja descendu. Le Roi de Babylone envoya des Ambassadeurs (2) à Ezéchias, pour s'instruire particulierement avec lui du prodigieux changement qu'on avoit vû dans le Ciel, & qui avoit surpris toute la terre.

Dieu avoit fait un prodige de même espece en faveur & sur l'ordre de Josué (3), qui par sa seule parole arrêta le Soleil & la Lune pour avoir le tems d'achever la défaite des Amorrhéens, contre lesquels il combattoit à la tête du Peuple de Dieu ; ces astres, alors immobiles durant douze heures, firent durer ce jour autant que deux jours ordinaires ; si bien qu'il sembloit que le Soleil, comme il fit depuis pour Ezéchias, eût de même reculé pendant six heures, & fût revenu dans autant de tems au même point où il s'étoit arrêté ; sans que cela apportât dans ces deux occasions aucun changement aux choses de la terre, qui semblent cependant dépendre si fort du cours des astres.

La

(1) *En Isaïe chap.* 38. *v.* 8. *& ch.* 48. *de l'Ecclesiast. v.* 26.

(2) Ut interrogarent de portento quod acciderat super terram. 2. *Paralipomen. c* 32. *v.* 31.

(3) *Chap.* 10. *v.* 12. *de Josué.*

La memoire en eſt gravée dans les traditions anciennes des Egyptiens, qui confirment la foi de ces prodiges par l'atteſtation de témoins qu'on ne peut ſoupçonner de vouloir favoriſer les Juifs & relever leur gloire.

Herodote (1) rapporte que ces traditions des tems reculez, que les Egyptiens donnoient à leur nation, portoient qu'on y avoit vû le Soleil changer quatre fois ſon cours; c'eſt-à-dire aller deux fois ſe coucher vers l'endroit où il ſe leve ordinairement, & ſe lever autant de fois du côté où il a accoutumé de ſe coucher, ſans que ce renverſement eût produit aucun changement ſur la terre, ni ſur les eaux, ſans qu'il eût cauſé des morts ni des maladies; & il joint ce recit immédiatement à celui du monument de Sennacherib, comme ils ſe ſuivent dans l'Hiſtoire Sainte.

Solin (2) Polyhiſtor dit de même que les Egyptiens tiennent des anciennes traditions de leurs ancêtres, qu'ils ont vû autrefois coucher le Soleil où il ſe leve, & ſe lever où il ſe couche; on ne peut ſouhaiter des témoignages plus autentiques, pour confirmer la verité de ces prodiges & la foi de nos Saintes Ecritures.

Il y a d'autres traits particuliers des prodiges que la toute puiſſance de Dieu avoit operez en faveur de ſon peuple (3), dont la tradition, conſervée parmi les nations, a été inſerée par leurs Auteurs, dans leurs Hiſtoires

res

(1) *Au liv. 2. intitul.* Euterpe, *pag.* 64.
(2) *Chap.* 35. *de l'Egypte.*
(3) LE HEROS DE LA CHARRUE.

res fabuleuſes, & qui ne peuvent être pris que de la ſource de nos Hiſtoriens ſacrez, plus anciens que tous les profanes. Dans le livre des Juges (1) il eſt rapporté que Sangar, Chef du Peuple de Dieu, (entre le Juge Ahod & la Prophéteſſe Debora (2), tua dans un combat ſix cens Philiſtins avec un ſoc de charruë.

Sur ce prodige l'on a débité qu'à la celebre bataille de Marathon, où douze mille Atheniens, ſous Miltiades, défirent cinq cens mille Perſes (3), parut un homme inconnu vêtu en paiſan, qui tua avec un ſoc de charruë un grand nombre de Perſes, diſparut d'abord après, & ne fut point vû depuis. On a facilement adopté, dans les actions extraordinaires, quelque merveille d'après celles que Dieu avoit faites, dans les guerres qui étoient proprement ſes guerres, en faveur de ſon Peuple.

Pauſanias ajoûte que les Atheniens, curieux de ſçavoir quel étoit celui auquel ils devoient un ſi important ſervice, conſulterent l'oracle qui leur répondit ſeulement de l'honorer ſous le nom de *l'inconnu Héros de la charruë*, comme le nom de *Sangar* (4), Hébreu ſur lequel ce Héros eſt copié, ſignifie en ſa langue, *l'étonnement* ou *l'admiration d'un étranger inconnu*.

Après cette victoire, continue Pauſanias, les Athéniens éléverent une pierre blanche, pour

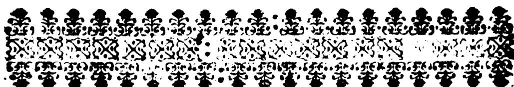
(1) *Chap. 3. v. dernier du liv. des Juges.*
(2) *Vers l'an du monde 2700.*
(3) PAUSANIAS in Atticis, p 61.
(4) Εκετλαιον ηρωα Hexoem, aratorem.

pour monument de cette merveille, dans l'endroit où cet inconnu avoit défait tant de Perses, avec le soc de la charruë. C'est un usage pris de nos Livres Saints (1). Ainsi Jacob en avoit élevé dans le lieu où il avoit eu la vision celeste, & Josué (2) en avoit fait élever de même pour monument du passage miraculeux du Jourdain par les Israëlites.

(1) *Chap. 28. de la Genese, v. 18.*
(2) *Chap. 4. de Josué, v. 8. 9. & 10.*



LA C-



LAOMEDON.

LA fameuse Troye a été choisie pour servir de théatre à bien des fictions fondées dans des traditions alterées des Histoires plus anciennes. Nous voyons dans Homere (1), dans Diodore de Sicile (2), dans Ovide (3), dans ceux qui ont recueilli les Fables, comme Natalis Comes, qu'au tems, où les Dieux prenoient plaisir de visiter la terre, qui est le tems des Patriarches, dont on a fait celui des Héros, Apollon & Neptune, se louerent, par l'ordre de Jupiter, au service de Laomedon, Roi de Troye, pere de Priam.

Homere conte cette Fable dans la plainte qu'il fait faire par Neptune, (4) à Apollon, de ce qu'il est entré dans le parti des Troyens. „ Avez-vous oublié, lui dit-il, ce „ qu'ils nous firent souffrir, lorsque, par „ l'ordre de Jupiter, nous étions au service „ de Laomedon? Cet injuste Roi nous ac- „ cabloit de travaux insupportables. Je bâ- „ tis les murailles de sa capitale, & vous „ vous

(1) *Liv. 21. de l'Iliade.*
(2) *Liv. 4. de sa bibliot. histor. p. 166.*
(3) *Au liv. 11. des Metamorphoses d'*OVIDE.
(4) *Susd. liv. 21. de l'Iliade.*

„ vous fouvenez bien que vous gardiez fes
„ troupeaux fur le mont Ida: quand le tems
„ de payer le falaire de nos longs fervices
„ fut arrivé, il nous refufa le prix dont il é-
„ toit convenu. Avez-vous encore oublié
„ qu'il vouloit même nous lier, & nous
„ vendre, pour être traduits en des païs é-
„ trangers? Il nous avoit fait mille fermens,
„ pour nous arrêter dans fa maifon; & il
„ nous en chaffoit tous nuds, après tous nos
„ longs, penibles & utiles fervices.

La Fable ajoûte que ces Dieux ainfi trompez, envoyerent des fleaux fur la maifon & fur tout le païs de Laomedon; que pour les appaifer il fut forcé d'expofer fur un rocher fa fille Héfione qu'Hercule délivra fous la promeffe d'une recompenfe, que ce Roi lui refufa de même. Enfuite de quoi ce Héros indigné prit & faccagea Troye, en enleva tous les tréfors & Hefione même, qu'il donna en mariage à Telamon.

Le ridicule de ces contes eft fi fenfible, qu'on n'a pû y concevoir aucune raifon dans les Mythologiftes; car quand on auroit voulu dire, que Laomedon avoit fait bâtir les murailles de Troye, des dons confacrez à Apollon & à Neptune; le louage & les travaux de ces Dieux, avec le pillage de Troye, & l'enlevement d'Hefione, ne pouvoient pas venir par là dans l'imagination.

Mais, quand on confidere l'Hiftoire de Laban & de Jacob, (1) on reconnoît qu'elle peut avoir donné l'idée de la Fable de Laomedon.

(1) *Rapporté dans les chap.* 28. 29. 30. & 31. *de la Genefe.*

medon. Le tems auquel les Poëtes font descendre les Dieux sur la terre, (1) pour visiter les hommes, & converser avec eux, est à peu près celui des Patriarches, Abraham, Isaac, Jacob, & Joseph, soit parce que les Peuples parmi lesquels ces grands hommes avoient vêçû, particulierement les Egyptiens, les revererent comme des divinitez, soit à cause des visites que les Anges envoyez de Dieu rendoient à ces saints Personnages.

Jacob par l'ordre de Dieu alla de la Palestine dans la Mesopotamie; il fut favorisé dans son voyage d'une vision celeste (2) & d'une conversation avec Dieu, qui fut toûjours avec lui & le fit escorter par une compagnie d'Anges; (3) il lutta contre un Ange, & en mérita le nom d'Israël, qui veut dire, *fort contre Dieu*; (4) il donna à divers lieux où il avoit passé, en memoire de ce qu'il y avoit vû, à l'un le nom de *Bethel*, *maison de Dieu* (5); à l'autre celui, de *Camp de Dieu* (6); & à un troisiéme, celui de *face de Dieu* (7). Il y en avoit là de reste, pour mettre Jacob au rang des divinitez, d'Apollon & de Neptune & nous allons voir les traits

(1) Præsentes namque ante domos invisere castas,
Sæpius & sese mortali ostendere cœtu
Cœlicolæ nondum spretâ pietate solebant.
CATULLUS carmin 65.

(2) *Chap. 28. de la Genese, vers. 12. & suivans.*

(3) *Chap. 32. de la Genese, vers. 1. & 2.*

(4) *Au même chap. v. 34. & suivans.*

(5) *Bethel, susd. chap. 28. v. 19. dont nous avons parlé ci-devant.*

(6) Manahim, *Camp de Dieu. susd. chap. 32. vers. 2.*

(7) Phanuel, *Face de Dieu, même chap. v. 30.*

traits que la Fable a conservez, dans le détail de l'Histoire.

Jacob, arrivé au voisinage de Haran capitale de la Mesopotamie, rencontra près d'un puits Rachel fille de Laban; il leva pour elle la pierre qui fermoit le puits, & qu'elle ne pouvoit lever & la suivit chez son pere. Laban la lui promit en mariage, après qu'il l'auroit servi sept années. Jacob, au bout de ce terme, demanda, suivant leurs conventions, Rachel à Laban qui feignit de la lui accorder; mais il mit la nuit dans le lit de Jacob Lia au lieu de Rachel, & en donna de mauvaises excuses à Jacob qui se plaignoit de cette tromperie. Laban lui promit par de nouveaux sermens, de lui donner Rachel à condition de le servir encore autres sept années. Jacob, pour avoir Rachel, fut obligé d'y consentir & continua son service. Après les quatorze années expirées, il demanda à Laban son congé, avec la recompense de ses longs services, par lesquels Laban reconnoissoit que sa maison avoit été bénie de Dieu. Mais, par une conduite pleine d'injustice & de perfidie, il ne put se résoudre à faire aucune part à Jacob des grands biens qu'il devoit à ses soins & à ses travaux; il vouloit le renvoyer, sans aucune récompense, nud & dépourvû de tous moyens.

Il fallut faire de nouvelles conventions. Elles furent, que Jacob serviroit encore à garder les troupeaux de Laban; que tous les agneaux qui naîtroient d'une couleur appartiendroient à Laban; & ceux qui naîtroient de diverses couleurs, seroient le salaire de Jacob.

Laban

Laban employa des nouveaux artifices pour frustrer Jacob de ce qu'il lui promettoit, & qu'il violoit toûjours par le renversement des traitez qu'ils avoient faits: il les changea & rechangea jusqu'à dix fois toûjours à sa propre perte & à sa confusion. (1) Quoi qu'il pût faire, le plus grand nombre des brebis naissoient de la couleur la plus bizarre, que Laban avoit convenu de laisser à Jacob.

Ainsi Jacob acquit des troupeaux sans nombre avec des esclaves & de toute sorte de bêtes de service. Laban & ses enfans en conçurent une envie enragée; il entendit dans leurs entretiens, qu'ils étoient résolus de lui ôter tout ce qui lui appartenoit si justement & qu'il n'y avoit plus auprès d'eux de sûreté pour lui.

Il prépara donc son départ qui fût même pressé par un Ange; & ayant pris le tems de l'absence de Laban, il se mit en chemin, avec ses femmes, sa famille, & tout ce qu'il avoit gagné par ses longs travaux.

Laban, averti de cette retraite, le poursuivit pour le dépouiller. Il le joignit. Mais Dieu s'étant toûjours déclaré pour Jacob, (2) il se contenta de lui faire des plaintes. Jacob lui en fit de mieux fondées, sur les torts qu'il en avoit soufferts, & lui remontra les justes droits qu'il avoit sur tout ce qu'il emmenoit avec lui.

Laban fut enfin obligé de le laisser aller, avec Rachel, tous les troupeaux, & toute la suite, que Jacob conduisit dans son païs. Ils firent

(1) *Chap. 31. v. 7. & 41. de la Genese.*
(2) *Chap. 31. de la Genese, v. 24.*

firent avant de se quitter & jurerent une alliance, en memoire de laquelle ils dresserent un monument d'un grand monceaux de pierres & appellerent le lieu, *Galaad*, (1) qui veut dire, *le monceau du témoignage*. Laban ses retira, confus & puni de ses injustices.

Confrontons de près cette Histoire avec la Fable. Le caractere de Laomedon est le même que celui de Laban, dans toute leur conduite; son nom même a du rapport avec celui de *Laban*, qui en Hébreu signifie *une brique*, & *Laomedon* en Grec veut dire *une pierre*. Les Grecs avoient aussi donné à la fille de Laomedon le nom *d'Hesione*, du même sens de celui de *Rachel*; chacun, en sa langue, veut dire *une brebis*.

Jacob étoit si visiblement assisté de Dieu, il en avoit des communications si fréquentes; il recevoit des escortes & des visites des Anges & de Dieu même si familierement, qu'il n'est pas surprenant qu'il fût mis au nombre des divinitez que les nations adoroient, comme son pere, son ayeul, & son fils en ont été honorez en cette qualité. Jacob appellé Israël, c'est-à-dire fort contre Dieu, après sa lutte contre l'Ange, est l'original, sur lequel on a copié Hercule. De ce que Jacob leva pour Rachel la grosse pierre du puits, la Fable a imaginé qu'Hesione étoit attachée à un rocher; & qu'Hercule la délivra. Sur ce même original, a été prise la

(1) *Chap. 31. v. 47. 48. & suiv. de la Genese.*

(2) Rachel, *Hébreu*, ovis. Hesione *Grec*; ovis, *une brebis*, *απο της οιος & οιων*, *des brebis*.

la Fable d'Andromede attachée à un rocher pour être exposée à un monstre & delivrée par Persée ; (1) avec d'autant plus d'apparence que c'est à Joppé, ou Jaffà, ville de la Palestine, (2) que la Fable a placé cette exposition d'Andromede.

Jacob venoit de *Gerar*, capitale de la Palestine, dont le nom veut dire, *pelerinage* ; de même on fait voyager les Dieux Neptune & Apollon, en Pelerins sur la terre.

Il se loüa avec Laban, pour le servir; il garda ses troupeaux; il établit & enrichit sa maison par des longs travaux à son service & fut frustré de la recompense qui lui avoit été promise. C'est ce que la Fable a imité dans les longs travaux de ses Dieux, au service de Laomedon ; l'un dans la garde de ses troupeaux ; l'autre occupé à bâtir & fortifier sa capitale, & frustrez ensuite du salaire convenu.

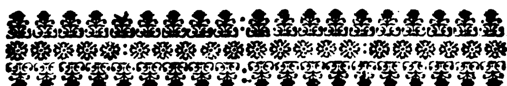
Il fallut enfin que Laban se vît enlever sa fille Rachel, après l'avoir promise & avoir violé sa parole & ses sermens : c'est la même suite dans la Fable ; Hesione promise, refusée, & enlevée.

Les troupeaux, qui naissoient toûjours de la couleur que Laban avoit choisie pour Jacob, sont les fleaux & les pertes, dont les Dieux châtioient Laomedon. Jacob emporta ce qui lui avoit été promis, & qu'il avoit gagné, malgré l'injustice, la perfidie & tous les efforts de Laban, pour l'en dépouiller. Laban perdit Rachel, que Jacob avoit épousée,

(1) OVIDE *au 4. des Metamorphoses.*
(2) PLINE, *liv. 5. ch. 13. & 31.*

ſée, & ſes troupeaux. C'eſt ainſi que dans la copie, Laomedon vit piller ſa maiſon & ſa ville par Hercule, emporter ſes tréſors, & enlever ſa fille Heſione, qui ſuivit Telamon, auquel elle fut marié. Neptune, Apollon & Hercule ſe firent faire juſtice de tant fraudes & de perfidies, comme Jacob l'avoit fait.

Neptune, dans l'endroit de l'Iliade que nous avons cité, ajoûte, parlant à Apollon des mauvais traitemens qu'ils avoient reçûs de Laomedon: „ Avez-vous encore oublié, „ qu'il vouloit nous lier, & nous vendre en „ des Iſles éloignées? C'eſt le mélange d'un trait tiré de l'Hiſtoire des enfans de Jacob, qui après avoir attaché leur frere Joſeph, le vendirent à des marchands étrangers, pour le faire tranſporter en des païs éloignez. Les originaux ne ſont pas méconnoiſſables dans ces copies.



PARIS,

FILS DE PRIAM:

Son Jugement, & la Ruïne de Troye.

JAmais avantures Hiſtoriques ou fabuleuſes ne furent plus célebrées, que l'ont été celles du long ſiége de Troye par les Grecs, la deſtruction de cette ſuperbe Ville, & la ruine entiere du puiſſant Royaume & de toute la famille du Roi Priam, avec la diſperſion des Troyens qui en échaperent; on en a fait le ſujet des plus grands Poëmes, & on a orné pluſieurs autres des parties qu'on en a priſes.

Mais on a ſi fort défiguré ce ſujet par les fictions & les ornemens poëtiques dont on l'a chargé, que ce qu'on y a laiſſé d'Hiſtorique a été couvert & comme enſeveli ſous la quantité des épiſodes fabuleux, qui ſont devenus le fonds le plus conſiderable de ces ouvrages.

Tels ſont le jugement de Paris entre les trois Déeſſes, le Palladium fatal auquel les deſtinées de Troye étoient attachées, la fameuſe machine de bois qui ſe fit ouvrir les murs de cette ville & qui y introduiſit les Grecs,

Grecs, & quelques autres chantez par les Poëtes.

Nous les trouvons dans Homere (1), dans Virgile (2), dans Ovide (3), & chez d'autres Poëtes & Mythologistes: Lucien en a fait un de ses dialogues; Apulée en a donné une répréſentation. Colluthus en a orné ſon Poëme de l'enlevement d'Helene. (4) Louis Godefroi en a composé un Poëme tiré des Auteurs précedens.

On ne trouve rien de ces épiſodes dans les Histoires; & même ce qu'on y a inseré des ſuites de la destruction de Troye, & des établiſſemens des Troyens en divers lieux, paſſe pour des traditions incertaines par lesquelles les Historiens ont voulu flatter la vanité & ſuivre les opinions des Peuples, qui ſe faiſoient des origines fabuleuſes pour y mêler quelque choſe de divin.

Nous n'avons pas l'Histoire du ſiége de Troye par Dictys de Créte, qui en avoit été témoin; celle qui paroît ſous ſon nom est condamnée unanimement comme ſuppoſée, le jugement de Paris n'y est pas même inseré; il en est fait mention dans ce que nous avons ſous le nom de Dares Phrygien, qui avoit écrit l'Histoire de ce ſiége. Elien, (5) qui vivoit ſous l'Empereur Adrien, dit dans ſes Histoires diverſes, que cet ouvrage paroiſſoit encore de ſon tems. Celui qu'on voit

(1) *Liv. dernier de l'Iliade.*
(2) *Liv. 1. de l'Eneïde.*
(3) *Epîtres des Heroïnes d'*OVIDE.
(4) *Au 10. de ses Metamorphoses.*
(5) *Liv. 11. chap. 2.*

voit aujourd'hui ſous ce nom de la traduction de Cornelius Nepos paſſe pour ſuppoſé. On y conte le jugement de Paris comme un ſonge employé par ce Prince pour obtenir de ſon pere le commandement d'une armée navale contre les Grecs. Homere le conte, en paſſant, pour rendre raiſon de la haine de Junon & Minerve contre Paris & contre toute ſa maiſon ; & Virgile en marque les ſentimens gravez dans le cœur de Junon, comme la ſource de tous les malheurs des Troyens. (1)

Priam (2) s'étoit rendu un des plus puiſſans Rois de l'Aſie; il avoit pluſieurs enfans légitimes, & d'autres en plus grand nombre de ſes concubines ; il avoit orné & fortifié ſa capitale, où il avoit bâti un Palais & des Temples ſomptueux, avec un autel ſur lequel il conſacra une ſtatuë au Souverain des Dieux, & il avoit placé l'effigie fatale de Pallas venuë du Ciel dans la fortereſſe. Les Grecs l'appellerent *Priam*, c'eſt-à-dire *racheté*, (3) pour s'être racheté des mains de ſes ennemis.

Paris, ou Alexandre, car il avoit ces deux noms, qui étoit un de ſes fils, fut élevé parmi des Bergers, & fut Berger (4) lui-même. Dans

(1) Manet altâ mente repoſtum Judicium Paridis. 1. Æneid. Et HYGINUS in Fabulis. Fab. 92.

(2) DARES PHRYGIUS *au commencement de ſon hiſtoire.* CICERON *au* 1. *des Tuſculanes. n.* 85. APOLLODORE *liv.* 3. *de ſa bibliot.*

(3) Ab Jove demiſſum Palladium, & in Ilio expoſitum. APOLLODORE *au ſuſd. liv* 3.

(4) Paſtor cum traheret per freta. HORACE, *Ode* 15. *du livre* 1.

Dans cette profession il avoit éprouvé son courage à la chasse contre les bêtes feroces. Il s'y étoit aussi acquis une si grande réputation de sagesse & de justice, qu'il fut choisi par Jupiter, pour arbitre du mérite & du prix de la beauté, entre la Déesse de la puissance, la Déesse de la sagesse, & la Déesse de la volupté. Ces trois divinitez se présenterent devant lui, sur le haut mont Ida, quelques-uns ont dit que ce fut en songe & dans le sommeil; les Poëtes content qu'il étoit éveillé. Elles lui étalent leurs attraits & leurs avantages, elles n'épargnent ni caresses ni promesses pour obtenir la préference. Junon veut le gagner par la promesse d'un grand Empire, de richesses immenses & d'un grand pouvoir. Minerve l'assure qu'elle le remplira de sagesse, de connoissance, de prudence & de vertus. Venus lui offre les plaisirs de l'amour, & la possession de la plus belle femme de l'univers. Paris (1) écoute & compare ces offres & ces avantages; il hésite, il est retenu quelque tems par l'habitude de la sagesse, dans laquelle il avoit vêcu, & par l'ambition qu'il avoit ressentie jusqu'alors; mais enfin entraîné par les caresses de Venus & par les charmes de ses promesses, il lui donne le prix. Il préfera la volupté à la sagesse & à la puissance, & s'attira l'indignation des divinitez méprisées.

Quand

(1) Hæsitat ergo animo juvenis perplexus & anceps
Quid faciat de qua judicium ille ferat:
Vincere erant omnes dignæ, judexque verebar
Non omnes causam vincere posse suam. OVIDE *dans l'Epitre de Paris à Helene.*

Quand il fut reconnu fils de Priam, & dans la prosperité, il enleva Helene femme de Menelas Roi de Sparte qu'il emmena par l'Egypte à Troye. Dès-lors il perdit la sagesse, la justice, & le courage; il causa la destruction entiere de cette capitale qui fut brûlée, de tout le Royaume & de toute sa maison, dont il ne resta que des miserables ruines & une triste memoire (1). Les enfans du Roi y furent massacrez sous les yeux de leur pere. Les Troyens qui échaperent aux fureurs de cette longue guerre, & qui survêquirent à la ruine de leur païs, furent exilez, (2) captifs & dispersez chez leurs ennemis, comme il leur avoit été prédit par les devins. Les Dieux conserverent néanmoins des restes de ce Peuple, en consideration de leur pieté, pour rétablir la Religion de leurs Ancêtres & fonder un Royaume encore plus florissant que celui de Priam. (3)

L'esprit, la suite & l'assemblage de tous les traits de cette célebre Fable, en font découvrir l'original dans la célebre Histoire de Salomon, fils du Roi David; il n'y a qu'à les raprocher & quelques autres endroits de l'Histoire Sainte; ensuite nous dissiperons les scrupules de Chronologie qu'on pourroit y former.

La Fable a mêlé plusieurs traits de Priam avec ceux de Paris, comme elle a pris de l'Hif-

(1) Et campos ubi Troja fuit. *Au 3. de l'Eneïde.*

(2) Diversa exilia adversas quærere terras, Exiliis agimur divûm. *Au même.*

(3) DICTYS CRETENSIS *vers la fin du 3.*

l'Hiſtoire des traits de David avec ceux de Salomon.

David avoit eu de pluſieurs femmes & concubines quantité d'enfans, dans leſquels il fut malheureux, il tomba dans le crime par l'enlevement d'une femme qu'il ravit à ſon mari; il en fut puni, il vit tout Iſraël (1) revolté contre lui, ou ravagé par une peſte (2) prodigieuſe. Il avoit été Berger dans la Fable, & il donna à tout ſon Peuple le nom de *racheté*, (3) après avoir été chaſſé lui-même deux fois de Jeruſalem.

Salomon ſon ſucceſſeur & paiſible poſſeſſeur de ſon Royaume réüni dans ſa plus grande ſplendeur, (4) épouſa une fille de Pharaon (5) Roi d'Egypte & l'emmena à Jeruſalem. Il aggrandit cette ville; il y bâtit des Palais magnifiques, & le ſuperbe Temple pour y offrir des ſacrifices à Dieu; il y fit porter l'Arche & le Tabernacle de l'Alliance, dont Dieu même avoit donné le modele.

Un jour, après avoir ſacrifié ſur un autel de *Gabaon*, dont le nom ſignifie *lieu élevé*; pour demander à Dieu ce qui lui étoit le plus néceſſaire, (6) Dieu ſe fit voir à lui dans un ſonge; il lui repreſenta les avantages d'une longue vie abondante en richeſſes, & en toute ſorte de commoditez & de plaiſirs; ceux d'un grand pouvoir & d'une vie glorieuſe, qui

(1) *Livre 3. des Rois, c. 20. v. 2.*
(2) *Livre 1. des Rois, chap. 17.*
(3) *Livre 2. des Rois chap. 7. verſ. 23.*
(4) *Liv. 3. des Rois, ch 3. v. 1.*
(5) *Au même livre c. 4.*
(6) *Livre 3. des Rois, ch. 3.*

qui lui ſoumettoit tous ſes ennemis ; & ceux de la ſageſſe qui lui feroit gouverner ſon peuple avec juſtice & ſuivant les ordres de Dieu ; c'eſt l'original d'où la Fable a pris ſes trois Déeſſes, il lui donna le choix de ces avantages. Salomon choiſit le cœur docile aux loix de Dieu, avec la ſageſſe pour conduire ſon Royaume, & pour diſcerner entre le bien & le mal. Cette demande plut au Seigneur, qui lui donna l'intelligence & la ſageſſe qu'il avoit preferée, & de plus les richeſſes & la gloire au-deſſus de tous les Rois, Salomon (1) fit éclater cette ſageſſe dans ſes jugemens & dans toute ſa conduite. C'eſt ſur quoi on a donné une pareille réputation à Paris, avant qu'il ſe laiſsât ſéduire à Venus.

Après qu'il eut fini le Temple, ſon Palais & tous ſes grands ouvrages, le Seigneur (2) lui apparut une ſeconde fois, & lui promit que s'il n'abandonnoit pas la ſageſſe, la juſtice, & l'obſervation de ſes Loix, il établiroit ſon trône pour toûjours dans ſa poſterité ; ſi au contraire il s'en détournoit, Dieu extermineroit ſa maiſon & ſon Peuple, il rejetteroit le Temple, & feroit de ſon Palais un exemple terrible de ſa juſtice, qui feroit crier à ceux qui paſſeroient devant le lieu où il étoit bâti : *comment le Seigneur a-t-il fait périr cette terre & cette maiſon.*

Salomon demeura encore quelques années attaché à la ſageſſe ; enſuite il ſe laiſſa gagner

(1) *Au même chap. 3. des Rois.*

(2) *Liv. II. des Rois, ch. 9.*

ner par l'amour des femmes ; (1) il en fit venir d'étrangeres, non-ſeulement la fille de Pharaon, mais pluſieurs autres de diverſes nations, de Sidon, des autres Provinces de Chanaan & d'ailleurs, auſquelles la Loi lui défendoit de s'allier. C'eſt d'où a été pris l'enlevement d'Helene par Paris, après qu'il eut abandonné la ſageſſe, l'amour de ces femmes acheva de faire perdre la ſageſſe à Salômon, & le pervertit juſqu'à lui faire ſuivre des Dieux étrangers, à adorer Venus (2) Déeſſe des Sidoniens, & juſqu'à lui bâtir des Temples. (3) Voilà Venus, que Paris dans la Fable préfere aux autres divinitez.

Ces crimes allumerent la colere de Dieu contre Salomon ; il lui fit annoncer (4) qu'il déchireroit ſon Royaume & le feroit paſſer en d'autres mains ; il lui ſuſcita bientôt des ennemis, qui firent ſéparer dix Tribus des douze qui le compoſoient (5).

Roboam ſon fils ne regna pas long-tems en paix ſur les deux Tribus qui lui reſtoient. La cinquiéme année de ſon regne Seſac, Roi d'Egypte vint à Jeruſalem. (6) Il y entra, emporta les treſors du Temple, ceux du Roi & pilla toutes les richeſſes de cette Ville. Ses

(1) *Ch. 11. du même livre des Rois.*

(2) *Au même chap. 11.*

(3) Venus Syria Aſtarthe vocatur, quam Adonidi nupſiſſe traditum eſt. CICERO de naturâ Deorum, 3. n. 59.

(4) *Par le Prophéte Abias, livre 3. des Rois, chap. 12. v. 29.*

(5) *Chap. 11. du même liv. 3.*

(6) *Au même liv. 3. chap. 14. v. 25.*

Ses ſucceſſeurs, (1) à peu d'intervalles près, furent preſque tous malheureux. Le Peuple Juif fut diſperſé, exilé & captif dans les nations, comme il avoit été prédit. La Fable a copié ces prédictions & ramaſſé ces malheurs.

Comme dans l'Hiſtoire, Dieu irrité abandonna ſon Peuple, qu'il le rejetta avec le Temple & leurs Sacrifices; ainſi dans la Fable, (2) tous les Dieux qui avoient ſoutenu l'Empire de Troye, s'en retirerent & en abandonnerent les Temples & les autels. (3) Les divinitez de la puiſſance & de la ſageſſe, & le maître même des Dieux ſe déclarerent contre ce Peuple & contre ſes Princes.

Dieu avoit auſſi prédit en même tems à ſon Peuple, qu'en conſideration de la pieté de David, des Rois ſortiroient de la même race, qu'il en ſortiroit un nouveau Peuple & un nouveau Royaume, bien plus étendu & plus illuſtre que n'avoit été celui de David & de Salomon; que la gloire de la derniere maiſon effaceroit celle de la premiere; (4) que

(1) *Livre 4. des Rois, ch. 15. 17. & 20.*

(2) Exceſſere omnes adytis ariſque relictis
Dii quibus imperium hoc ſteterat. *Au 2. de l'Eneïde.*

(3) Apparent diræ facies,
Inimicaque Trojæ numina magna Deûm,
Hîc Juno, &c.
Jam ſummas arces Tritonia, reſpice, Pallas
Inſédit, &c.
Ipſe Pater Danaïs animos vireſqve ſecundas
Sufficit. Ibid.

(4) Magna erit gloria domûs iſtius plus quam primæ. *Au chap. 2. du Prophéte Aggée.* Cujus regnum ſempiternum eſt, & omnes Reges ſervient ei, & obedient. *Chap. de Daniel.*

que ce nouveau Royaume seroit éternel, & assujetiroit tous les Rois de la terre. Pour imiter ces Prophéties, la Fable a fait prédire de même, que les destins avoient reservé des descendans de ces Princes Troyens en consideration de leur pieté, pour rétablir ailleurs le culte de leurs Dieux, & fonder un nouvel Empire, bien plus puissant que n'avoit été celui de Priam. (1) Le grand Jupiter leur promettoit un Empire sans bornes & sans fin; & tous les Dieux des Troyens firent la même promesse au pieux Enée.

L'esprit de la Fable est de representer, comme a fait l'Histoire, (2) les avantages de la sagesse & les malheurs que son mépris, & la passion des voluptez attirent; c'est ce que les Poëtes ont copié en leur maniere en suivant les traits du fond de l'Histoire. Ils ont même embelli leur Fable de plusieurs autres traits tirez d'autres endroit de l'Histoire Sainte.

La Chronologie des tems si reculez & si obscurs ne peut être qu'incertaine, puisqu'on n'a point d'Historien qui ne soit posterieur de plusieurs siecles à ces avantures. Les Grecs & les Romains convenoient qu'ils n'avoient rien que de fabuleux avant la premiere Olympiade (3) qui ne commença que plus de 450. an-

(1) His ego nec metas rerum, nec tempora pono, Imperium sine fine dedi. *Au 1. de l'Enéïde.*

(2) Nos te Dardaniâ incensâ tuaque arma secuti. Iidem venturos tollemus in astra nepotes. Imperiumque urbi dabimus. *Au 3. de l'Enéïde.*

(3) Usque ad Olympiades nihil exploratum in historiâ Græcorum invenitur, sed omnia confusis conscripta temporibus

années après la ruine de Troye, de 240. après Salomon, & plus de 753. avant Jeſus-Chriſt. Plutarque dit (1) qu'on ne trouve aucun monument certain des Grecs avant la guerre de Troye.

Pour le tems de Salomon, rien ne peut être plus certain que ce qui en eſt rapporté au troiſiéme Livre des Rois, (2) que depuis la ſortie d'Egypte ſous Moïſe, juſqu'au tems que ce Roi commença à bâtir le Temple, il y avoit quatre cens quatre-vingt ans.

Suivant la commune opinion, la priſe de Troye eſt placée cent quatre-vingt ans avant le regne de Salomon; mais ce regne a précedé Homere de trois ſiécles, ſuivant l'avis de quelques Sçavans; & toûjours de plus d'un ſiecle ſuivant ceux qui en diſent le moins. Ce que l'on a du ſuppoſé Dictys de Créte, ne fait aucune mention du Jugement de Paris; & l'on ne ſait en quel tems étoit Darés Phrygien, ni dans quel tems a été ſuppoſé ce qui paroît ſous ſon nom, où ce Jugement eſt rapporté comme un ſonge. Il y a autant d'incertitude à fixer le tems d'Homere. Pauſanias (3) y a trouvé tant de varieté dans les Auteurs, qu'il n'a ſçû qu'en juger. Il nous ſuffit qu'on convient que Salomon étoit au moins plus d'un ſiécle avant Homere, qui a écrit plus de deux ſiécles après la priſe de Troye, & qui eſt le plus ancien Ecrivain de ce fameux ſiége.

L'Arche

poribus ſunt. AFRICANUS 3. Annal. in EUSEBIO, lib 10. cap 3. VARRON *de même.*

(1) *Au commencement de la vie de Théſée.*

(2) *Chap. 6. v. 1.*

(3) *Dans ſes Bœotiques, liv. 9. pag. 586.*

L'Arche d'Alliance qui étoit une espece de coffre fait d'un bois incorruptible par l'ordre, & suivant le modele que Dieu même en avoit donné, & dont les prodiges étoient celebres, a fourni plusieurs idées à la Fable. Les Israëlites la gardoient réligieusement comme un gage précieux de la protection de Dieu ; mais après avoir été battus par les Philistins, (1) un mauvais conseil leur suggera de la tirer du lieu où elle étoit gardée pour la porter dans leur camp. Ils furent défaits pour avoir exposé l'Arche qui fut prise, & l'on compta dès-lors qu'Israël en la perdant, avoit perdu toute sa force & toute sa gloire.

De là s'est formé le fameux Palladium, effigie de Minerve envoyée du Ciel, (2) placée au haut du Temple qu'on avoit bâti dans Troye à cette Déesse. Les Oracles avoient prédit que cette Ville seroit imprenable tandis qu'elle conserveroit ce gage de la protection de la Déesse, (3) & que les Troyens seroient perdus dès qu'ils le laisseroient emporter hors de leurs murailles. Les Grecs instruits de ces Oracles (4) détacherent deux de leurs Chefs ; qui, avec le secours de quelques Troyens, gagnerent les gardes de cette effigie & se la firent livrer. Aussi-tôt les De-

(1) *Liv.* 1. *des Rois*, *c.* 4.

(2) DICTYS CRETENSIS *liv.* II. *de son Histoire*, *pag.* 118.

(3) APOLLODORE *dans sa bibliot. de l'origine des Dieux*, *&* NATALIS COMES *Mytholog. livre* 4. *c.* 6.

(4) *Au même livre* 5. de DICTYS CRETENSIS *c.* 22. *& au ch.* 34. *de Conon*, *rapporté dans le Code* 186. *de* PHOTIUS:

Devins (1) publierent la ruïne de Troye inévitable.

L'Arche, dont la prise avoit si fort réjoüi les Philistins, devint, quand elle fut parmi eux, le sujet de leurs afflictions. (2) Sa présence renversa leurs idoles; les habitans de la Ville d'Azot où elle fut portée, furent frappez de playes & de douleurs horribles dans les parties interieures du dos. La Ville & le voisinage étoient ravagez par la mort, tous les lieux où on la promena en furent également frappez. Enfin les Philistins se virent forcez de renvoyer l'Arche chez les Israëlites; (3) & par l'avis de leurs Prêtres & des Devins ils firent faire des figures d'or des parties dans lesquelles ils avoient été frappez, pour les offrir à Dieu & lui demander grace en renvoïant l'Arche & ces figures avec tout l'honneur qu'ils purent imaginer. (4) Ils la firent porter jusques chez les Bethsamites, qui la reçurent avec les plus vives démonstrations de joïe. Les fleaux des Philistins cesserent; mais les Bethsemites ayant voulu considerer l'Arche de trop près, le Seigneur en fit mourir cinquante mille. (5) Voyons les copies dans la Fable.

Pausanias (6) conte que les Grecs trouverent dans Troye une Arche où l'effigie d'un Dieu étoit enfermé; que cette effigie avoit

(1) Nempe capi Trojam prohibebant fata sine illo. *Au* 13. *des Metamorphoses d'*OVIDE.

(2) *Liv.* 1. *des Rois, chap.* 5.

(3) *Au même ch.* 5. *sur la fin.*

(4) *Chap.* 6. *du même liv. des Rois.*

(5) *Au même chap. v.* 19.

(6) In Achaïcis, lib. 7. p. 435.

voit été donnée à Dardanus par Jupiter même, & qu'Euripyle, petit-fils d'Hercule, un des Princes Grecs ayant ouvert ce coffre, par la curiosité de voir l'effigie, en avoit d'abord perdu l'esprit; sur quoi l'Oracle de Delphes consulté avoit répondu, que là où il trouveroit des hommes qui sacrifieroient avec des cérémonies & un culte differens de ceux des autres Nations, il ne pouvoit entendre par là que les Juifs, il posât cette Arche & la dediât à la Divinité qui y étoit representée. Ce qu'Eurypile ayant fait, il fut remis dans son bon sens. On a aussi attribué les infortunes des principaux Chefs des Grecs, persecutez des Dieux après la ruïne de Troye, à l'enlevement du Palladium fatal, qu'on fait rendre à Enée par Diomede, poussé sur les côtes d'Italie, & garder ensuite religieusement à Rome par les Vestales (1).

Les Fables ont ajouté, comme remarque Bochard, (2) que Bacchus irrité contre les Atheniens qui ne l'avoient pas reçû avec assez de pompe, lorsqu'il leur fut porté de la Bœotie, les avoit frappez de maladies & de douleurs violentes dans les parties secrettes de leurs corps, & que tous ceux qui en étoient attaquez périssoient, jusques à ce que, par ordre d'un Oracle, ils offrirent à ce Dieu des réprésentations des mêmes parties dans lesquelles ils avoient été frappez. Peut-on mé-

(1) DENYS D'HALYCARNASSE *en son premier livre.*

(2) In Chanaan lib. 1. c. 18. & NATALIS COMES *liv. 5. de sa Mythologie, ch. 13. de Bacchus.*

méconnoître dans ces copies l'original des maux envoyez aux habitans d'Azoth & aux Bethſemites, & des remedes que Dieu leur fit enſeigner ?

La Fable ſemble avoir pris auſſi des effets prodigieux de l'Arche, l'idée du fameux cheval, qui n'étoit qu'un grand coffre de bois, qui fit prendre Troye, & que Palæphatus (1) très-ancien & docte Grammairien Egyptien ou Grec, met au nombre des narrations fabuleuſes qui ne méritent aucune foi. A la ſeule approche de l'Arche les murailles de Jericho tomberent d'elles-mêmes, comme ſi les habitans euſſent travaillé de leur côté à les renverſer ; (2) les Iſraëlites entrerent dans la Ville ſans réſiſtance, ils firent un carnage horrible des habitans, ils réduiſirent la Ville en cendres ; la ſeule Raab, avec ſes parens refugiez chez elle, fut exempte de la ruïne generale, comme on lui avoit promis, pour avoir favoriſé les Iſraëlites.

Sur cela la Fable a imaginé ce cheval ſuggeré par la Déeſſe de la Sageſſe (3), comme l'Arche avoit été ordonnée par la Sageſſe Divine. Il avoit auſſi été prédit (4) aux Grecs que le dernier coup fatal à la Ville de Troye, d'où ſuivroit ſa priſe & ſa deſtruction, devoit venir d'un cheval de bois qui en renverſeroit les murs. Les habitans qui vo-

(1) *Dans le Recueil qu'il en a fait.*

(2) *Au chap. 6. de Joſué, & liv. 5. chap. 1. de* JOSEPHE.

(3) Inſtar montis equum divinâ Palladis arte Ædificant. *Au 2. livre de l'Eneïde.*

(4) *Suivant l'hiſtoire du prétendu* DICTYS *de Créte, liv. 5. c. 23. & au ch. 24. de Conon, Code 186. de* PHOTIUS.

voyoient ſans frayeur approcher cette machine, parurent aider eux-mêmes à détruire les murs de leur Ville (1) pour l'y recevoir ; les Grecs entrez ſans obſtacle, la mirent à feu & à ſang : les maiſons, les Temples & tous les édifices ne furent qu'un bucher pitoyable. Enée & Antenor ſeuls furent ſauvez dans leurs maiſons avec ceux des leurs qu'ils avoient voulu refugier, parce qu'ils avoient été d'intelligence avec les Grecs. Le rapport eſt ſenſible de cette copie à l'original.

Jettons les yeux ſur la punition d'Oza, frappé d'une mort ſubite pour avoir eu la temerité de porter la main ſur l'Arche lorſqu'elle parut chanceler, dans le tems que David (2) avec tout le peuple jouoit des inſtrumens & chantoit en l'honneur de Dieu devant elle.

Conſiderons ce châtiment, duquel David & tout Iſraël furent effrayez ; nous ne ſerons pas éloignez d'y reconnoître l'original de la mort de Laocoon, qui ſuivant la Fable, (3) courut ſur la machine fatale & lui donna un coup qui la fit chanceler pendant que tout le Peuple Troyen chantoit des hymnes à

(1) Dividimus muros & mœnia pandimus urbis. *An. 2. de l'Eneïde.*

(2) *Livre des Rois, chap. 6 verſ. 6. & 7.*

(3) Validis ingentem viribus haſtam
In latus, inque feri curvam compagibus alvum
Contorſit, ſtetit illa tremens, &c.
Pueri circum innuptæque puellæ ſacra canunt. &c.
Tum verò tremefacta novus per pectora cunctis,
Inſinuat pavor & ſcelus expendiſſe merentem
Laocoonta ferunt.
An. 2. de l'Eneïde.

à la loüange des Dieux ; ce qui fut dans l'instant ſuivi de ſa mort par un châtiment qui épouvanta tous les Troyens. La Fable tournant cette avanture à ſon ſyſtéme, ſemble avoir voulu conſerver dans le nom de *Laocoon* (1), qui veut dire *une voix forte*, le ſens d'*Oza*, qui en ſa Langue ſignifie force.

Dans un autre endroit de l'Hiſtoire Sainte, (2) comme le Prophéte Balaam alloit avec les députez des Madianites pour maudire l'armée des Iſraëlites, l'âneſſe qui le portoit ayant apperçû un Ange qui venoit à ſon maître ſe tourna, ſans que tous les coups que celui-ci lui donnoit puſſent la faire avancer, & elle ſe laiſſa tomber ſous lui. Dieu ouvrit la bouche à cette âneſſe, & lui fit dire avec des paroles bien articulées : Pourquoi me frappez-vous ſi fort ? vous avois-je jamais manqué juſqu'ici, ou fait rien de ſemblable; pouvez-vous fuir l'exécution des ordres de Dieu ? Balaam cependant pourſuivit ſon chemin, mais il ne put aller contre ces ordres ; les Madianites furent défaits par les Iſraëlites, paſſez au fil de l'épée, & Balaam avec eux (3).

C'eſt d'où Homere peut avoir pris l'idée & la hardieſſe, qu'on lui a reprochées & qui paroiſſent contre l'eſprit de ſes fictions, de faire parler un des chevaux d'Achille (4). Il alloit au combat, plein d'ardeur ſur ſon chariot, il preſſoit ſes chevaux d'une voix menaçante, lorſqu'un d'eux lui parla diſtinctement

(1) *Λακω, je fais retentir ma voix.*
(2) *Chap. 22. des Nombres, & livre 4. ch. 2. de* JOSEPH.
(3) *Chap. 23. 24. & 31. des Nombres.*
(4) *Livre 19. de l'Iliade ſur la fin.*

ment dans le même ſens de l'âneſſe de Balaam, pour ſe plaindre & s'excuſer, en lui repréſentant qu'il n'avoit rien à leur reprocher, mais qu'avec tout leur zèle pour le ſervir, il n'etoit pas poſſible de réſiſter à la volonté des Dieux. Achille continua ſa courſe au combat, & peu de tems après il y fut tué.

Les noms que les Poëtes ont donné aux fleuves de Troye ſont de leur invention. Celui de Simoïs a été formé ſur le ſens du nom du Jourdain, qui dans la Langue Phénicienne ſignifie *Fleuve du Jugement*. *Simoo* (1) en Grec veut dire *reprendre*, *corriger*; ils ont dit *le Fleuve de correction*, pour ſuivre dans ſa ſignification le nom du fleuve de Jeruſalem.

Le *Scamandre*, autre Fleuve Poëtique de Troye, veut-dire *un canal*, *une foſſe* (2), où tant d'hommes furent enſevelis, de *ſcamma* Grec, qui veut dire, *canal*, & *Andros*, *homme*; on croit que c'eſt le même qu'ils ont appellé *Xanthus*, du Grec *Xanthos* (3), *rouge*, comme qui diroit rougi de ſang.

Le nom d'*Hermione* donné à la fille de Menelas & d'Helene, eſt le nom Phénicien de la femme de Cadmus, du mont *Hermon* dans le païs de Chanaan, d'où Cadmus ſe ſauvant dans la Gréce y porta les Religions & les connoiſſances des Phéniciens, comme Orphée y avoit porté celles des Egyptiens (4).

Le nom de *Priam* Grec, veut dire *racheté*; c'eſt auſſi le nom que David avoit donné à ſon peuple. *David* en Hébreu veut dire *aimé*,

(1) Σιμοαν.
(2) Σκαμμα, *foſſe*, & ανδρος, *homme*.
(3) Χανθος.
(4) DENYS D'HALYCARNASSE, *liv.* I. *p.* 4.

aime, & *Alexandre* qui étoit l'autre nom de Paris, veut dire *charitable* & *secourable*.

Salomon, c'est-à-dire *qui aime la paix*, & *Parisos* (1) Grec, *qui aime l'égalité & l'union*. C'est aussi le caractere que ses Chantres lui donnent: *Goûtez* (2), lui disent-ils, *les plaisirs de la paix, laissez les périls de la guerre à ceux qui cherchent de la réputation par une mort sanglante*; on lui fait tenir à lui-même un pareil langage (3).

Le nom de *Michol*, femme de David, veut dire *la seule parfaitement belle*; c'est aussi par où a été désignée & caracterisée Helene, femme de Paris, connuë pour la plus belle de toutes les femmes. David n'eut point d'enfans de Michol (4); la Fable dit que Paris n'en eut point d'Helene.

Le pere de David étoit *Isai*, qui en Hébreu veut dire *être* (5) ou *existant*; on a donné au pere d'Achille un nom du même sens; c'est *Pelée*, formé de *Pelo* ou *Pelomai*, qui veut dire *je suis* (6), & à l'infinitif être.

Le nom de *Philistins*, sur lesquels David conquit Jerusalem, veut dire en leur Langue, *foulé aux pieds*, *dispersé*, *ruiné*. Le nom de *Troyen* veut dire *blessé*, *abattu*, du verbe Grec *Troo* (7), blesser.

(1) Παισσς
(2) Otia tutus agas, onerosa relinque pericla.
Poëme du Jugement de Paris par Godefroi.
Bella gerant alii,
Lui dit-on dans OVIDE.
(3) Non sunt mihi bellica curæ munera, &c.
Dans le susdit Poëme de GODET.
(4) *Livre 2. des Rois, ch. 6. v. dernier.*
(5) Ens vel existens.
(6) Πελω ou πελομαι, sum.
(7) Τρωω.



DES SACRIFICES.

DIEU n'avoit pas besoin de Sacrifices. Il ne les a voulus que pour donner aux hommes ce moyen de reconnoître sa souveraineté sur toutes ses creatures par cette marque de leur soûmission & par l'aveu de leur néant devant lui : il ne pouvoit donc les agréer qu'autant qu'ils étoient accompagnez de la fidelité & de la bonne volonté de ceux qui les lui offroient. C'étoit ceux-là dont il déclare que l'odeur lui étoit agréable : mais lorsqu'ils lui étoient offerts par des esprits révoltez contre lui, ou par des cœurs corrompus, il les rejettoit & il proteste par ses Prophétes qu'ils lui étoient en abomination (1). C'est de là qu'un des sages Législateurs Payens (2) Zaleucus de Locres disciple de Pythagore, qui avoit si long-tems étudié sous les Prêtres Egyptiens les connoissances que ceux-ci tenoient des Hébreux, avoit pris ce qu'il insera dans ses loix : „ Que ce n'étoit „ pas

(1) Quo mihi multitudinem victimarum ? nolui &c. Incensum abominatio est mihi. *Au chap. 1. d'Isaïe.* Victimæ impiorum abominabiles Domino. *Proverb. 15 vers. 8.*

(2) *Rapporté au livre 12. de la Bibliot. de* DIODORE *de Sicile p. 299.*

„ pas par des Sacrifices ſomptueux, mais
„ par la juſtice & par la probité qu'on pou-
„ voit ſe rendre les Dieux favorables.

C'eſt particulierement par les Sacrifices que le démon a voulu, pour ainſi dire, contrefaire Dieu & s'attirer le culte qui n'étoit dû qu'à la Divinité, en ſe faiſant rendre par les hommes cette reconnoiſſance de leur ſoûmiſſion & de leur dépendance. Si les hommes n'euſſent premiérement ſacrifié au vrai Dieu Créateur, par ſon inſpiration & par ſon ordre; ni les hommes ne ſe feroient jamais aviſez de cette eſpece de culte pour leurs fauſſes Divinitez, ni les démons n'auroient pû avoir le déſir & la penſée de porter les hommes à leur offrir des Sacrifices. Ils ne pouvoient les ambitionner, comme l'a remarqué S. Auguſtin dans ſon merveilleux ouvrage de la Cité de Dieu (1), que parce que ce culte reconnoiſſoit la ſouveraineté du maître auquel on le rendoit. Auſſi les démons n'étoient pas délicats ſur les diſpoſitions de ceux qui leur ſacrifioient; au contraire les plus dépravez, les plus ſcelerats étoient ceux dont ils témoignoient agréer & deſirer davantage les Sacrifices. Ils en inſpiroient, ou en ordonnoient, pour les deſſeins les plus mauvais & les plus impies. Ils vouloient enfin de ceux qu'ils tenoient dans leur eſclavage des Sacrifices, non ſeulement contre la pieté, mais encore contre l'huma-

(1) Non ob aliud fallaces dæmones ſuperbè ſibi ſacrificia exigunt, niſi quia vero Deo deberi ſciunt, non enim cadaverinis nidoribus ſed divinis honoribus gaudeant. De Civitate Dei, lib. 10. c. 19.

l'humanité en se faisant immoler des hommes-mêmes. Ce sont les suites de la corruption de la verité & de la Religion.

L'Histoire Sainte a conservé l'origine des Sacrifices, presque aussi ancienne que celle de l'univers, par les premiers hommes qui ne pouvoient s'être égarez du véritable culte, ni méconnoître Dieu qui leur faisoit la grace de leur parler encore familierement. Caïn fils d'Adam, qui s'adonna à la culture de la terre, offroit au Seigneur les prémices des fruits qu'il recueilloit. Abel son frere, qui s'étoit fait pasteur de brebis, lui sacrifioit des premiers nez & des plus gras de ses troupeaux. Le Seigneur qui discernoit les dispositions interieures de ces deux freres, témoigna qu'il agréoit les Sacrifices d'Abel, en les consumant par le feu qu'il envoyoit du Ciel comme pour en faire monter l'odeur vers lui; & qu'il n'étoit pas satisfait de ceux de Caïn, sur lesquels il ne faisoit pas descendre ce feu du Ciel. C'est le sentiment commun des Commentateurs de l'Ecriture & des Peres de l'Eglise, fondé sur le témoignage que Dieu donna depuis en plusieurs occasions d'éclat en faveur des sacrifices pour lesquels il vouloit faire paroître son agrément. C'est ce qu'on voit dans le Levitique (1), dans les Livres des Paralipomenes (2), & dans le troisiéme Livre des Rois (3).

Quand les eaux du Déluge se furent retirées, Noé au sortir de l'Arche offrit en holo-

(1) *Levitique chap. 9. v. 24.*
(2) *1. Paralip. chap. 21. v. 26. & livre 2. ch. 7. v. 1.*
(3) *Ch. 3. des Rois, ch. 18. v. 38.*

locauſte au Seigneur, ſur un Autel qu'il lui éleva, des animaux & des oiſeaux de chaque eſpece, de ceux qui n'étoient pas reputez immondes (1).

Abraham, dans le tems duquel il n'y avoit pas encore de Loi écrite, offroit auſſi des ſacrifices d'animaux; & après que Dieu, content de ſa ſoumiſſion, l'eut arrêté ſur le point d'immoler ſon fils, ſuivant l'ordre qu'il ne lui en avoit donné que pour l'éprouver, il ſacrifia en holocauſte au lieu de ſon fils, un belier que Dieu fit trouver devant lui (2).

Job de même, avant la Loi écrite, après que ſes enfans avoient fait des feſtins entre eux, offroit pour eux des holocauſtes à Dieu (3). C'étoient des Sacrifices de bêtes qu'on faiſoit toutes conſumer par le feu; c'eſt ce que le mot Grec *Holocauſte* ſignifie.

Il eſt très-vraiſemblable que, dès le tems d'Abraham, les Sacrifices s'étoient auſſi introduits avec l'Idolâtrie dans les nations en l'honneur des faux Dieux qu'elles adoroient, & ſans doute d'abord après que le démon eut pû faire abandonner à quelques hommes le culte & la connoiſſance même de Dieu, pour ſe faire honorer au lieu de lui ſous diverſes figures, il ne tarda pas à uſurper & à ſe faire déferer l'hommage des Sacrifices, parce que les hommes portez par leur nature même à la Religion ne pouvoient ſe paſſer d'un culte exterieur, ſans le ſecours duquel le

(1) *Au 8. de la Geneſe, chap. 20 & 21.*
(2) *Au 22. de la Geneſe, v. 13.*
(3) *Chap. 1. de Job, v. 5.*

le démon n'auroit pû les retenir dans leurs égaremens. Or il ne le pouvoit mieux que par l'imitation du même culte que Dieu s'étoit fait rendre depuis le commencement du monde & que la tradition enſeignoit aux nations avoir été rendu à celui qu'on avoit reconnu pour l'Auteur & le Maître de toutes les créatures.

Moïſe, Legiſlateur des Juifs, trouva donc l'uſage des Sacrifices établi non ſeulement chez les Hébreux deſcendans d'Abraham, habitans de l'Egypte depuis trois ſiécles, mais auſſi parmi les Egyptiens naturels. Cela paroît en ce que les Hébreux mêmes, dès qu'ils furent dans le Déſert & que la retraite de Moïſe ſur la montagne put leur faire penſer qu'ils ne le reverroient plus, immolerent des victimes à la ſtatuë du veau qu'ils avoient fait fondre, comme ils l'avoient vû pratiquer dans l'Egypte (1). Mais par les loix que Moïſe donna à ce peuple, telles qu'il les recevoit de Dieu même (2), il regla l'uſage de ces Sacrifices, afin qu'il fût conſtant & qu'on ne pût ni y ajoûter ni en retrancher.

Il les commanda premiérement de la part de Dieu par cet ordre : *Vous ne vous préſenterez pas devant moi avec les mains vuides* (3), dit le Seigneur. Enſuite il leur preſcrivit toutes les regles & les cérémonies des Sacrifices deſquelles ils ne devoient pas ſe départir.

(1) *Au 32. de l'Exode.*
(2) *Au 12. du Deuteronome v. dernier.*
(3) Non apparebis in conſpectu meo vacuus, *Exodi 23.* v. 15.

tir. Ce qu'il ne fit pas pour leur en donner de nouvelles, mais pour fixer celles qui étoient déja en usage parmi eux, que leurs prédecesseurs avoient reçûës par la tradition & observées religieusement, & pour les prémunir contre les altérations dont les nations idolâtres avoient corrompu ce qu'elles avoient emprunté de la vraye Religion (1). *Il n'y a que le Dieu des Juifs, le seul vrai Dieu qui soit l'auteur de la Religion & qui ait enseigné les regles du culte qui lui est dû. Il en a donné lui-même la connoissance à la race d'Abraham & à son Peuple élû, & il est ensuite venu converser avec les hommes*, dit le Prophéte Baruch.

Ainsi, bien loin de copier les Egyptiens qui n'étoient eux-mêmes que des copistes du divin modele, Moïse défendit expressément à son Peuple d'imiter leurs cérémonies dans les Sacrifices & dans tous les exercices de la Religion. *Vous ne sacrifierez* (2), leur dit-il, *ni suivant l'usage des Egyptiens parmi lesquels vous demeuriez, ni comme vous verrez faire dans le païs de Chanaan où je dois vous établir, ni ne vous conformerez à leurs regles & à leurs coûtumes*. C'est pour vous en préserver & pour vous distinguer de ces nations que Dieu

(1) Hic est Deus noster & non alius adversus eum. Hic addidit omnem viam disciplinæ & tradidit illam Jacob puero suo. Post hæc in terris visus est & cum hominibus conversatus est. *Baruch.* cap. 3.

(2) Juxta consuetudinem terræ Ægypti, in quâ habitastis, non faciatis, & juxta morem regionis Chanaan ad quam ego introducturus sum vos non agetis, nec in legitimis eorum ambulabitis. *Chap. 18. du Levitique v. 3. & 12. du Deuter. v. 30.*

Dieu vous donne par ma bouche ces saintes loix.

Pour se convaincre qu'il n'établissoit rien de nouveau & qui ne fût conforme à ce qui avoit été pratiqué de tout tems par ceux qui avoient conservé la pureté du culte du vrai Dieu, il ne faut qu'observer la distinction des animaux mondes & immondes dans le Sacrifice que Noé fit après le Déluge, de même que Moïse la regle par ses loix (1). Dieu avoit ordonné à Noé de faire entrer dans l'Arche un bien plus grand nombre d'animaux & d'oiseaux mondes propres à être sacrifiez que d'immondes (2); & quand il sortit de l'Arche il les sacrifia suivant cet ordre (3). Ainsi non seulement les Sacrifices, mais également leurs regles précedoient de tous les tems la Loi de Moïse.

On voit aussi par là qu'il n'y a pas raison de penser qu'on n'ait immolé des animaux qu'après le Déluge, lorsqu'on a commencé d'en manger, puisqu'Abel immoloit des premiers nez & de la graisse de ses troupeaux; ce qui peut être confirmé par cet endroit de l'Apocalypse où le Sacrifice du Divin Agneau figuré par ceux de l'Ancien Testament est dit avoir commencé dès l'origine du monde (4).

Noé sortant de l'Arche immola des animaux mondes en holocauste (5); & dans ce tems

(1) *Chap. 11. du Levitique.*
(2) *Chap. 7. de la Genese, v. 2.*
(3) *Chap 8. de la Genese.*
(4) Agni qui occisus est ab origine mundi. *Dans l'Apocalypse 13. v. 8.*
(5) *Au chap. 7. de la Genese.*

tems les hommes n'étoient pas encore dans l'ufage de manger des animaux ; ce ne fut par conféquent ni après l'ufage de la chair des bêtes, ni après l'établiffement de l'Idolâtrie qu'on commença feulement de facrifier des animaux. L'ufage de pareils Sacrifices précede toutes ces époques dans la vraye Religion.

Ce font donc les Sacrifices ordonnez de Dieu & pratiquez dans tous les tems, même avant la Loi de Moïfe & avant le commencement de l'Idolâtrie, qui font l'original de tous les Sacrifices établis dans les fuites; ceux-là n'ont jamais changé ni fouffert aucune altération, foit par le tems, foit par le mélange des nations, jufqu'au Divin Sacrifice dont tous les autres n'étoient que la figure.

Au lieu que les Sacrifices offerts aux démons par les Payens, étant des copies forgées par la fuggeftion de ces efprits d'erreur & par les fantaifies des hommes, ont été fujets aux variations, aux excès, aux indignitez, aux cruautez & à tous les défauts par lefquels ils ont corrompu & défiguré ce qu'ils avoient pris du divin original. Auffi les Egyptiens & les autres peuples qui avoient eu & entretenu d'abord plus de commerce avec les Juifs, & après ceux là les Grecs & les Romains ont confervé plus de conformité dans leurs cérémonies & Sacrifices avec les cérémonies & Sacrifices des Juifs, comme on le voit dans les Hiftoriens dont nous rapporterons quelques particularitez. Au contraire les Sacrifices des Perfes, des Scythes & autres Barbares, comme Hero-

dote

dote les décrit, en sont bien plus differens, & ont beaucoup moins de rapport avec ces premiers Sacrifices qui sont les originaux de tous les autres, ainsi que nous le verrons.

Dans les commencemens de la Religion Payenne on n'offroit aux Dieux que des fruits de la terre, du lait, de la farine, des gâteaux ou des épis de bled rôtis, de l'huile, des fleurs, des parfums. Ce premier usage se conserva quelque tems & avec diversité parmi les nations. Pline remarque qu'encore de son tems il étoit observé dans plusieurs païs (1).

Platon (2) atteste qu'on n'immoloit point anciennement des animaux en l'honneur des Dieux dans les tems que les hommes n'en mangeoient pas, qu'on leur offroit seulement des fruits de la terre, des gâteaux arrosez de miel & des choses de cette espece, & qu'on regardoit comme impie de manger de la chair des bêtes & de fouiller les Autels de leur sang (3). Pausanias nous apprend de même que c'étoit la coûtume des Anciens (4), & que Cecrops, qui le premier appella Jupiter Souverain, ordonna qu'on l'honorât dans Athenes suivant cet usage (5). On

(1) Verum & diis lacte rustici multæque gentes supplicant & molâ tantum salsâ litant. PLINE *dans la Preface de son histoire.*

(2) *Au 9. de ses Loix, p. 556.*

(3) Vesci carnibus & Deorum aras imbuere sanguine impium videbatur. *Au même endroit de* PLATON.

(4) Prisco parentum ritu. *Au livre 6. des Eliaques de* PAUSAN. *p. 3 6*

(5) Cecrops cum primus Jovem cognomine supremum appellasset, nihil vitâ præditum ei immolandum duxit,

On en voit la confirmation dans plusieurs autres Auteurs, & particulierement dans Ovide au sujet du culte qu'on rendoit à la Déesse Cybele. (1) „ Ce n'étoit, dit-il, „ qu'avec du lait & des fruits que la terre „ portoit d'elle-même, qu'on lui faisoit des „ offrandes ; on y mêle du lait caillé avec „ des herbes bouillies, afin que cette pre- „ miere mere des Dieux y reconnoisse la nour- „ riture de nos premiers peres.

Plusieurs raisons autorisoient chez les nations cet usage de n'offrir dans les commencemens que des fruits de la terre & non des Sacrifices d'animaux. Le culte de la vraye Religion avoit commencé de même par Caïn, qui le premier fit des offrandes de ce que lui produisoit la terre qu'il cultivoit ; & comme les fruits de la terre furent la premiere & longtems la seule nourriture des hommes, ils offroient aux Dieux de ce qu'ils mangeoient, & s'abstenoient de sacrifier ce qu'ils s'abstenoient de manger. D'ailleurs cette sorte d'offrande étoit bien plus aisée à chaque particulier, soit pour l'appareil, soit pour la dépense. Enfin il s'y mêla de la croyance ridicule du passage réciproque des ames des corps des hommes dans les corps des bêtes, & de ceux-ci dans le corps des hom-

duxit, sed libâ tantum patriâ. *Le même* PAUSAN. in Arcadicis, lib. 8. pag. 4 6.

(1) Lacte mero veteres usi narrantur & herbis,
Sponte suâ si quas terra ferebat, ait;
Candidus elixæ miscetur caseus herbæ,
Cognoscat priscos ut dea prisca cibos.
OVIDE *au* 4. *des Fastes*.

hommes[1], & que ces ames fussent une portion de la Divinité ou de l'ame du monde. Telle fut l'opinion de Pythagore, fort répanduë chez les nations, rapportée par Ovide (1) & confirmée par Platon, qui dans l'endroit que nous avons cité, traite d'impieté de manger ou d'immoler des bêtes. Ceux qui en vinrent jusqu'à les adorer, n'avoient aussi garde de les faire servir à leur nourriture ou à leurs Sacrifices. Ce fut aussi pour combattre ces deux erreurs de la transmigration des ames & de la divinité des bêtes, comme quelques-uns l'ont cru, que Dieu voulut qu'on lui en immolât.

Herodote, dont la Patrie, qui étoit la Ville d'Halicarnasse (2) dans la Carie, étoit une colonie des Grecs, & qui pour s'instruire, à ce qu'il nous apprend, avoit voyagé dans l'Egypte, dans la Phénicie & à Tharse, colonie des Phéniciens dans la mer Egée, enseigne que les Egyptiens furent les premiers qui dirent que l'ame étoit immortelle. Ils devoient sans doute cette connoissance aux Hébreux (3) comme tous les autres que nous remarquons dans le cours de cet Ouvrage. Cet Auteur ajoûte (4) qu'ils

y

(1) Quoslibet occupat artus
Spiritus, èque feris humana in corpora transit.
Inque fera noster, &c.
OVIDE *au 15. des Metamorphoses.*

(2) In Euterpe, p. 40. 44. & 47.

(3) *Il a été déja observé combien les Hébreux & les Egyptiens avoient été mêlez ensemble par le long sejour des premiers dans l'Egypte, de sorte que souvent même on confondoit ces deux nations & que les Hébreux ont été pris pour Egyptiens.*

(4) In Euterpe, p. 60.

y mêloient aussi la croyance que cette ame séparée du corps par la mort, passoit en divers autres corps durant trois mille années; que les Grecs s'étoient attribué l'invention de ces connoissances, & qu'il sçait les noms de ceux d'entr'eux qui ont voulu usurper cet honneur. Nous voyons par l'attestation de ce témoin bien instruit & non suspect, que les grandes véritez de la Religion avoient commencé d'être connuës par les Egyptiens qui les avoient alterées, & que les Grecs ne les tenoient que des Egyptiens, quoiqu'ils voulussent passer pour en être les premiers Auteurs.

Cette opinion de la transmigration des ames étoit apparemment née dans l'esprit des Philosophes payens par un sentiment confus & par la vûë des désordres que le pêché originel a causez dans nos ames, où parmi les grands sentimens & les hautes impressions de leur divine origine, il a répandu des inclinations & des passions semblables à celles des bêtes. Ce qui paroissoit incompréhensible à ceux qui sans connoître cette cause, voyoient tant de bassesse avec tant de sublimité & tant de contrarieté dans ces ames qu'ils reconnoissoient émanées & comme une portion de la Divinité (1). „ Ils étoient, dit saint Au-
„ gustin, frappez de ce prodige, & ils en
„ igno-

(1) Divinæ particulam auræ unde quidquid venit eo iterum redit, spiritus quidem Cœlo corpusque terræ. EURIPIDES in Phœnissis.

Et Lucrece livre 2. Cedit item retro de terrâ quod fuit ante,
In terram; sed quod missum est ex ætheris oris,
Id rursum Cœli fulgentia tecta receptant.

„ ignoroient la cause (1). Ils sentoient la noblesse de l'ame, l'élevation de ses sentimens, de ses désirs & de ses lumieres ; & avec cela son ignorance, ses foiblesses, ses désordres & son éloignement du souverain bien pour lequel elle se sent faite : ils sçavoient qu'elle est l'ouvrage de Dieu tout bon & tout juste ; & cependant les miseres de la vie & la voix de la nature les instruisoient que cette vie est un état de condamnation & de supplice. Ainsi, au défaut de pouvoir démêler le peché originel qui concilie ces contrarietez prodigieuses, ils forgerent une autre espece de peché originel contracté par les ames avant qu'elles entrent dans les corps des hommes. C'est ce que les Payens ont reconnu eux-mêmes, suivant la remarque de Cicéron dans un dialogue d'Hortensius allegué par S. Augustin, où Cicéron dit (2) „ que leurs anciens Poëtes & Théologiens „ ont entrevû quelque chose de la vérité, „ lorsque toutes les erreurs & les miseres de „ la vie des hommes leur ont fait penser „ qu'en naissant nous étions chargez d'ex- „ pier par ces miseres des crimes que nous „ avions commis dans une vie précedente, „ & que ces crimes avoient obligé la Justice „ divine d'attacher nos ames à nos corps par „ un

(1) Rem viderunt. Causam nescierunt. S. AUGUSTIN.

(2) Ut qui nos ob aliqua scelera suscepta in vitâ superiore, pœnarum luendarum causâ natos esse dixerint, aliquid vidisse videantur. Et ut quondam apud crudeles Hetruscos, sic nostros animos cum corporibus copulatos ut vivos cum mortuis esse conjunctos. Ex Cicerone. S. AUGUST. contra Julianum Pelagianum lib. 5. c. 15. & seq.

„ un ſupplice ſemblable à celui que des ty-
„ rans avoient fait ſouffrir à des hommes
„ qu'ils attachoient à des cadavres". Mais comme cette autre vie avant celle-ci n'eſt qu'une imagination chimerique, on ne peut, avec S. Auguſtin, qu'y reconnoître les effets du peché originel.

Les payens paſſerent cependant bien-tôt aux Sacrifices des animaux pour copier ceux de la véritable Religion. Auſſi trouvons-nous dans leurs plus anciens Auteurs que ces Sacrifices étoient déja établis; ils remarquent ſeulement qu'ils ne l'étoient pas de même dans ce qu'ils appellent les premiers tems auſquels on n'enſanglantoit pas, diſent-ils, les Autels du ſang des taureaux égorgez avec injuſtice & avec impieté (1). Mais comme leurs Sacrifices n'étoient pas reglez par la vérité éternelle, ils furent ſujets à toutes ſortes de variations. De là après les animaux dont on ſe nourriſſoit & qu'on avoit coûtume d'immoler, on en vint à en immoler d'autres qui ſembloient n'être faits que pour le ſervice des hommes, & non pour leur nourriture, comme des chevaux (2), des chiens, des ânes & de toute eſpece d'animaux & d'oiſeaux. Moïſe au contraire n'avoit deſtiné aux Sacrifices que les animaux dont on mangeoit dans l'uſage ordinaire; ce qui ne changea

(1) Taurorum cæde immeritâ non ara madebat.

(2) Quid tuti ſupereſt, &c.

Placat equo Perſis radiis Hyperiona cinctum.
Exta canum triviæ vidi libare Sabæos.
Cæditur & rigido cuſtodi ruris aſellus.
Tuta diu & volucrum proles tum denique cæſa eſt.
OVIDE *au* 1. *des Faſtes*, *v.* 385. *&* 445.

gea jamais chez les Sectateurs de sa loi. Les Sacrifices de cette Loi divine, toûjours les mêmes, conserverent l'offrande des fruits, de la farine, des gâteaux avec de l'huile & du sel, mêlez dans le Sacrifice ordinaire des animaux, comme ils étoient reglez dans l'Exode (1) & dans le Levitique (2). Cela fut aussi suivi dans les Sacrifices impies pour y garder quelque ressemblance avec l'original des saints Sacrifices.

Le démon, qui pour s'y conformer & se faire rendre les honneurs divins avoit voulu conduire les hommes à lui sacrifier des animaux, s'étoit servi du secours de leurs passions. Il commença par se faire immoler des bêtes qui leur avoient fait du dommage, sous prétexte qu'elles avoient fait du dégât aux fruits qui étoient destinez aux Sacrifices. Ainsi l'on immola d'abord à Cerés une truye qui avoit mangé des grains consacrez à cette Déesse (3); & ensuite on sacrifia à Bacchus (4) un bouc, qui avoit brouté les vignes.

Ceux qui avoient remporté des victoires sur leurs ennemis, transportez d'orgueil & de joye, se porterent aussi à sacrifier des animaux, d'où leur vint le nom de *Victimes* (5), comme

(1) *Chap. 23. de l'Exode, v. 2.*

(2) *Et 6. du Levitique*

(3) Prima Ceres gravidæ gavisa est sanguine Porcæ,
Ulta suas meritâ cæde nocentis opes.
OVIDE *au 1. des Fastes.*

(4) *Le même* OVIDE *au même lieu.*

(5) Victima quæ dextrâ cecidit victrice vocatur,
Hostibus à domitis hostia nomen habet;
Ante Deos homini quod conciliare valeret,
Far erat & puri lucida mica salis.
OVIDE *au 1. des Fastes, v. 335.*

comme une ſuite & une marque de leur victoire; & le nom d'*Hoſties*, comme étant un monument des hoſtilitez par leſquelles ils avoient vaincu leurs ennemis.

Mais comme le ſinge qui veut contrefaire les hommes ne perd pas cependant ſes défauts naturels & ſe montre enfin tel qu'il eſt; le démon en voulant imiter Dieu, a toûjours mêlé ſes mauvaiſes inclinations à tout ce qui eſt venu de lui & s'y eſt fait connoître par l'impureté, les baſſeſſes & la cruauté qui conviennent à ſa corruption & à ſa malice. Après avoir donc mêlé des abominations aſſez connuës au culte qu'il ſe faiſoit rendre, il a porté les hommes à ſacrifier non ſeulement aux aſtres, mais encore aux animaux, aux fruits de la terre, à des hommes mortels & morts; & par degrez il les obligea enfin à immoler des hommes mêmes. Ce furent d'abord des priſonniers faits dans la guerre qu'on égorgeoit ſur le tombeau de ceux dont on vouloit venger la mort, qui leur avoit été donnée, ou par ces priſonniers mêmes, ou par ceux de leur parti. Ainſi dans Homere (1), Achille immole douze jeunes Troyens des plus illuſtres ſur le tombeau de Patrocle, pour venger & honorer les manes de cet ami; ce que Virgile imite (2) en faiſant réſerver à Enée des priſonniers de l'armée de Turnus pour les ſacrifier ſur le tombeau du Prince Pallas, qui étoit venu à ſon ſecours, & que Tur-

(1) *Liv.* 23. *de l'Iliade*, *v.* 176.

(2) Viventes rapit inferias quas immolet umbris
Captivoque rogi perfundat ſanguine flammas.
Eneïde 10. *v.* 519.

Turnus avoit tué dans le combat.

Lorſque le démon eut ainſi accoûtumé les hommes à répandre le ſang humain ; il lui fut aiſé de les faire paſſer à de pareils ſacrifices réglez & hors des occaſions de la guerre. On les offroit à certaines Divinitez, comme à Saturne, à Jupiter & à Diane en certains lieux ; enfin on s'en fit des ſpectacles pour la pompe & le divertiſſement ; ce qui eſt ſi connu & ſi commun dans les anciens Auteurs, qu'il ſeroit ſuperflu & ennuyeux d'en rapporter les endroits.

Il eſt vrai que les Sacrifices des hommes avoient eu quelque prétexte d'imitation dans le Sacrifice d'Iſaac que Dieu avoit commandé à Abraham ſon pere ; mais il l'empêcha de l'exécuter ; & dans celui que Jephté avoit imprudemment voüé, qui tomba malheureuſement ſur ſa fille ; mais oûtre que c'étoit par une précipitation inconſiderée de ce pere, & non par l'ordre de Dieu, la plûpart des Interprétes tiennent que cette fille ne fut point effectivement immolée, & qu'elle ſe retira ſeulement du monde pour s'enfermer dans une retraite. Nous avons vû les ſingularitez de ces deux Sacrifices copiées dans celui de Phrixus par Athamas ſon pere & dans celui d'Iphygenie fille d'Agamemnon.

Ce qu'on voit d'hommes immolez, de diſcours contre la pudeur & l'honneteté & de toutes ſortes d'indignitez dans les autres copies toutes corrompuës, n'eſt qu'une altération, comme Plutarque l'a reconnu, (1) ajoû-

(1) *Au traité des Oracles qui ont ceſſé, p. 907. & 908.*

ajoûtée par la ſuggeſtion des démons & non par l'inſpiration de quelque Divinité ; ce que cet Auteur a pris de nos Ecrivains ſacrez (1), où il eſt défendu aux hommes d'immoler leurs enfans & généralement de ſacrifier aux démons. Il remarque au même endroit que les raviſſemens des filles, les banniſſemens, les quérelles & la ſervitude, qu'on attribue aux Dieux dans les fables & les hymnes des Poëtes, ne conviennent qu'aux démons. C'étoit un ſentiment que les ſages Payens avoient emprunté de nos ſaintes Ecritures.

Après ces généralitez, voyons les traits particuliers que le Paganiſme a conſervez des larcins faits à la vraye Religion.

Il y avoit des Sacrifices réglez pour certains tems de l'année ; il y en avoit auſſi pour des occaſions particulieres. Les premiers étoient chez les Juifs à trois principales fêtes, dont l'une étoit *la Pâque*, en mémoire de la ſortie d'Egypte & des prodiges éclatans par leſquels les Juifs captifs en avoient été délivrez : la ſeconde étoit celle des prémices des fruits provenus de leurs travaux, pour reconnoître qu'on les tenoit de la main de Dieu & pour les lui offrir avant de les recueillir ; cette fête étoit appellée *Pentecôte*, parce qu'elle étoit cinquante jours après celle de la Pâque ; & la troiſiéme, qui ſe célébroit après la moiſſon pour en rendre graces à Dieu, étoit nommée *la Fête des Tabernacles*, parce que le peuple pour la ſolemniſer ſe tenoit à la

(1) *Au chap.* 18. *v.* 21. *& chap.* 20. *v.* 2. *du Levitique, c.* 2. *verſ.* 17. *du Deuteronome & Pſeaume* 105. *verſ.* 36.

la campagne ſous des tentes, en mémoire du long voyage de leurs peres dans le Déſert.

Les Sacrifices particuliers étoient ou pour des purifications des impuretez legales, c'eſt-à-dire marquées par la Loi, ou pour obtenir le pardon de quelques fautes ; & ceux-ci étoient différens, ſuivant la qualité des fautes ; il y en avoit même de ſinguliers, preſcrits pour les fautes involontaires & ſans deſſein. On en faiſoit enfin pour s'offrir à Dieu, pour lui demander des graces, ou pour le remercier de celles qu'on en avoit reçûës.

Les holocauſtes étoient une eſpece de Sacrifices, où ce qui étoit offert étoit tout conſumé par le feu ſans qu'on en conſervât aucune partie. Dans les autres Sacrifices, une partie des victimes étoit reſervée pour les Prêtres ou pour ceux qui les faiſoient offrir.

Il y avoit des cérémonies communes à tous les Sacrifices & de particulieres à chaque eſpece.

A' l'imitation du Sacrifice de la Pâque, c'eſt-à-dire *du paſſage* (1) & *du voyage*, les Payens, quand ils entreprenoient & commençoient un voyage, faiſoient un Sacrifice qu'ils appelloient *propter viam* (2) *pour le voyage* ; & comme il étoit ordonné pour celui de la Pâque, que ſi l'on ne mangeoit pas tout l'agneau immolé, le ſurplus en fût jetté dans le feu (3) ; dans les mêmes termes, la régle du Sacrifice du voyage chez les Payens étoit

(1) A phaſe, *c'eſt-à-dire* du paſſage.
(2) Propter viam facere. *Sacrifier pour un voyage.*
(3) Si quid reſiduum fuerit igne comburetis. Exodi 10, v. 10.

étoit de brûler tout ce qu'il y avoit de reste du festin du Sacrifice (1).

Dans la fête des prémices des fruits avant la moisson, on offroit & l'on portoit au Temple des prémices de tous les fruits (2). Sur cela Diodore de Sicile remarque (3) que les Egyptiens offroient à la Déesse de la terre, qu'ils appelloient Isis, les prémices de leurs moissons en épis ; & dans les fêtes de Bacchus à Athenes, pour tout appareil du Sacrifice, chez Aristophane, (4) une jeune fille porte dans un panier des prémices des fruits avec quelques gâteaux, comme le remarque le Scholiaste d'Aristophane sur cet endroit.

La troisiéme fête qui étoit à la fin de la moisson après la recolte de tous les fruits, étoit la fête des Tabernacles ou des Tentes. Pendant sept jours qu'elle duroit, le Peuple, pour la célébrer, demeuroit sous des tentes ou sous des branches d'arbres, en mémoire du tems que leurs Peres avoient été dans le Désert sans maisons & sous des tentes, & y avoient été nourris miraculeusement d'une viande envoyée du Ciel. Cette fête étoit désignée dans l'Exode (5), ordonnée & reglée dans le Levitique (6) pour rendre graces à Dieu de la récolte des fruits. Joseph

(1) In sacrificio propter viam mos erat ut si quid ex epulis superfuisset igne combureretur.
MACROB. Saturnal. 2. c. 2. & TURNEBUS lib. 9. c. 4.

(2) *Chap. 23. de l'Exode, vers. 16. & 19.*

(3) *Liv. 1. de sa Bibliot. partie premiere, pag. 9.*

(4) *Scene premiere de l'Acte second des Acharn.*

(5) *Chap. 23 de l'Exode, v. 16.*

(6) *Chap. 23. du Levitique, v. 34. 39. 42. & 43.*

seph dans son Histoire (1), remarque que les Grecs appellent cette fête *Scenopegie*.

C'est en Grec, comme elle étoit chez les Hébreux, la fête des tentes (2). La premiere partie de ce nom signifie *une Tente* ou un lieu à se mettre à l'ombre; & la seconde partie veut dire *ficher* ou poser dans la terre. Plutarque (3) parle de cette solemnité durant laquelle, dit-il, les Grecs demeurent en repos sous des tentes dans le tems des vendanges, & y dressent des tables couvertes de toutes sortes de fruits. Il nous épargne la peine d'en faire la comparaison avec la même solemnité des Juifs; car il ne peut s'empêcher d'en remarquer la ressemblance & quant au tems & quant à la maniere de les célébrer.

Athenée (4) conte que les Lacédemoniens célébroient également cette fête sous des tentes ou des branches d'arbres qu'ils dressoient exprès; & Casaubon dans ses notes sur ces endroits d'Athenée, observe comme Plutarque, que cette fête étoit semblable à celle des Juifs qu'on appelloit *des Tentes*. Ovide (5) décrit une pareille fête. „ Une „ partie, dit-il, demeurent en pleine cam- „ pagne à découvert, quelques-uns se tien- „ nent sous des tentes, & d'autres sous des „ feuillées de branches d'arbres.

Les

(1) *Livre 4. de Joseph. chap. 8.*

(2) Scenopegia, *du Grec* Σκηνὴ, Tente, *&* Πηγνυμι, Figo.

(3) Sympos. lib. 4. Problem. 6.

(4) *Au liv. 4. ch. 19. de ses Deipnoso. & l. 5. chap. 6.*

(5) Sub Jove pars durat, pauci tentoria ponunt,
Sunt quibus è ramis frondea facta casa est.
OVIDE *au 3. des Fastes.*

Les Payens avoient aussi imité les Sacrifices d'expiation, & ils distinguoient ceux qu'on étoit obligé d'offrir pour des crimes commis par ignorance & sans dessein. Nous en avons des exemples dans ceux que Jason offrit à la mere des Dieux après la mort de Cyzicus Roi des Dolions, qu'Apollonius Rhodius (1) fait tuer par Jason dans un combat de nuit qu'ils donnerent entr'eux sans se reconnoître, pour avoir occasion de faire expier ce meurtre involontaire & d'en faire purger Jason par des Sacrifices: De même dans Herodote (2), Adraste Prince Phrygien ayant tué sans dessein & par accident un de ses freres & ayant été chassé de son païs, va à la Cour de Crœsus Roi des Lydiens, afin de se faire purger de ce meurtre involontaire. On en voit d'autres exemples pris sur l'original sacré, qui avoit distingué les Sacrifices ordonnez pour l'expiation de ces fautes d'ignorance.

Les cérémonies & toutes les maniéres des Sacrifices, selon les differentes occasions, rapportées par Denys d'Halicarnasse (3) comme elles étoient pratiquées par les Romains, & qu'il assure que ceux-ci avoient apprises des Grecs ainsi qu'il les a remarquées & recueillies pour la plûpart de plusieurs endroits d'Homere (4), sont conformes à celles des Juifs ordonnées par Moïse, & reglées

(1) *Dans le Poëme intitulé* les Argonautes, *liv.* 1. *&* *suivans par* APOLLONIUS.

(2) HERODOTE, *liv.* 2. *p.* 7.

(3) *Livre* 7. *de ses Antiquitez vers la fin.*

(4) *Au* 1. *&* 2. *livre de l'Iliade.*

glées suivant leur ancien usage dans le Livre du Levitique. Il en est de même des purifications & lustrations des Prêtres & de ceux qui offroient ou faisoient offrir des sacrifices.

La loi des Holocaustes dans le Levitique a été la régle des mêmes Sacrifices parmi les Payens, que toute la victime fût consumée par le feu sans en rien reserver. Mais sans s'arrêter aux autres ressemblances de cette espece, examinons ce qu'il y a de plus singulier dans les cérémonies & l'usage des sacrifices & du culte divin. La conformité des copies avec l'original établira d'une maniere encore plus convaincante qu'elles ont été prises sur le divin modele & sur les usages de la Religion des Juifs.

Par la loi de ce Peuple (1) il devoit y avoir devant l'Autel un feu perpetuel que les Prêtres étoient obligez d'entretenir. Ainsi les Prêtres de Delphes étoient obligez d'entretenir un feu perpetuel dans ce Temple. Plutarque (2) nous l'apprend; & les Vestales avoient à Rome le même emploi, comme on le voit dans Virgile (3) & dans tous les Historiens.

Les Prêtres du vrai Dieu ne devoient pas approcher d'un lieu où étoit un cercüeil, ni toucher le corps d'un homme mort (4); ou s'ils

(1) *Au 16. du Levitique, v. 12 & 13.*

(2) *Au commencement du Traité sur le mot* EI.

(3) Æternumque aditis effert penetralibus ignem.

Et ailleurs :

Centum aras posuit vigilemque sacraverat ignem.

Eneïde 4.

(4) Exodi 23. & Levitic. 21. v. 2. & 11.

s'ils l'avoient fait, ils devoient se purifier. Ainsi il étoit défendu aux Prêtres des Idoles de regarder un cadavre (1) ; & si cela leur étoit arrivé, ils devoient se purifier avant de reprendre leurs fonctions.

Le Prêtre ne pouvoit se revêtir de ses ornemens sacerdotaux & toucher les choses saintes qu'après s'être lavé (2). De même les Payens n'offroient des Sacrifices qu'après s'être lavez. „ Je ne puis Sacrifier & porter „ les mains sur ce qui est sacré qu'après m'ê- „ tre lavé avec de l'eau pure (3), dit Enée ; „ & Didon dit à sa nourrice faites venir ma „ sœur pour offrir un Sacrifice, & qu'elle „ s'y dispose en se lavant toute à l'heure „ dans de l'eau de la riviere (4). Le Prince „ Turnus se dispose de même à faire ses of- „ frandes aux Dieux (5).

On employoit chez les Hébreux les cendres d'une génisse qui avoit été consumée par le feu de l'holocauste, pour purifier les hommes en répandant ces cendres sur eux (6). Cet usage avoit été conservé par les Payens ; & à Rome la plus ancienne Vestale, après avoir fait consumer des veaux dans le feu, puri-

(1) FENESTELLA cap. 1. de flamine diali. *Et* LUCIEN *de la Déesse de Syrie.*

(2) Cum lotus fuerit, induetur. *Levitiq.* 16. *v.* 4.

(3) Donec me flumine vivo abluero. *Au* 2. *de l'Eneïde.*

(4) Dic corpus properet fluviali spargere lymphâ. *Eneïde* 4.

(5) Æneïd. 9.

(6) Cinis vitulæ aspersus inquinatos sanctificat ad purificationem carnis. *Aux Hébreux ch.* 19. *v.* 13.

purifioit le peuple avec la cendre qu'elle répandoit ſur lui (1).

Tous ceux d'une même Tribu s'aſſembloient pour faire conjoinctement des Sacrifices ſolemnels, comme l'uſage en eſt marqué dans les Livres des Rois (2). De même à Rome ceux d'une même famille faiſoient des fêtes communes pour ſacrifier aux Dieux qu'ils reconnoiſſoient pour leurs protecteurs; ce qui étoit marqué par le nom qu'ils avoient donné à ces Sacrifices (3).

Il eſt ordonné par Moïſe (4) de la part de Dieu, que ſi un mari ſoupçonne ſa femme d'infidelité, il peut l'obliger d'aller devant le Prêtre qui, après un Sacrifice, lui fera boire de l'eau avec des imprécations, & ſi elle eſt coupable, elle en recevra ſur le champ une punition éclatante. De là eſt pris ce qu'on lit dans Diodore (5), qu'auprès d'un Temple de la Sicile, dedié aux Dieux du païs, étoient des lacs d'une eau boüillante dont on faiſoit boire à ceux qui étoient accuſez; enſuite on les faiſoit jurer ſur la vérité du fait dont on les accuſoit, & s'ils juroient fauſſement, leur parjure étoit accompagné d'une punition ſubite du Ciel. Ariſtote en ſon Traité

(1) Igne cremat vitulos, quæ natu maxima Virgo
Luce palis populos purget ut ille cinis.
OVIDE *au 4. des Faſtes, v. 535. & 725.*

(2) *Liv. 1. des Rois, chap. 20. v. 6.*

(3) Proxima cognati dixere Cariſtia cari:
Et venit ad ſocios turba propinqua Deos.
OVIDE *au 2. des Faſtes.*

(4) *Au 5. des Nombres, v. 14. & ſuivans, &* JOSEPH *liv. 3. chap. 10.*

(5) *Liv. 2. de* DIODORE, *p. 288.*

té des choses merveilleuses, & Macrobe (1) en ses Saturnales attestent ce prodige. Pline (2) en rapporte autant de semblables eaux près d'un Temple de la Bithynie ; & après eux Alexander ab Alexandro (3) dans ses curiositez.

De ce qu'il étoit défendu au Pontife de découvrir sa tête (4), les Sacrificateurs Payens tenoient aussi leur visage couvert comme remarque Virgile (5), d'Helenus qui sacrifioit ; d'où on leur avoit donné le nom de *Flamen*, à cause du voile qui leur couvroit la tête, dit Fenestella [6]. Il leur étoit défendu d'avoir la tête découverte, dit encore Pomponius Lætus [7]. Comme dans la Loi de Moïse [8], les Prêtres ne pouvoient épouser que des Vierges, il étoit de même ordonné aux Prêtres Payens de prendre des femmes qui n'eussent pas été mariées [9].

La fille d'un Sacrificateur convaincuë d'avoir peché contre son honneur, étoit brûlée toute vive parmi les Juifs [10]. Ainsi à Rome les

(1) *Liv. des Saturnales chap. 19.*
(2) PLINE, *liv* 31. *ch.* 2.
(3) Genialium dierum, lib. 5. c 10.
(4) Pontifex caput suum non discoopeiiat. *Levit.* 21. *c.* 10.
(5) Purpureo velare comas adopertus amictu. *Enéïde* 3.
(6) Dictus flamen quod capite velato erat. FENESTELLA de Sacerdot. Roman. c. 5. de flamine Diali.
(7) De Sacerdotiis, cap. de flaminibus.
(8) *Chap.* 21. *du Levitique.*
(9) AULUS GELLIUS, *liv.* 10. *chap.* 15. & *liv.* 6. *chap.* 12. D'ALEXAND. AB ALEXAND.
(10) *Chap.* 21. *du Levitique*, *v.* 9.

les Vierges Veſtales étoient pour un pareil crime enterrées toutes vives [1].

La défenſe faite aux Prêtres Payens [2] de ſe ſervir de la farine qui eut été mêlée avec du levain étoit priſe de ſemblables défenſes faites pour les Prêtres & les Sacrifices des Hébreux [3].

Dieu, pour éprouver & raſſurer Abraham [4], lui fit couper en deux une vache, une chévre & un bélier qu'il devoit immoler; lui en fit ſéparer les parties en les plaçant également de chaque côté, le fit paſſer au milieu entre ces parties diviſées, & lui fit voir en cet état ce qui devoit arriver à ſa poſterité. Ce n'eſt que de là qu'a pû être pris par les Payens Grecs & Romains l'uſage de couper en deux parties égales les victimes & de paſſer au milieu de ces diviſions.

Dictys de Créte (5) repréſente Agamemnon qui partage l'hoſtie qu'il devoit immoler, en place les parties ſéparées vis à vis l'une de l'autre & marche au milieu d'elles; il décrit enſuite une pareille cérémonie dans un Sacrifice pour confirmer par la Religion un traité entre les Chefs des Grecs & des Troyens.

Quoique l'ouvrage de cet Auteur paſſe pour ſuppoſé, cet endroit fait cependant foi pour les uſages des Payens. Ce même uſage

(1) FENESTELLA de Veſtalibus.

(2) AULUS GELLIUS *ſuſd. chap. 15. du livre. 10.*

(3) *Au 23. de l'Exode, & au 2. du Levitique.*

(4) *Chap. 15. de la Geneſe.*

(5) *Liv. 2. de ſon hiſtoire de la guerre de Troye, p. 76.*

ge eſt atteſté par Tite Live & par Plutarque (1).

Dieu faiſoit quelquefois deſcendre le feu du Ciel ſur les victimes qui lui étoient offertes, dans des occaſions où ſa ſageſſe & ſa puiſſance trouvoient à propos de ſe manifeſter, comme on le voit dans le Levitique, (2) dans les Paralipomenes, (3) & comme il le fit en préſence du Roi Achab dans le célébre défi que le Prophéte Elie donna aux quatre cens cinquante Prêtres de (4) Baal. Les Payens n'ont pas négligé de copier un endroit qui leur a paru & qui eſt en effet ſi merveilleux.

Pauſanias (5) raconte que dans deux Villes de la Lydie il y a deux Temples, & ſur leurs Autels des cendres d'une couleur differente de celle des cendres ordinaires; & que le Prêtre, qu'il appellé un magicien, y étant entré & ayant placé du bois bien ſec ſur le foyer après avoir mis la thiare ſur ſa tête, invoque, je ne ſai quel Dieu, & recite quelques mots d'enchantemens en langue barbare inconnuë aux Grecs; après quoi les bois s'allument d'eux-mêmes, ſans qu'on y ait porté de feu; ce que cet Hiſtorien croit être un effet de la magie (6).

La magie conſiſtoit apparemment en ce que les

(1) *Livre 39. des Queſtions Romaines de* PLUTARQUE.
(2) *Chap. 9. verſ. 24. du Levitique.*
(3) *Liv. 1. des Paralip. ch. 21. verſ. 26. & liv. 2. chap. 7. verſ. 1.*
(4) *Livre 3. des Rois, ch. 18. v. 38.*
(5) PAUSAN. *au 1. liv. des Eliaques, ſur la fin.*
(6) Non tamen magorum artis expers.
PAUSAN. *au même endroit.*

les cendres n'étoient pas encore bien éteintes ou cachoient du feu, ce qui leur donnoit cette couleur ſinguliere.

Telle étoit la ſupercherie où les Prêtres avoient été réduits pour imiter le feu miraculeux deſcendu du Ciel dans les occaſions que nos ſaints Livres rapportent.

Solin (1) de même, conte qu'il y a dans la Sicile une coline conſacrée à Vulcain, où après que les Sacrificateurs ont diſpoſé le bûcher & les victimes, ſi le Dieu approuve le ſacrifice, le bois s'y allume de lui-même ſans qu'on y ait porté de feu, il embraſe le bûcher & conſume la victime. Ce ſont encore des imitations priſes des traditions de l'Hiſtoire Sainte (2).

Après qu'Abraham eut défait les quatre Rois qui emmenoient priſonnier Loth ſon neveu, & qu'il l'eut délivré de leurs mains; il donna à Melchiſedech Prêtre du Seigneur la dixiéme partie du butin qu'il avoit fait ſur eux (3). Cet exemple avoit fait un uſage chez les Payens. Après les grandes victoires des Atheniens ſur les Perſes ſous leur Général Cimon, les Atheniens offrirent & conſacrerent à leurs Dieux la dixiéme partie des dépoüil-

(1) POLYHISTOR. c. 11. de Siciliâ.

(2) *Cette vraiſemblance eſt fortifiée par la réflexion qu'Horace fait lui même ſur une tradition de même eſpece dont il ſe mocque, & qu'il regarde comme ne devant avoir place que parmi les traditions des Juifs.*

Gnatia. .. dedit riſuſque jocoſque
Dum flammâ ſine thura liqueſcere limine ſacro,
Perſuadere cupit. Credat Judæus Apella.
HORAT. Satyr lib. 1.

(3) *Chap. 14. de la Geneſe.*

poüilles (1) qu'ils avoient remportées sur les ennemis. On le trouve pratiqué de même en plusieurs endroits par les Romains.

Mais pour abréger ce détail, voici quelques exemples de ces imitations si singuliers & si bien marquez, qu'on ne peut plus méconnoître l'original que la Fable a copié.

Il étoit expressément défendu aux Prêtres dans la loi de Dieu de monter à l'Autel par plusieurs degrez (2) de peur de découvrir quelque nudité; sur quoi les Interprétes se sont travaillez à expliquer comment on pouvoit donc monter à l'Autel. Les uns ont cru que ce n'étoit que par trois degrez, les autres que c'étoit par des degrez fermez par dessous & par les côtez qu'on appelloit des degrez Grecs (3); & les autres enfin ont dit qu'on montoit à l'Autel par une espece de petite terrasse en pente douce sans aucun degré; & c'est l'explication que Joseph en donne dans son Histoire, (4) où il rapporte la loi dans ses mêmes termes.

Il fut également défendu aux Prêtres & aux Prêtresses des faux Dieux d'avoir des Autels plus hauts que de trois degrez, & ces Prêtresses ne devoient jamais y monter par un plus grand nombre de degrez, (5) comme

(1) DIODORE *de Sicile, liv.* 11. *pag.* 224.

(2) Non ascendes per gradus ad altare meum, ne reveletur turpitudo tua. *Chap.* 20. *de l'Exode, v.* 6.

(3) Scalas Græcas.

(4) *Livre* 4. *chap.* 8. *de son Histoire.*

(5) AULUS GELLIUS, *liv.* 10. *ch.* 15. *où il ramasse quantité des loix des cérémonies des sacrifices chez les Romains*

me remarquent les Commentateurs d'Aulugelle sur le chapitre XV. après Servius sur le vers 645. du sixiéme de l'Eneïde (1).

Tout le monde connoît le bouc émissaire que le Prêtre des Hébreux présentoit devant l'Autel: (2) après avoir mis ses mains sur la tête de ce bouc, il faisoit une confession au Seigneur de tous les péchez du Peuple, desquels il chargeoit cette tête avec imprécation : après quoi il le livroit entre les mains d'un homme qui le conduisoit dans le désert pour y porter toutes les iniquitez du Peuple & y être abandonné. Sur cet original les Egyptiens amenoient devant l'Autel un animal qu'ils vouloient immoler, & ayant invoqué leurs Dieux, ils chargeoient la tête de la victime d'imprécations & d'exécrations pour les crimes du Peuple, & prioient le Ciel que tous les maux que ce Peuple méritoit, fussent détournez & déchargez sur cette tête; après quoi ils abandonnoient & livroient l'animal à un homme que le menoit au marché pour le vendre à des marchands Grecs & étrangers; ou s'il n'en trouvoit pas, il le jettoit dans le fleuve; c'est ce que rapporte Herodote (3). Peut-on douter que ce ne soit la copie de ce que nous avons vû dans le Levitique?

La Loi de Moïse, (4) par laquelle les veuves laissées sans enfans pouvoient obliger le frere de leur défunt mari de les épouser, pour

(1) Longâ cum veste sacerdos.
(2) *Chap.* 16. *du Levitiq. chap.* 8. 20. 21. *&* 22.
(3) In Euterpe, p. 46.
(4) *Chap.* 25. *du Deuter. vers.* 5. *& suiv.*

pour avoir des enfans qui porteroient le nom de ſon frere mort, étoit une loi bien ſinguliere, & qui ne pouvoit avoir de raiſon que pour les Hébreux, chez leſquels la ſterilité étoit un opprobre, parce que chacun eſperoit de voir naître le Meſſie dans ſa poſterité; ce qui étendit cette loi aux autres plus proches parens, & leur fit une obligation d'épouſer la veuve de leur parent mort ſans enfans, ou de renoncer à ſa ſucceſſion, comme on le voit dans l'hiſtoire de Ruth (1).

Il y a bien apparence que Solon, qui avoit été long-tems chez les Egyptiens, comme nous l'apprend Diodore de Sicile (2), pour s'inſtruire de leurs loix, avoit pris une des ſiennes, rapportée par le même Diodore, des traditions Egyptiennes qui avoient conſervé quelque choſe de la ſubſtance, mais non pas la raiſon & l'eſprit de la loi des Hébreux. Cette loi de Solon portoit qu'une fille délaiſſée ſans parens & ſans bien pouvoit obliger ſon plus proche parent de l'épouſer ou de la doter; & enſuite par une nouvelle loi on retrancha la liberté de la doter, & le parent fut abſolument obligé d'épouſer ſa parente orpheline & pauvre.

Nos ſaints Livres ſont remplis des proteſtations que Dieu fait, que les Sacrifices lui ſont déſagréables, qu'il les rejette, qu'il les déteſte, s'ils ne lui ſont offerts d'un cœur droit & pur, dont le Sacrifice eſt le ſeul qui lui plaiſe & qui lui faſſe accepter les autres,

[1] *Chap. dernier du livre de Ruth.*
[2] *Liv. 1. de ſa Bibliotheque.*

autres, c'eſt pourquoi il condamna ceux de Caïn, & reçut avec complaiſance ceux d'Abel ; c'eſt ce que les Payens, malgré leur corruption & celle des Dieux auſquels ils ſacrifioient, ne purent s'empêcher de reconnoître : „ Portons aux Autels un eſprit de „ juſtice & de religion, un cœur vraiment & „ conſtamment pieux, & avec cela ſacri„ fions hardiment aux Dieux de la farine & „ des fruits, dit Perſe, (1) & avoit dit Diodore de Sicile, déja cité au commencement de ce chapitre.

Toutes ces régles des Sacrifices & du culte des Dieux étoient venuës des Grecs aux Romains & des Egyptiens aux Grecs. Il eſt reconnu par les Hiſtoriens (2) qu'Orphée en porta la plus grande partie de l'Egypte dans la Gréce.

Macrobe (3) enſeigne que le culte de Saturne, connu pour le premier des Dieux, avec ſes cérémonies, avoit paſſé de la réligieuſe nation Egyptienne chez les Grecs, & de ceux-ci chez les Romains.

Comme le Grand Prêtre des Hébreux portoit ſur le rational du jugement, couvert de pierres précieuſes & attaché ſur ſa poitrine par des chaînes d'or ces deux mots DOCTRINE & VERITE' (4). A ſon imitation le

[1] Compoſitum jus faſque animo, ſanctoſque receſſus
Mentis & incoctum generoſo pectus honeſto,
Hoc cedo ut admoveam templis & farre litabo.
PERSIUS *Satyr.* 2.

[2] DENYS D'HALYCARNASSE *au commencement de ſon premier livre, p.* 14 *&* DIODORE DE SICILE *liv.* 1. *pag.* 14. 44. *&* 58.

[3] *Au* 1. *des Saturnal. ch.* 7.

[4] *Au* 28. *de l'Exode &* 8. *du Levitique.*

le premier Magiſtrat des Egyptiens portoit ſur ſa poitrine une image en pierres précieuſes penduë à ſon cou par une chaîne d'or qu'on appelloit LA VERITE' (1).

Et ſur ce que les Juges qui gouvernerent ſouverainement les Juifs depuis Joſué juſques à ce qu'ils euſſent des Rois, étoient appellez *Sophetim*, qui eſt auſſi le nom du Livre des Juges; ainſi le ſouverain Magiſtrat des Carthaginois, Phéniciens d'origine, étoit appellé *Suffetes*, à ce que nous apprend Tite-Live (2).

Nous avons dit vers le commencement que les Sacrifices & cérémonies des nations Barbares, Perſes & Scythes avoient beaucoup moins de rapport, avec les uſages des Juifs. Nous apprenons dans Herodote (3) que les Perſes avoient inſtitué pour leurs Dieux un culte bien ſingulier: „ Ils n'ont „ point, dit-il, d'Autels, ils n'allument „ point de feu, ils n'employent ni libations, „ ni farine, ni gâteaux, ils ne ſe ſervent ni „ d'inſtrumens, ni d'aucuns ornemens par„ ticuliers; chacun ſacrifie à ſes Dieux quand „ & comme il lui plaît; il coupe les mem„ bres de la victime en petites portions qu'il „ étend, après les avoir fait boüillir, ſur „ des herbes; cependant un magicien chante „ en l'honneur des Dieux; enſuite celui qui „ offre le ſacrifice prend toute la chair & „ l'employe indifferemment aux uſages qu'il

„ lui

[1] *Dans* DIODORE DE SICILE, *livre premier, page* 48.

[2] *En ſon livre* 8. *&* 10. *de la guerre Punique.*

[3] *Liv.* 1. *p.* 25.

„ lui plaît. Strabon (1) ajoute qu'ils disent que Dieu ne veut pour lui que l'ame de la victime.

Pour les Massagetes qui sont les plus barbares des Scythes, habitans de ce qu'on appelle aujourd'hui la Tartarie déserte ; le même Historien (2) nous apprend que quand ils sont parvenus à une extréme vieillesse, leurs parens les immolent & quelques bêtes avec eux, & qu'ils en mangent les chairs ; ils immolent aussi des chevaux au Soleil.

Les autres Scythes, suivant le même Herodote (3), n'ont qu'une sorte de Sacrifice & les mêmes cérémonies dans tous leurs Temples & pour tous leurs Dieux. „ Ils attachent les pieds de devant à la victime, „ le Sacrificateur, qui se tient derriere, l'assomme & lorsqu'elle tombe il invoque le „ Dieu auquel il l'immole ; ensuite il lui jette une corde autour du cou, avec laquelle il l'étrangle, sans feu, sans prieres, „ sans effusion, sans oblations ; mais après „ avoir écorché la bête, il en sépare les os „ qu'il place au lieu de bois sous les chauderons où il a mis les chairs, & il les fait „ cuire avec le feu de ces os. Ce sont particulierement des chevaux qu'ils sacrifient, „ & s'ils font des prisonniers sur leurs ennemis, ils en immolent le centiéme.

Voilà les manieres de sacrifier des Barbares, bien éloignées de celles des Hébreux, &

[1] *Liv. 16 de sa Geographie. n. 14.*
[2] HERODOTE *susdit livre 1. à la fin.*
[3] *Livre 4. d'*HERODOTE, *ch. L.*

& par là de celles des Egyptiens, des Grecs & des Romains.

Pline (1) donne l'institution ou reception des cérémonies, des Sacrifices & de tout le culte réligieux dans Rome au Roi Numa. Denys d'Halycarnasse (2) dans ses Antiquitez en attribue la prémiere institution à Romulus prédecesseur de Numa; mais il convient (3) que ce second Roi augmenta beaucoup ce culte & tout ce qui en dépendoit, qu'il y ajoûta & le fixa par des régles écrites. C'étoit aussi une opinion commune que Numa étoit très-instruit des livres & de la religion des Juifs, (4) parce que les Peuples d'Italie avoient eu bien des liaisons avec les Grecs & avec les Phéniciens que ce Roi s'étoit fait une étude de rechercher de tous côtez ce qui regardoit les religions, & qu'on apperçoit des conformitez considerables dans la religion Romaine avec la Juïve, outre ce qu'il avoit renfermé dans les livres *de la Sagesse*, qu'il fit ensevelir avec lui, & dont nous avons déja parlé.

Denys d'Halycarnasse dans l'endroit que nous en avons cité, (5) rapportant les solemnitez observées par les Romains dans leurs Sacrifices, & après avoir montré qu'elles étoient les mêmes que celles des Grecs, conclut cette description par un raisonnement

[1] *Liv.* 18. *c.* 17. *&* 18.
[2] *Livre* 2. *p.* 97.
[3] *Au même liv.* 2. *p.* 67. *& suiv.*
[4] *Suivant le témoignage de S.* CLEMENT, *rapporté ci-devant.*
[5] *Livre* 7. *sur la fin.*

ment très-juste & par lequel nous devons aussi conclurre ce que nous avons prétendu établir par tous les rapports que nous venons d'observer. „ Ce seul argument, dit-il, me
„ persuade & me convainc que les Romains
„ sont descendus des Grecs, que leurs pre-
„ miers fondateurs étoient Grecs & avoient
„ porté à Rome leurs observations & leurs
„ cérémonies, parce qu'autrement ils au-
„ roient bien pû rencontrer dans quelque pe-
„ tite partie des observations & des cérémo-
„ nies qui eussent quelque ressemblance avec
„ celles des Grecs; mais il n'est pas croya-
„ ble qu'ils les eussent rencontrées & copiées
„ dans toutes ces parties & toutes ces cir-
„ constances.

Nous devons conclurre par ce même raisonnement, outre les autres raisons que nous en avons, qu'une aussi grande conformité dans le fond essentiel & dans un si grand nombre de singularitez des Sacrifices ne peut venir que de ce que les usages & les cérémonies des Egyptiens, des Grecs & des Romains ne sont que des copies un peu défigurées des usages & des loix des Sacrifices ordonnez aux Hébreux, d'abord sans loi écrite, ensuite par les loix que Dieu donna à Moïse & qu'il fit écrire pour eux, afin qu'ils n'y pussent rien changer par la succession des tems & par leur mélange avec les autres Peuples.

S. Justin dans cette belle Apologie qu'il présenta à l'Empereur Antonin le Pieux (1), at-

[1] *En l'année 144. de J. C.*

attribue de même les cérémonies des Païens dans le culte de leurs Dieux à l'artifice des démons qui ont voulu copier celles du culte qu'on rendoit au vrai Dieu. C'est ce qu'il est aisé de sentir & de connoître, & qui a paru de même à S. Augustin, comme nous l'avons vû, ainsi qu'à tous ceux qui ont voulu & qui veulent l'examiner avec une attention sérieuse accompagnée de bonne foi.





DES
AUGURES.

LE Collége des Augures étoit à Rome le corps de la République de la plus grande considération & de la premiere dignité. Ils étoient les maîtres des Magistrats, des Rois & de toutes les grandes affaires de la paix & de la guerre, qu'on ne pouvoit résoudre & entreprendre que sur leurs réponses; ils déclaroient les volontez des Dieux, les secrets du destin, les évenemens futurs qui dépendent de mille causes étrangeres & inconnuës, & ils faisoient profession & semblant de prendre ces réponses & les connoissances de l'avenir, de la diversité du vol, du chant des oiseaux, de leur maniere de manger & des entrailles des bêtes.

Cicéron qui étoit de ce corps, nous enseigne (1) ce que nous devons penser & ce qu'ils pensoient eux-mêmes de leur profession. Il ramasse le jugement qu'on en doit faire dans ce bon mot de Caton: „ Qu'il ne „ pouvoit pas comprendre comment deux „ Augures qui se rencontroient pouvoient „ s'empêcher de rire l'un de l'autre.

On ne peut aussi mieux faire concevoir le ridi-

[1] Lib. 2. de Divinit. cap. 5.

ridicule de cet art, dont on se servoit pour gouverner le Peuple, que par la discussion que cet Orateur Philosophe en fait.

„ Quelle relation, dit-il, peuvent avoir le „ fiel, le foye & le poulmon d'un poulet & „ d'un taureau avec le genie divin qui con- „ duit toutes choses, avec tous les hommes „ de differentes nations & avec tous les ac- „ cidens d'où dépendent les succès d'une „ guerre, d'une négociation, ou de quel- „ qu'autre entreprise, & quelle connoissance „ de l'avenir en doit-on attendre?

„ Ne pourroit-on pas trouver les parties „ de ces animaux belles & saines, & en „ même tems celles d'un autre défectueuses „ ou corrompuës?

„ Dans le même animal, si un homme „ qui l'a choisi, trouve le foye ou le cœur „ gâtez, un autre les auroit-il trouvez sains „ & entiers?

„ Mais, ajoûte Cicéron, combien avons- „ nous de réponses des Augures fausses, & „ qui toutes nous ont trompez dans cette „ guerre civile, dont elles nous promet- „ toient un succès tout different?

„ Il est vrai, continue-t-il encore, (1) que „ la raison & l'experience ont bien détrompé „ les hommes de ces erreurs, mais la reli- „ gion, la politique, la coûtume, l'autorité „ du College des Augures en ont soûtenu „ l'u-

(1) Errabat multis in rebus antiquitas, quas vel usu jam, vel doctrinâ, vel antiquitate immutatas videmus. Retinentur autem, & ad opinionem vulgi, & ad magnas utilitates Reipub. mos, religio, disciplina, jus Augurum, Collegii autoritas. CICERO 2. de Divinatione, n. 70. & 71.

„ l'uſage qui nous tient ſoûmis, pour ne rien „ changer à l'ancienne religion, qui contient „ le Peuple, & pour conſerver le gouverne- „ ment établi.

Tel eſt le témoignage de Cicéron, irréprochable & de la plus grande autorité, dont l'aveu démontre que les Augures faiſoient profeſſion de répondre de l'avenir ſur les lumieres qu'ils diſoient tirer des entrailles des bêtes, du chant & du vol des oiſeaux, quoiqu'obligez de confeſſer qu'ils n'y pouvoient trouver aucune ombre de connoiſſance ſoit naturelle, ſoit artificielle, encore moins d'inſpirée, d'autant que les objets de leur culte n'étoient que des divinitez chimeriques. Auſſi ſeroit-il inconcevable comment l'idée de découvrir l'avenir par une voye ſi éloignée auroit pû naître dans l'eſprit des premiers qui feignirent de s'en ſervir & qui oſerent la propoſer, s'ils n'y euſſent été conduits par quelque exemple & ſoûtenus par quelque autorité. N'eût-il pas été plus naturel de conſulter les aſtres, quelques Phénomenes, ou même les élemens répandus dans tout l'univers plûtôt que le vol des oiſeaux & les entrailles des bêtes ?

Mais on découvre la raiſon & l'origine de cette pratique dans un fait véritable pris de l'hiſtoire d'Abraham, d'où l'on peut par conſéquent ſe perſuader que les fauſſes religions l'ont empruntée, ſuivant leur uſage de former mille ſuperſtitions ridicules ſur les anciennes traditions alterées.

Auſſi tous les Auteurs reconnoiſſent (1) que

(1) Cicero lib. 2. de Divinat. in princip. HERODOTUS

que cet art prétendu des Augures étoit premiérement venu du païs des Chaldéens, d'où il avoit passé aux Egyptiens, ensuite aux Grecs, & par là aux Toscans, qui étoient des Grecs amenez dans l'Etrurie par Tyrrhenus, fils d'Atys, Lydien; enfin de ces derniers aux Romains (1). Ceux-ci faisoient profession de reconnoître les Toscans pour leurs maîtres dans cet art; ils envoïoient leurs jeunes gens les plus qualifiez en Toscane pour l'apprendre (2); ils avoient eux-mêmes fait une loi expresse (3) d'avoir recours aux Augures Toscans dans les cas difficiles, & qui embarrassoient les Romains. Cet usage est attesté par Lucain (4).

Denys d'Halycarnasse (5) nous apprend au commencement de son premier livre, sur le témoignage des plus anciens écrivains, que Rome & l'Italie étoient composées originairement de nations Grecques qui s'y étoient établies en divers tems, que les premiers étoient venus d'Arcadie sous Oenotrus, & qu'ils avoient porté les religions & le culte des Grecs dans l'Italie, où ils avoient été chan-

TUS in Euterpe, p. 48. & 49. DIONIS. HALYCARN. lib. 1, versus finem, & lib. 2. pag. 49. & 50.

(1) FENESTELLA de Sacerdotib. Roman. cap. 4. POMPONIUS LÆTUS de Romanis Magistrat. & Sacerdot. cap. de Augurib.

(2) STRABON *liv. 5. de sa Géographie.*

(3) ALEXANDER AB ALEXAND. lib. 5. in princip.

(4) Hoc propter placuit Thuscos de more vetusto
Acciri vates.
Lib. 1. vers. 584.

(5) *Des Antiquitez Romaines.*

changez en mieux (1). Juſtin aſſure que les Grecs avoient occupé non ſeulement une partie, mais preſque toute l'Italie ; & Jules Africain qui vivoit dans le troiſiéme ſiécle, raconte dans ſa Chronique, rapportée par Euſebe, (2) que les Atheniens étoient une colonie des Egyptiens.

Mais ce que Pline (3) & Alexandre d'Alexandrie (4) nous enſeignent, nous conduit plus avant dans les connoiſſances que nous cherchons. Ils rapportent que les Cariens furent les premiers des Grecs qui apprirent de leur Roi *Car* ou *Caras*, l'art des Augures par le vol des oiſeaux. Or Herodote (5) nous apprend que les Cariens avoient envoyé & établi des colonies en Egypte, & Bochart (6) fait voir qu'un des premiers établiſſemens des Phéniciens fut dans la Carie, dont le nom & celui de *Car*, qu'ils donnent à leur premier Roi eſt Phénicien & veut dire *agneau* ou *bélier*, de la grande quantité des troupeaux, en quoi cette Province eſt abondante. Ainſi l'on voit comment ce ſont les uſages des Egyptiens & des Phéniciens, qui ont paſſé aux Grecs par les Cariens.

Elien dans ſon Hiſtoire générale raconte que les Barbares, parmi leſquels il a compté

(6) *Au commencement du livre 20. de ſon Hiſtoire.*
(2) *Livre 10. de la Préparation Evangelique, ch.* 18.
(3) PLINE *liv.* 7. *chap.* 56.
(4) ALEXANDER AB ALEXAND. genialium dierum, lib. 5. cap. 13.
(5) *Au ſuſdit liv.* 2. Euterpe, pag. 50. & 56.
(6) In Chanaan, lib. 1 c. 7.

té les Egyptiens, enseignent qu'il y a des Dieux, dont la providence veille sur nous, & qui par leur bonté pour les hommes, leur font part de la connoissance de l'avenir par le ministere des oiseaux, par les entrailles des bêtes & autres observations. Mais Herodote assure encore plus précisément que tout l'art de la Divination étoit venu des Egyptiens avec les assemblées, les pompes & les cérémonies de la religion, & que c'est des Egyptiens que les Grecs les avoient apprises (1).

La véritable Religion nous apprend que c'est Dieu, Seigneur du Ciel & de la terre, qui est l'unique auteur & la cause universelle de tout ce qui se fait dans la nature & que la puissance qu'il a communiquée aux créatures se réduit à produire certains effets à leur rencontre & à leur application, suivant les régles générales qu'il a établies; mais il interrompt ou change ces régles quand il le juge à propos, & il produit des effets differens à l'occasion des choses, qui suivant l'ordre commun, n'y ont aucun rapport, afin de convaincre les hommes qu'il est l'auteur & le maître de ces régles générales qu'on appelle la nature. Ce sont alors des miracles qui prouvent la puissance surnaturelle & divine.

Ainsi Dieu voulant fortifier la foi d'Abraham, qui lui demandoit quelques signes pour l'as-

(1) Est divinandi in templis ratio ab Ægypto adscita; ipsi igitur Ægyptii exciterunt Principes conventus & pompas & conciliabula faciendi & ab iis Græci didicerunt. HERODOT in Euterpe, pag 49.

l'assurance des grandes & incroyables promesses qu'il lui faisoit (1), daigna lui faire voir que ce qui paroissoit au-dessus des forces de la nature ne lui étoit pas impossible, & qu'il n'avoit aucun besoin du secours des causes naturelles. *Prenez*, lui-dit, *une vache, une chévre, un bélier, tous de l'âge de trois ans, avec une tourterelle & une colombe.* Abraham prit ces animaux, il partagea, comme il lui étoit ordonné, les trois premiers par le milieu, il disposa à ses côtez les parties semblables de chacun l'une vis à vis de l'autre, mais il ne coupa point les oiseaux, il les laissa voler sur ces cadavres sans les leur laisser entâmer. Au coucher du Soleil, Abraham s'endormit, & fut saisi d'une horreur violente & d'épaisses tenebres, dans lesquelles Dieu lui apparut, lui parla, & lui fit voir dans l'avenir que sa posterité seroit comme exilée & asservie dans une terre étrangere pendant quatre siécles, après lesquels Dieu châtieroit le Peuple qui l'auroit tenuë en servitude & la tireroit de leurs mains riche & puissante; que pour lui il mourroit en paix dans une heureuse veillesse, & que sa quatriéme génération viendroit s'établir dans la terre de Chanaan où il étoit. Après le coucher du Soleil il s'éleva un broüillard obscur, dans lequel Abraham vit un four qui fumoit & une lampe allumée qui passoit dans le milieu, qui séparoit les parties des animaux. Alors Dieu renouvella ses promesses, fit alliance avec Abraham, qui fut ainsi

(1) *Chap. 15. de la Genese.*

ainsi confirmé dans les esperances que le Seigneur lui avoit données.

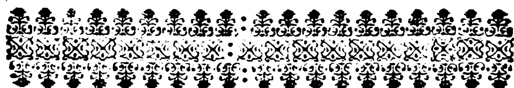
Voilà la source véritable & unique d'où l'esprit de séduction qui tenoit les Nations dans l'idolâtrie, leur a fait puiser l'idée qui n'auroit jamais pû naître d'elle-même dans l'esprit des hommes, de chercher la connoissance de l'avenir dans les entrailles des bêtes & dans le vol, le chant & le manger des oiseaux. Elle est la même dans la copie défigurée & dans l'original, dans la Fable & dans l'Histoire sacrée, mais ridicule & inconcevable dans celle-là, très-raisonnable & divine dans celle-ci.

Au surplus, Dieu défendit par sa Loi (1) toutes sortes d'augures & de divinations, soit par les songes, soit par quelques autres observations que ce pût être.

On ne doit pas attribuer à aucune espece d'augures l'observation des jours qu'on comptoit pour malheureux, ausquels les Romains n'osoient entreprendre rien de considerable. Ils n'avoient la foiblesse de les craindre que parce qu'en de pareils jours ils avoient souffert des pertes & qu'il leur étoit arrivé des disgraces (2).

(1) Levitici cap 19.

(2) Omen ab eventu est; illis nam Roma diebus
Damna sub adverso tristia Marte tulit.
OVIDE *dans ses Fastes.*



DE LA
BAGUETTE.

LA Baguette eſt une autre eſpece de divination ſuggerée par le démon qui l'a empruntée des œuvres de Dieu pour uſurper ſon culte ; il a profité de l'impreſſion qu'un pareil inſtrument avoit fait ſur l'eſprit des hommes, lorſque Dieu s'en étoit ſervi pour operer des prodiges, & il leur en a fait attendre de ſemblables effets pour contenter leurs paſſions & les confirmer dans les voyes de l'erreur où il les avoit engagez.

C'eſt auſſi parmi les pratiques ſuperſtitieuſes celle qui s'étoit le plus répanduë & le plus accreditée ; elle a ſéduit, même de nos jours, un grand nombre de perſonnes & de Sçavans de toutes les conditions, quoique l'uſage n'en ait jamais été approuvé par l'Egliſe.

On a cherché & crû découvrir par la Baguette les eaux & les ſources cachées, les métaux & les mineraux, les tréſors enfoüis dans la terre ou renfermez dans les murailles, les bornes qui ne paroiſſent pas ou qui ont été enlevées, les grands chemins perdus, les voleurs, les aſſaſſins, les malefices attachez à certains lieux ; on s'en eſt ſervi pour

pour remettre les os disloquez ou rompus ; on en a fait un remede à toutes sortes de maux ; on l'a consultée pour les choses les plus cachées du passé, du présent & de l'avenir ; on l'a interrogée sur les intentions les plus secrettes.

Ces recherches ont abusé bien des gens dans tous les siécles & chez toutes les Nations ; quelques-uns les ont approuvées, d'autres les ont combattuës. On sçait la réputation qu'on leur avoit donnée depuis peu d'années, particulierement dans quelques Provinces de ce Royaume, & combien l'usage en devenoit fréquent. Les faits en sont recents. Des personnes de toutes sortes d'états s'y sont laissées séduire par la facilité des hommes pour ce qui flate leur curiosité & leurs passions.

Cette Baguette a été quelquefois appellée Verge de Mercure, ou même Verge de Moïse, d'autrefois Baguette divine ou de divination. On y a affecté quelques bois particuliers, entr'autres du Coudrier, dont on a crû que fut la Verge de Moïse ; quelques-uns ont choisi d'autres bois ; d'autres enfin ont pris de toutes sortes de bois sans affectation. Plusieurs ont voulu que la Baguette fût fourchuë, ou que le bois en fût cueilli en certain tems. Il y en a qui y ont mêlé des paroles tirées ou des Pseaumes ou d'autres endroits de la Sainte Ecriture. Certaines Nations invoquoient leurs Dieux ; plusieurs ont invoqué Mercure, d'autres Moïse même.

On a cherché dans la Physique les causes naturelles des merveilles de la Baguette. On

n'a pû y trouver aucun rapport raisonnable avec l'ordre établi de Dieu dans le cours ordinaire de la nature ; d'autant mieux qu'on les faisoit même souvent dépendre de l'intention à laquelle on vouloit appliquer la Baguette. Ce qui est évidemment hors de l'ordre naturel ; ainsi l'on a jugé, & un sçavant Pere de l'Oratoire (1) a fait voir dans sa curieuse Histoire des Pratiques Superstitieuses, que ce ne pouvoit être que des illusions & des impostures, ou une suite de quelque convention avec le démon, qui, par la connoissance qu'il a de plusieurs choses qui nous sont inconnuës, ou par sa subtilité ou par ses prestiges veut s'attirer le culte qui n'est dû qu'au souverain Créateur. Aussi l'Eglise a dans tous les tems condamné ces usages comme des superstitions & des abus de la Religion.

L'antiquité de ces usages paroît dans les plus anciens Historiens & Poëtes : Herodote (2) décrivant les mœurs des Scythes, rapporte qu'il y a parmi eux quantité de Devins qui se servent de verges de Saule qu'ils étendent sur la terre & qu'ils relevent ensuite, par l'attouchement desquelles ils prédisent l'avenir ; que leur Roi, quand il est malade, en appelle auprès de lui des plus célébres.

Strabon (3) conte que les Prêtres ou Magiciens des Perses font leurs imprécations & prédictions par la vertu d'un faisceau de verges

(1) *Le Pere le* BRUN.
(2) *Livre* 4. *p* 108.
(3) *Liv.* 5. *de sa Geographie, m* 14. *pag.* 847. *&* 848.

ges de Tamaris qu'ils tiennent dans leurs mains ; que c'est aussi la maniére des Cappadociens, & qu'il l'a vû lui-même.

C'est par sa verge enchanteresse, dans la Fable (1), que la célébre Circé changea les compagnons d'Ulysse en pourceaux, & qu'elle transforma en oiseau Picus (2) qu'elle aimoit.

La verge de Mercure a été célébrée par tous les Poëtes : „ C'est par cette verge qu'il „ conduit les ames aux enfers, qu'il endort „ & qu'il éveille comme il veut, dit Ho- „ mere (3). Ce que Virgile a imité (4). „ Mercure, dit-il, avec sa puissante verge, „ évoque des ames des enfers, & il y en „ précipite d'autres ; il endort & il reveille, „ il ferme les yeux à la lumiere pour toû- „ jours ; il anime les vents & perce les plus „ épais nuages. C'est par elle qu'il endormit „ & ferma les cent yeux d'Argus (5).

Cette verge entortillée de serpens qu'on donne à Mercure & qu'on nomme le Caducée, a toûjours été reconnuë comme une copie de la verge de Moïse, d'autant mieux que l'origine des serpens entortillez autour de cette verge est venuë, comme nous l'apprend

(1) *Au 10. de l'Odyssée d'*HOMERE *& au 4. des Metamorphoses d'*OVIDE.

(2) Quem capta cupidine conjux
Aureâ percussum virgâ versumque venenis
Fecit avem Circe.
Æneid. 7. v. 190.

(3) *Livre 24. de l'Odissée.*

(4) *Au 4. de l'Eneïde v. 242.*

(5) Languida permulcens medicatâ lumina virgâ.
OVIDE 1. *Metamorph.*

prend Macrobe (1), des Egyptiens chez qui la verge de Moïse fut changée en serpent, redevint verge, devora d'autres serpens & ensuite opera des prodiges si éclatans.

Nous apprenons dans l'hymne à l'honneur de Mercure, qui a été attribué à Homere, un autre effet & un autre usage de cette verge, qui a contribué à établir Mercure le Dieu des voleurs, qualité en laquelle il a été reconnu par toute l'antiquité Payenne. Il y est peint portant toûjours sa verge ; & parmi ses plus signalez exploits il se vante:
„ Qu'il va percer une maison superbe dans
„ une campagne de l'Asie appellée Python,
„ dont Pline (2) & Solin parlent, d'où il
„ enlevera des meubles & des ustenciles ri-
„ ches & précieux, de l'or, des métaux &
„ des habits magnifiques (3); ce qui est un
„ trait singulier dont on reconnoît l'original
„ comme nous le verrons.

Le nom de verge de Mercure, qu'on a donné fréquemment & communément à la Baguette, & quelquefois celui de verge de Moïse, ce qui est presque égal, les serpens entortillez autour de cette verge & son origine déclarée Egyptienne, font déja assez sentir que ce n'est qu'une copie de la fameuse verge avec laquelle Moïse fit de si grands prodiges premiérement en Egypte.

Ce

(1) Lib 1. Saturnal. cap. 19.

(2) PLINE *livre* 10. *de son histoire*, *ch.* 23. & SOLIN *ch.* 43.

(3) Abibo in Pythonâ magnam domum perfossurus, hinc qui abunde insunt Tripodes & Lebétes depopulabor & aurum abunde splendidum ferrum & multas vestes.

Ce fut par la vertu de cette verge miraculeuse que Dieu voulut confirmer l'autorité de l'ambassade de Moïse & justifier sa mission auprès de Pharaon ; qu'il l'établit le Dieu de ce Prince (1) ; qu'il lui communiqua sa Toute-puissance sur les élemens & sur toute la nature. Et pour le confirmer lui-même, il lui ordonna de jetter par terre sa verge qui fut d'abord changée en serpent (2) ; il prit par un second ordre de Dieu ce serpent par la queuë, & il redevint verge (3). Voilà le fameux Caducée de Mercure.

Dieu dit encore à Moïse : (4) *Prenez en main cette verge, avec laquelle vous ferez tous les prodiges que je vous ai promis.* Moïse alla donc en Egypte, portant dans sa main la verge de Dieu (5), marque & symbole de son autorité. Ainsi la verge, le bâton & le sceptre, qui dans toutes les langues, particulierement dans la Grecque sont termes synonimes, sont devenus les marques de l'autorité souveraine.

Lorsque Moïse & Aaron furent en présence de Pharaon qui leur demanda des miracles, pour prouver qu'ils étoient envoyez de Dieu, ils changerent, comme Dieu leur avoit ordonné, la verge en serpent. Les magiciens de Pharaon, connus sous les noms de

(1) Dixit Dominus ad Moisem : Ecce constitui te dominum Pharaonis *Exodi* 7. v. 1.

(2) Projecit eam & versa est in colubrum. *Exodi* 4. v. 3.

(3) Versaque est in virgam *Exod.* n. 4.

(4) Virgam quoque hanc sume in manu tuâ, in quâ facturus es signa. Eodem vers. 17.

(5) Portans virgam Dei in manu suâ. Eod. vers. 20.

de Jammés & de Mambrés (1), jetterent aussi chacun la leur, & Dieu permit un pareil changement. Mais pour ne laisser pas de doute, la verge de Moïse devora les leurs (2). La voilà toujours entortillée de serpens.

Ensuite Moïse frappa de sa verge l'eau du fleuve (3), & elle fut changée en sang avec toutes les eaux de l'Egypte ; ce que Dieu permit encore aux enchanteurs de Pharaon d'imiter, soit qu'ils eussent fasciné la vûë, soit qu'ils eussent par le secours du démon amené des serpens & d'autres matieres propres à faire ce dernier effet. Mais Dieu voulant confondre Pharaon, fit que Moïse ayant frappé la terre avec sa verge, l'Egypte entiere, les hommes & les animaux furent tous couverts de moucherons ; ce que les Magiciens ne pouvant imiter, ils se confesserent vaincus, & dirent à Pharaon qu'on ne pouvoit s'empêcher de reconnoître là *le* (4) *doigt de Dieu*. Voilà l'impuissance de la Baguette qui n'agit que suivant les ordres de Dieu.

On sçait les autres prodiges que Moïse opera ensuite avec sa verge (5), contre Pharaon & l'Egypte par la vertu desquels il obligea les Egyptiens à livrer au Peuple dont il étoit le Chef, leurs vases d'or & d'argent (6), des meubles & des habits précieux. Ils se

(1) Eod. vers. 17 18. 19. 20. & 21.
(2) Eod. vers. 13.
(3) *Ibid.*
(4) Digitus Dei hic est. *Exod.* 8. v. 19.
(5) *Exod.* 9. & 10.
(6) Ab Egyptiis vasa argentea & aurea, vestemque plurimam, & spoliaverunt Egyptios. *Exodi* 20. vers. 35. & 36.

se dépoüillerent pour ce Peuple, & le presserent de sortir de leur païs avec des richesses; c'est ce qui a été copié dans le prétendu enlevement fait par Mercure des meubles, des vases, des métaux & des habits précieux, de l'or & d'autres richesses de la campagne de Python avec d'autant plus de vraisemblance que ce nom de *Pithon* est le nom d'une Ville des Hébreux en Egypte (1), d'où ils enleverent en effet, comme il vient d'être dit, les richesses des Egyptiens sous la conduite de Moïse. L'Ecriture Sainte nomme cette Ville *Python*. ce qui ne fait aucune difference, le *pi* des Grecs répondant au *phé* des Hébreux, & le *pi* & le *phi* étant d'ailleurs très-aisément confondus ensemble dans le Grec. Ainsi la Fable a conservé jusqu'au nom des lieux en empruntant cette avanture de l'Histoire. Cette même avanture a fait attribuer à la Baguette le pouvoir de découvrir l'or, l'argent & tous les métaux.

D'un coup de verge que Moïse (2) donna sur la mer, il la divisa, & il ouvrit au milieu des ondes un chemin sec aux Israëlites; d'un autre coup ensuite il fit revenir & réunir les eaux séparées pour envelopper & submerger les Egyptiens (3), qui les poursuivoient. De là le pouvoir de la verge de Mercure d'envoyer les ames aux enfers & de les en retirer.

Dans

(1) Ædificaveruntque urbes tabernaculorum Pharaoni *Phiton* & Ramesses.
Exodi 1. *vers*. 11.
(2) *Au* 14. *de l'Exode*, *v*. 16. & 21.
(3) *Au même chap*. 14. *vers*. 26, 27. & 28.

Dans le Désert de Raphidim (1), où la disette d'eau fit murmurer le Peuple, Moïse, suivant l'ordre de Dieu, frappa de sa verge un rocher, & il en sortit une source abondante. La voilà qui découvre & fait trouver de l'eau.

Dans le Désert de Mara où il n'y avoit que des eaux ameres (2), dont on ne pouvoit boire, Dieu fit connoître à Moïse un bois, qui jetté dans ces eaux les fit devenir douces. De tous ces endroits s'est formée l'opinion de l'ascendant de la Baguette sur les eaux.

Cette même verge toute séche poussa seule dans une nuit des boutons, des fleurs, des feüilles & des fruits (3) au milieu de plusieurs autres qui demeurerent séches. De là peut être venuë l'idée qu'il n'y avoit que certains bois propres aux Baguettes, ou qu'ils devoient être cueillis en certain tems, & que les autres bois, ou cueillis hors du tems propre étoient sans force.

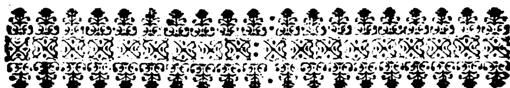
Il n'est pas surprenant que sur ces exemples on ait voulu donner à la Baguette la vertu de découvrir des sources d'eau cachées; & que le penchant des hommes vers la curiosité & vers les merveilles en ait voulu trouver de toutes les especes dans cette vertu de la Baguette, qui en avoit produit de si differentes. Et parce que Moïse & Aaron qui portoient cette verge, conduisirent les Israëlites

(1) *Chap. 17. de l'Exode, v. 5. & 6.*
(2) Nonne à ligno indulcata est aqua amara.
Exode 15. v. 25. & au 38. de l'Ecclesiaste vers. 4. & 5.
(3) *Chap. 17. des Nombres, v. 7.*

lites dans le Désert durant quarante années, on a cru pouvoir avec la Baguette reconnoître les chemins perdus; comme aussi la même raison peut avoir contribué à faire Mercure Dieu des chemins & des voyageurs.

Mais comme tous ces prodiges étoient produits par des ordres particuliers & exprès de Dieu, qui a vû que le Peuple en abusoit; qu'il croyoit cette vertu naturelle dans ce bois, & qu'il prétendoit que des semblables Baguettes de bois devoient operer de semblables effets & découvrir ce qui étoit le plus caché; il se plaint par son Prophéte Osée: *Que son Peuple se laissant aller à l'esprit de séduction, a consulté un morceau de bois, & a voulu se faire prédire l'avenir par un bâton* (1). C'est ainsi que Dieu condamne les usages de la Baguette, que son Eglise a toûjours aussi condamnez, & dont l'abus est démontré dans l'Histoire des Pratiques Superstitieuses que nous avons citée.

(1) Populus meus in ligno interrogavit, & baculus ejus annuntiavit ei, spiritus autem fornicationis decepit eos.
Osex cap. 4. vers. 12.



DES

SORTS.

IL en est de la divination par les Sorts comme des Augures : on ne peut naturellement penser ni croire avec aucun fondement de raison que le Sort, par exemple un dez jetté témérairement, ou un billet écrit au hazard sans connoissance, sans dessein, puissent faire juger sûrement & prudemment d'un fait inconnu, tant à ceux qui ont écrit ou marqué, qu'à ceux qui ont jetté ce billet ou ce dez. Comment sur un pareil coup aveugle & imprévû, condamner un homme accusé, ou absoudre un homme suspect ? „ Le „ hazard seul sans raison, sans dessein, peut- „ il décider avec justice & avec autorité, dit „ Cicéron (1) ? quelle supercherie ! quelle su- „ perstition ! quelle vaine imagination !

C'est aussi pour montrer sa Toute-puissance, qui n'a besoin d'aucun moyen naturel pour servir d'instrument à ses opérations, que Dieu dans certaines occasions a voulu faire découvrir les choses cachées & décider les

(1) Quid sors, cui temeritas & casus, non ratio, non consilium, valet ? tota res est inventa fallaciis, aut ad quæstum, aut ad superstitionem, aut ad errorem. Lib. 2. de Divinat. n. 85.

les plus obſcures par le ſort qui eſt devenu ſage & éclairé lorſque Dieu l'a ordonné & conduit. Ainſi quand Achan eut dérobé & caché l'argent, le manteau & la régle d'or du butin de Jericho, que Joſué avoit déclaré être tout conſacré au Seigneur (1), Dieu ordonna que le ſort fût jetté ſur les Tribus, puis ſur les familles de la Tribu marquée par le ſort, enſuite ſur les maiſons, & enfin ſur les particuliers. On ſçait que le ſort tomba ſur Achan coupable, qui pour lors confeſſa ſon crime. Ce fut auſſi par le ſort ordonné de Dieu (2) que Samuel fit élire Saül premier Roi d'Iſraël.

Sur ces exemples, le démon, ſinge de la Divinité, fit prendre aux nations l'idée & l'uſage de chercher à découvrir par le ſort les choſes cachées; on y conſacra certains lieux & certains Temples pour leur attirer de la vénération; la Ville de Preneſte, aujourd'hui Paleſtrine dans la Campagne de Rome, devint célebre par la magnificence de ſon Temple dedié à la Fortune, où l'on alloit conſulter les ſorts, dont les Prêtres étoient les directeurs & les interprétes. Pour leur donner plus de crédit, on ſuppoſa une origine ou une découverte miraculeuſe des caractéres qu'on y employoit; on accouroit de tous côtez pour s'inſtruire par les ſorts de Preneſte de ce qui étoit le plus obſcur dans le préſent & dans l'avenir. Cicéron (3) vante leur ancienne réputation. La Ville de Patare dans la

(1) *Joſué, ch. 17. v. 14. & ſuivans.*
(2) *Livre 1. des Rois.*
(3) Lib. 2. de Divinat. n. 86.

la Lycie étoit auſſi fameuſe par un Temple & un Oracle d'Apollon, qui y répondoit par la voix des ſorts (1). Quantité d'Auteurs font mention de ces ſorts Lyciens comme de ceux de Preneſte.

On s'aviſa dans la ſuite de pluſieurs eſpeces de ſorts, comme il n'eſt pas mal aiſé d'ajoûter, ou de diverſifier & que la nouveauté eſt un ſecours pour attirer le Peuple, on jettoit dans l'eau de quelque fontaine bien claire des piéces en forme de dez, dont les faces étoient marquées de nombres divers, ou de figures particulieres; & ſuivant le nombre ou la figure qu'on voyoit au travers de l'eau ſur la face ſuperieure du dez coulé à fond, on formoit les préſages & les réponſes favorables, ou contraires, à ceux qui conſultoient ces ſorts. Pour augmenter encore le myſtere, on attachoit cette prérogative à certaines fontaines voiſines de quelques Temples, qu'on appelloit ſacrées, afin de remplir l'eſprit des Peuples de la ſuperſtition que les Divinitez vouloient être particulierement adorées dans ces lieux, où elles rendoient ces ſortes d'Oracles; les mauvais eſprits y pouſſoient les hommes idolâtres, & s'y mêloient eux-mêmes pour ſe faire adorer comme des Divinitez.

Ainſi nous liſons dans la vie de l'Empereur Tibere parmi la quantité des préſages de ſa grandeur future recherchez dans ſa jeuneſſe, qu'on jetta dans une de ces fontaines, appellée Apone au voiſinage de Padoüe près d'un

(1) ALEXAND. AB ALEX. lib. 1. genial. die, cap. 13. & lib. 6. cap. 2.

d'un Temple de Geryon, de grands dez d'or, comme l'Oracle l'avoit ordonné ; & que la face qui parut quand ils furent posez au fond de l'eau, se trouva celle qui étoit marquée du plus grand nombre de points (1). Ces dez paroissoient encore au même endroit du tems de Suetone Historien de cet Empereur. Claudien & Lucain célébrent aussi cette fontaine.

La Toscane avoit de même un étang que formoit près de sa source le fleuve Clitomne, assez chanté par les Poëtes, & duquel on avoit fait même une Divinité qui avoit là son Temple On alloit y jetter pareillement des dez pour y lire au travers de l'eau ce que leur face apparente présageoit de bon ou de mauvais. Pline le jeune rapporte qu'on les discernoit, & qu'on pouvoit les compter dans le fond de cet étang encore de son tems (2).

On ne s'arrêta pas là, & l'on imagina encore d'autres genres de sorts par l'ouverture de certains livres & la rencontre fortuite de ce qu'ils offroient d'abord aux yeux dans l'endroit ouvert au hazard & sans affectation. On se servoit pour cet usage particulierement de quelques livres fort connus & dont la varieté pouvoit fournir quantité d'idées & de pensées differentes : tels étoient Homere & Virgile. On trouve les sorts Virgiliens célébrez en bien des endroits. Spartian dans la vie

(1) Juxta patarium adiit Geryonis Oraculum, sorte tractâ, quâ monebatur ut de consultationibus in Apons fontem talos aureos jaceret. Evenit ut summum numerum jacti ab eo ostenderent; hodieque sub aquâ visuntur hi tali. SUETON. in Tyberio cap. 4.

(2) Liv. 8. epist. 8. ut numerare jactas stipes & relucentes calculos possis.

vie de l'Empereur Adrien conte que ce Prince, curieux des ſentimens de l'Empereur Trajan pour lui, conſulta ces ſorts, & ayant ouvert Virgile, rencontra heureuſement ces vers du ſixiéme de l'Eneïde (1), où Anchiſe faiſant connoître à Enée dans les champs Eliſées les ames de ſes ſucceſſeurs, lui montre Numa Pompilius qui devoit être appellé au Royaume de Rome après Romulus ; ce qui fut un préſage pour Adrien qu'il ſeroit Empereur après Trajan.

Mais la fraude ſe gliſſoit aiſément dans ces ſorts, ſoit par l'ouverture artificieuſe du livre, ſoit par le rapport infidele de ce qu'on y avoit rencontré. Ainſi (2) Herodote enſeigne qu'Onomacrite, banni d'Athenes par Hipparque, rapportoit infidelement au Roi Xerxès, auprès duquel il s'étoit retiré, les ſorts de Muſée, & qu'au lieu de ce qui s'y rencontroit de deſagréable & de mauvais préſage, il lui récitoit des paſſages favorables & qui lui promettoient d'heureux ſuccès.

La ſuperſtition des ſorts s'étendit juſques à les tenter & à les pratiquer par l'ouverture du Livre des Evangiles ; ce qui pouvoit ſéduire les ſimples par la vénération dûë à ce ſaint Livre ; mais c'eſt ce que l'Egliſe n'a jamais approuvé ; pluſieurs Conciles du cinquiéme ſiécle & des ſuivans en ont défendu l'uſage, pratiqué en quelques endroits, & S. Au-

(1) Quis procul ille autem ramis inſignis olivæ
Sacra ferens? &c.
Miſſus in Imperium magnum, &c.

(2) *Vers le commencement de ſon ſeptiéme, liv. intitulé Polymnia.*

Augustin (1) l'avoit auparavant condamné dans une Lettre à Janvier.

Ces divinations par les Augures & par les Sorts avoient déja perdu tout crédit du tems de Cicéron (2), chez les personnes de bon sens, & ne se soûtenoient que pour le gouvernement & pour conserver l'autorité sur le Peuple, comme nous l'avons vû au sujet des Augures.

Et pour les sorts, Cicéron (3) ajoûte : „ Que ceux de Preneste, qui avoient été les „ plus fameux, & tous les autres de même „ espece, étoient dès-lors communément „ décréditez ; que le Temple par sa beauté „ & par son antiquité en retenoit encore le „ nom parmi le vulgaire, mais qu'il n'y a- „ voit pas un homme de quelque considera- „ tion qui s'avisât d'y avoir recours, & que „ dans les autres lieux généralement les sorts „ étoient méprisez & abandonnez.

Il se présente encore dans la plus illustre des superstitions Payennes une copie de l'original divin, dont la conformité est si sensible & si singuliere qu'elle ne doit pas être omise en cet endroit. C'est dans la maniere dont les Devins, les Prêtres, les Prêtresses des

(1) *Lettre à Janvier 55. dans l'édition des PP. de S. Maur, & 19. dans les précedentes éditions.*

(2) CICERO dicto libro 2. de Divinat. n. 70. & 71.

(3) Prænestinas sortes, quæ summâ nobilitate fuerunt, & hoc genus divinationis vita jam communis explosit. Fani, pulchritudo & vetustas Prænestinarum etiam nunc sortium retinet nomen, atque id in vulgus ; quis enim Magistratus, aut quis vir illustrior utitur sortibus ? cæteris verò in locis sortes plane refrixerunt. Eodem lib. 2. de Divinat. n. 86. & 87.

des Idoles & la Sybille débitoient leurs prédictions & rendoient les réponses qui leur étoient inspirées par leurs Dieux, c'est-à-dire par les démons que l'on consultoit. Ces Dévins étoient saisis & remplis d'un esprit qui les agitoit, qui les mettoit hors d'eux-mêmes, qui changeoit tout leur visage & renversoit leur sens (1). Dans ces transports de fureur, pressez par l'esprit qui s'étoit emparé d'eux, ils prédisoient & prophétisoient sans sçavoir même ce qu'ils faisoient: „ Vous „ verrez (2), dit Helenus à Enée la Sybille „ en fureur, qui vous apprendra vos desti- „ nées" ; & lorsqu'Enée voulut la consulter, elle commença par crier : „ Je sens le Dieu qui se saisit de moi" (3), elle changea de couleur & de visage, ses cheveux se herisserent; elle étoit si pressée qu'elle ne pouvoit respirer (4); enfin pleine du Dieu qui la possedoit, & ne pouvant le soûtenir, elle cherchoit à le secouer, mais elle n'en étoit que plus tourmentée, jusques à ce qu'il lui eut

(1) Deus, ecce Deus; cui talia fanti
Ante fores subito, non vultus, non color unus,
Non comptæ mansere comæ, sed pectus anhelum,
Et rabie fera corda tument, majorque videri,
Nec mortale sonans afflata est numine quando
Jam propiore Dei.
Eneïde 6. verf. 46.

(2) Insanam vatem aspicies, &c.
Eneïde 3. verf. 444.

(3) Vide sup. 6. Æneid. verf. 46.

(4) At Phœbi nondum patiens, immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse Deum, tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans, fingitque premendo.
Eodem lib. 6. verf. 77.

eut fait prononcer ce qu'il lui inſpiroit ; alors la fureur la quitta (1), elle redevint tranquille.

La Prophéteſſe Pythie eſt repréſentée dans Plutarque (2), entraînée malgré elle dans le trou de l'Oracle par un eſprit malin qui la tourmentoit & qu'elle ne pouvoit ſupporter ; & toute hors d'elle-même dans des agitations terribles elle ſe jettoit par terre avec des cris épouvantables. „ Ce n'eſt pas à la prudence „ & à la raiſon humaine, dit Platon (3), que „ Dieu a donné le don de prophétiſer, c'eſt „ plûtôt à la fureur, puiſque perſonne n'a „ ce don divin lorſqu'il jouit de ſon bon ſens „ & d'un eſprit tranquille, mais ſeulement „ lorſqu'il eſt hors d'état de raiſonner, & que „ ſon eſprit eſt aliené par un divin tranſport.

Toutes ces fureurs ridicules & inconcevables, dont les plus habiles Payens, Platon, Cicéron (4) & Plutarque n'ont ſçû trouver aucune raiſon, ne peuvent être que des copies de ce qu'on lit dans nos ſaintes Ecritures, où Dieu, pour faire voir que les prédictions des Prophétes ne venoient pas d'eux-mêmes, & ne dépendoient ni de leurs connoiſſances, ni d'aucune vertu qui fût en eux, les

(1) Ceſſit furor & rabida ora quierunt. Eodem lib. 6. verſ. 102

(2) *Sur la fin des Oracles qui ont ceſſé.*

(3) Quod dementiæ humanæ Deus divinandi vim deſerit, argumento eſt quod nemo, dum ſanæ mentis eſt, divinum & verum vaticinium aſſequitur, ſed cum vel ſomno vis prudentiæ præpedita eſt, vel oppreſſa morbo, vel divino aliquo raptu è ſuo ſtatu dimota, fieri divinatio ſolet. PLATO in Timæo. pag. 490.

(4) CICERON *dans ſes livres de la Divination, &* PLUTARQUE *des Oracles qui ont ceſſé.*

les mettoit hors d'eux-mêmes, & les transportoit dans une espece de fureur, durant laquelle ils prophétisoient.

On les voit dans le divin original faire tout ce que nous venons de voir dans les copies. Samuel dit à Saül (1) : „ Vous trouverez
„ une troupe de Prophétes accompagnez
„ d'instrumens, dès-lors l'esprit du Seigneur
„ vous saisira & vous prophétiserez comme
„ eux, ce qui arriva de même (2).

Dans la suite trois troupes de soldats, que Saül envoya les uns après les autres pour prendre David, l'ayant trouvé avec Samuel & une troupe de Prophétes qui prophétisoient, furent eux-mêmes saisis de l'esprit du Seigneur, & prophétiserent avec eux. Saül transporté de colere, y alla lui-même; dès qu'il y fut arrivé, la fureur le saisit, il se dépoüilla de ses habits, il se jetta par terre, où il demeura couché tout nud durant un jour & une nuit, & prophétisa comme ceux qu'il avoit envoyez (3).

Quand les trois Rois, de Juda, d'Israël & d'Edom, pressez par les armes du Roi de Moab, furent trouver le Prophéte Elisée, pour implorer par son intercession le secours de Dieu, ce Prophéte, après quelque emportement contre le Roi d'Israël, fit venir un joüeur de harpe, & à mesure que ce joüeur chantoit (4), Elisée rempli & transporté par l'esprit du Seigneur, prophétisoit.

Voilà

(1) 1. Regum, cap. 10. v. 5. & 6.
(2) *Vers.* 10. *du même chap.*
(3) *Sur la fin du ch.* 19. *du premier Livre des Rois.*
(4) *Livre* 4. *des Rois, chap.* 3. *vers.* 10. *& suivans.*

Voilà les originaux divins, dont la ſeule imitation a fait produire par les démons envieux & recevoir par les nations abuſées, les copies que nous leur avons confrontées dans les prédictions des Prêtres des Idoles.

N'y a-t-il pas dans tout ce que nous avons vû de quoi ſe perſuader raiſonnablement que tout ce qui regarde les Sacrifices, les Augures, les Sorts & toutes ſortes de Divinations, a été emprunté de la véritable Religion, des loix & des uſages des Hébreux? Les Sacrifices ſe trouvent chez les ancêtres de ce Peuple avant l'Idolâtrie, dès le commencement du monde par Caïn & Abel, enſuite par Noé quand il ſortit de l'Arche, les animaux mondes & immondes y ſont diſtinguez; on y voit l'holocauſte, le principal des Sacrifices, qui détruit toute la victime; ces Sacrifices ſont continuez par Abraham & par Job de la même maniere. Nous avons même vû dans Abraham & la maniere particuliere des Sacrifices, & l'origine des Augures par le partage des hoſties & l'obſervation des oiſeaux.

On trouve de plus dans l'Hiſtoire Divine de ce Peuple les véritables & ſolides raiſons de l'établiſſement des Sacrifices, des Augures & des Sorts qui paroiſſent chimeriques & inconcevables dans le Paganiſme. Ce qu'on en lit dans cette ſainte Hiſtoire eſt donc anterieur à tout ce qu'on peut voir dans les Hiſtoriens & Auteurs Prophanes. Les uſages & les cérémonies en ont été invariables chez les Juifs. Voilà le caractere de l'original & de la vérité; ils ont été ſujets à mille changemens & diverſitez oppoſées par-

mi les nations ; & plus differens à proportion dans les nations qui avoient eu moins de commerce avec les Juifs. C'eſt le propre des copies & de la fauſſeté.

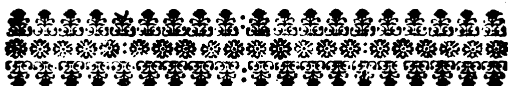
Le faux culte ſuppoſe encore néceſſairement & prouve le véritable, ſans lequel le faux n'auroit jamais été imaginé ni reçû, ſuivant la remarque de Mr. Paſchal (1), qui fait voir que les faux miracles prouvent & ſuppoſent les véritables.

Enfin on ne peut penſer que le ſage Legiſlateur des Juifs eut voulu faire ſuivre au Peuple, auquel il donnoit des loix que Dieu même lui dictoit, les mêmes loix, les mêmes cérémonies, la même forme de Religion que ce Peuple avoit vû pratiquer aux Egyptiens, de la conduite de la Religion & des manieres deſquels il tâchoit de lui inſpirer de l'éloignement & de l'horreur ; nous avons déja remarqué qu'il ajoûtoit une loi expreſſe & réiterée (2), par laquelle il lui défendoit de ſacrifier, ni ſuivant les coûtumes de l'Egypte dont il ſortoit, ni ſuivant celles du païs de Chanaan, dont il devoit être mis en poſſeſſion, enfin de ſe conformer en aucun point qui regardât la Religion, ni aux régles ni aux uſages de ces nations.

(1) *Dans ſes Penſées, chap. 27.*

(2) Juxta conſuetudinem terræ Ægypti, in quâ habitaſtis, non facietis ; & juxta morem regionis Chanaan, ad quam ego introducturus ſum vos, non agetis, nec in legitimis eorum ambulabitis. *Levitici* cap. 18. verſ 3. & *Deuteron.* cap. 12. verſ 30.

PSY-



PSYCHÉ, OU L'AME.

PSYCHE' n'eſt autre choſe que l'ame, mais l'ame de l'homme, laquelle unie au corps compoſe l'homme, comme l'explique Platon, dans ſon Dialogue intitulé *Cratyle* ou *de la juſte raiſon des noms*, où il enſeigne que Ψυχὴ, ou Pſyché, veut dire l'ame, qui unie au corps le fait vivre, reſpirer & mouvoir.

C'eſt la grande fable de l'ouvrage d'Apulée, intitulée *l'Aſne d'or*, où ce Philoſophe Platonicien, pour la mieux déguiſer, & compoſer ſon Roman, l'a mêlée avec des contes ridicules & parmi quelques opinions des Platoniciens de ſon tems. Mais elle a tant de rapport à la premiere hiſtoire des livres de Moïſe & à ſes principales circonſtances, qu'il paroît évident que cette même hiſtoire eſt la ſource de la fable dont il s'agit.

Sanchoniathon Phénicien, dans l'Hiſtoire de ſon païs, tirée des Regiſtres publics & ſacrez, fait mention de l'Hiſtoire d'Adam, d'Eve, de l'arbre du fruit défendu & du ſerpent. D'autres Auteurs en ont parlé, & le

Rabbin Maimonides, rapporté par Grotius (1), atteste qu'elle étoit connuë de son tems parmi les Indiens idolâtres ; ce qui est confirmé par la relation autentique, que le P. Bouchet a donnée des premieres traditions de la religion des Indiens, dans sa lettre à Mr. Huet, que nous avons citée sur la fin du Discours Préliminaire. De là peuvent être sorties les fables des serpens qu'on a dit avoir eu commerce avec des femmes (2), comme on l'a écrit d'Olympias mere d'Alexandre.

Eusebe (3) a fort justement remarqué que c'étoit cette même histoire du serpent qui avoit trompé Adam & Eve, que Platon dans son banquet (4) avoit copiée & rapportée d'un discours de Socrate, sous les noms de *Porus* & de *Penie*. Voyons-la dans Platon même.

„ Un des démons, dit-il, est l'amour de-
„ reglé des voluptez, duquel je vas exposer
„ l'origine. A la naissance de Venus, les
„ Dieux en célébrerent la fête ; avec eux é-
„ toit *Porus* fils de la Sagesse & du Conseil
„ (5), & qui portoit avec lui l'abondance.
„ Après le festin, comme Porus fut entré
„ dans le jardin de Jupiter & qu'il s'y fut
„ endormi, *Penia*, c'est-à-dire, *la Pauvre-*
„ *té*, pressée par le sentiment de sa misere,
„ se

(1) Lib. 1. de veritate Religionis Christianæ, cap. 16. de testimoniis veterum.
(2) PLUTARQUE *en la vie d'Alexandre.*
(3) *Chap.* 11. *du Livre* 12. *de sa Préparation Evangelique.*
(4) P. 293. Colum. prim.
(5) Consilii filius.

„ se tenoit devant les portes de ce jardin ; &
„ ayant trouvé le moyen de s'y glisser, elle
„ se coucha auprès de Porus, elle le surprit
„ enyvré de Nectar, & en conçut un fils,
„ qui est l'Amour, lequel porta avec lui dès
„ sa naissance l'inclination à la volupté &
„ l'attachement à Venus. Il n'est ni tout-à-
„ fait pauvre, ni tout-à-fait riche, ayant per-
„ du par sa mere l'abondance qu'il devoit a-
„ voir du chef de son pere. Il est partie mor-
„ tel, & partie immortel. C'est un composé
„ prodigieux de sagesse & d'ignorance ou de
„ folie. Voilà le discours de Platon.

On y reconnoît la premiere femme sous le nom de Venus, & sous celui de Porus le premier homme que la Sagesse avoit formé. On l'y voit dans le Jardin de Dieu ou le Paradis Terrestre, & endormi d'un sommeil mysterieux. Penia est le serpent qui rampe sur la terre, & qui se glissa dans ce Jardin, où il trompa le premier homme, dont la race, devenuë par là l'esclave des passions, est un assemblage monstrueux de biens & de maux, de grandeur & d'indigence, de sagesse & d'ignorance, de mortalité & d'immortalité. Voilà le peché d'origine qui a infecté tout le genre humain dans son chef. Ce qui, outre les preuves rapportées ailleurs, sert aussi à faire connoître que les livres des Juifs étoient connus aux Grecs avant le regne d'Alexandre.

Le titre de *l'Asne d'or* qu'Apulée a donné à son ouvrage, où il a inseré la fable de Psyché, sembleroit confirmer encore qu'elle est tirée de l'Histoire Sainte des Juifs. Il est assez connu qu'on leur imputoit de tenir religieusement dans le lieu le plus secret & le plus au-

auguste de leur Temple & d'y adorer une tête d'âne d'or. On le voit dans Tacite (1), dans Tertullien (2), & dans Minutius Felix. Joseph (3) & plusieurs autres après lui, refutent solidement cette calomnie ; mais elle n'a pas laissé de se répandre & de se conserver parmi les ennemis des Juifs. La conjecture seroit peut-être raisonnable qu'Apulée eût pris de là le titre de son Ouvrage, & qu'il eût emprunté sa fable des Juifs. La voici extraite de cet Auteur. J'ai crû faire plaisir au Lecteur en mettant le texte Latin à côté de l'exposition que je lui en donne, afin qu'il puisse aisément comparer l'un avec l'autre.

(1) *Livre 5. de son histoire.*
(2) In Apologet. c. 16.
(3) *Chap. 4. du Livre 2. de sa réponse contre Appion.*

UN

UN Roi dont le nom & le païs ne nous sont pas connus avoit plusieurs filles, toutes d'une beauté merveilleuse. La derniere nommée Psyché, c'est-à-dire la derniere créature spirituelle, étoit l'image d'une Divinité; on ne l'a que trop souvent prise pour la Divinité même, descenduë sur la terre pour converser avec les hommes; & par un renversement qui lui a été funeste, elle a été elle-même l'objet du culte qu'elle devoit: l'image mortelle étoit confonduë avec l'original immortel par les mortels déraisonnables & aveugles.

Les beautez de cette Cadette la rendirent l'objet de l'amour & des complaisances d'un Dieu, quelque éloignement & quelque inégalité qu'il y eût de l'un à l'autre. Les aînées

ERANT in Civitate quadam Rex & Regina, hi tres filias formâ conspicuas habuere, at puellæ junioris, hæc Psyche nuncupabatur, tam præclara erat pulchritudo ut multi eam ut prorsus ipsam Deam Venerem religiosis adorationibus venerarentur, jamque fama pervagabatur Deam in mediis conversari populi cœtibus; sacra deæ deferuntur, puellæ supplicatur & in humanis vultibus deorum numina placantur; hæc honorum cœlestium ad mortalis cultum immodica translatio veræ Veneris incendit animos quod cum mortali puella partiario majestatis honore tractetur & imaginem ejus circumferat puella moritura.

Ob divinam speciem quam mirantur omnes, etiam Deus amator advolavit ipsi.

nées avoient pris leur parti & fixé leur ſort. Pſyché étoit encore libre & maîtreſſe du lien.

Cependant les Oracles avoient prononcé qu'elle devoit être expôſée dans un lieu où elle trouveroit un ſerpent cruel, auteur de tous les maux, qui a ſoufflé ſur la terre tous ceux dont elle eſt déſolée, & porté ſon venin depuis le haut des Cieux juſques aux profonds abîmes de l'Enfer. Pſyché devoit en être dévorée, ſuivant ces Oracles. Cette connoiſſance donna beaucoup de douleur à celui qui l'avoit miſe au monde; mais la tendreſſe infinie de ſon divin amant ſçut faire de cette fatale avanture un moyen de faire éclater ſa ſageſſe.

L'amour divin qui vouloit mettre tout en œuvre pour la porter à s'élever & à s'attacher à lui par une juſte reconnoiſſance, forma le deſſein de la tranſporter par des routes inviſibles dans un lieu de délices où rien ne manquoit, ni des beautez des arbres, des fleurs & des eaux, ni de l'éclat de l'or & des pierreries, ni rien enfin de tout ce qui peut ſatisfaire & charmer dans ce lieu, afin de donner à Pſyché un attachement inviolable pour celui auquel elle devoit de ſi grands biens.

Pſyché ſe trouvant dans ces jardins, qu'on ne pouvoit voir ſans les prendre pour un lieu délicieux fait par le Maître du Ciel pour y venir converſer avec les hommes, ne pouvoit ſe laſſer de parcourir & d'admirer tant de beautez, les fruits les plus exquis, tou-

tes

Olim duæ majores ſorores procis deſponſæ jam nuptias adeptæ, ſed Pſyche virgo domi reſidens.

Sed patri oraculum percontanti
Apollo reſponderat infortunatiſſima filia,
Ne ſperes generum mortali ſtirpe creatum,
Sed ſævum atque ferum vipereumque malum
Qui pennis volitans ſuper æthera cuncta fatigat,
Flammâque & ferro ſingula debilitat,
Quem tremit ipſe Jovis quo numina terrificantur,
Fluminaque horreſcunt & ſtygiæ tenebræ.

Rex olim beatus effata ſanctæ vaticinationis accepto, pigens, triſtiſque domum pergit, mœretur, fletur, lamentatur, & diræ ſortis jam urgent tetri effectus.

Pſychem mitis aura molliter ſpirantis zephyri parentis imperio amantis Dei ſenſim levatam ſuo tranquillo ſpiritu vehens paulatim per devexa vallis florentis ceſpitis gremio leniter delapſam reclinat. Pſyche teneris & herboſis locis in ipſo thoro roſcidi graminis ſuave recubans dulce conquievit, videt lucum vaſtis & proceris arboribus conſitum, videt fontem vitreo latice placidum medio luci meditullio prope fontis adlapſum domus regia eſt ædificata non humanis manibus ſed divinis artibus. Pavimenta ipſa lapide pretioſo cæſim diminuto in varia picturæ genera diſcriminantur; cæteræque partes ſine pretio pretioſæ ſplendore proprio coruſcant.

Jam ſcies ab introïtu Dei cujuſpiam luculentum & amœnum videre te diverſorium certè Deus qui magnæ artis ſubtilitate tantum efferavit argumentum, & ad converſationem humanam magno Jovi fabricatum cæleſte palatium.

Invitata Pſyche talium locorum oblectatione pro-

tes les commoditez desirables, tous les plaisirs sans nulle peine.

Elle se trouvoit maîtresse de tous ces biens qui n'étoient ni fermez ni gardez, elle ne voïoit point d'ouvriers qui cultivassent toutes ces beautez, elle entendoit une harmonie merveilleuse sans voir personne, elle n'étoit occupée elle-même d'autres soins que de ceux qu'elle vouloit se donner pour son plaisir; tout étoit soumis à ses ordres; elle ne pouvoit s'empêcher d'y reconnoître la main bienfaisante de la Divinité.

Son pouvoir lui fut encore confirmé par une voix par laquelle le maître de ce lieu sans se faire voir, l'assura que tout ce qu'elle voyoit, étoit pour elle & à sa disposition.

La seule exception qu'il mit à une liberté universelle, la seule condition qu'il exigea d'elle pour marque de sa soûmission & de sa confiance, fut que contente de joüir de tout ce qui étoit dans ce lieu, elle s'abstînt d'une seule chose, qui lui fut sévérement interdite, & qu'elle se gardât sur tout d'une curiosité sacrilege. Elle fut en même tems menacée que si elle contrevenoit à cet ordre, elle perdroit les bonnes graces de son bienfaiteur; & que non seulement elle seroit privée de tout son bonheur, mais encore que ce qui naîtroit d'elle seroit sujet à la mort, au lieu qu'en obéïssant elle éviteroit cette peine & leur enfant seroit divin; elle n'avoit donc pour s'assurer un bonheur éternel qu'à retenir une curiosité inutile & funeste.

Les sœurs aînées de Psyché entrées dans ce divin séjour par la permission de celui qui l'y

propiùs accessit mox prolectante stadio pulcherrimæ visionis miratur singula.

Nec est quidquam quod ibi non est, sed præter cæteram tantarum divitiarum admirationem, hoc erat præcipuè mirificum quod nullo vinculo, nullo claustro, nullo custode totius orbis thesaurus ille muniebatur; sensit Psyche divinæ providentiæ beatitudinem, cuncta nullo serviente, sed tantum spiritu quodam impulsa subministrantur, nec quemquam tamen illa videre poterat & solas voces famulas habebat, & quidam cantabat, alius & ut quamvis nemo pateret chorus tamen esse pateret.

Hæc ei summâ cum voluptate visenti offert sese vox quædam corporis sui nuda & quid, inquit, domina tantis obstupescis opibus, tua sunt hæc omnia.

Sed monuit ac sæpè terruit ne quando perniciosa consilio suasu de forma ejus quærat neve sacrilegâ curiositate de tanto fortunarum suggestu pessum dejiciat; Perfidæ lupulæ, inquit, magnis conatibus nefarias insidias tibi comparant, quarum summa est ut te suadeant meos explorare vultus quos, ut tibi prædixi, non videbis si videris. Tuus uterus gestat nobis infantem, si texeris nostra secreta, divinum; si prophanaveris mortalem. Te ergo & istum parvulum imminentis ruinæ infortunio libera.

Sorores ejus à zephyro deportatæ, jam gliscentis invidiæ felle flagrantes multa secum perstre-

l'y avoit mise elle-même, furent saisies des fureurs de la jalousie à la vûë des grandeurs de leur Cadette, & s'y laissant emporter, résolurent de perdre cette sœur qu'une grande jeunesse rendoit trop crédule ; elles se disoient entr'elles. La voilà comme une Divinité, pendant que nous, ses aînées, sommes & serons toûjours malheureuses ; nous ne pouvons presque pas même douter qu'elle ne soit un jour élevée & alliée à la Divinité ; ce seroit un accroissement de notre infortune : employons tous nos efforts pour la perdre.

Ces malignes sœurs s'insinuerent dans son esprit avec des tours adroits & étudiez, elles commencerent par des manieres tendres & flatteuses, & après lui avoir témoigné combien elles étoient sensibles à son bonheur, elles lui marquerent enfin la peine où elles feignoient d'être pour l'amour d'elle, de la défense qui lui avoit été faite, lui firent souhaiter de connoître ce qui lui devoit être caché ; & sous prétexte de zéle pour son avantage, elles emploïerent toute leur adresse à lui donner de la défiance sur l'ordre qu'elle avoit reçû & à lui inspirer la curiosité qui lui devoit être mortelle.

Elle se défendit d'abord du piége qu'on lui tendoit en arrêtant sa pensée sur les grands biens dont elle joüissoit & dont elle devoit être contente, jusques à ce qu'étant pressée par ses sœurs & par sa propre foiblesse, elle commença à chanceler sur la défense qu'elle avoit reçûë, & sur les menaces qu'on lui avoit faites.

Les perfides sœurs qui la tentoient, dès qu'el-

pebant; en inquit altera, orba, sæva & iniqua fortuna, siccine tibi complacuit ut utroque parente prognatæ diversam sortem sustineremus & nos quidem natu majores, maritis advenis ancillæ deditæ extorres & lare & patriâ degamus: hæc autem novissima & tantis opibus & Deo marito potita quæ fortassis illam quoque Deam efficiet. Ego verò misera, suscipit alia; & tu quidem soror videris quam patienti vel potius servili hæc perferas animo & nec sum, nec omnino spiro nisi eam pessum de tantis opibus dejecero. Ac si tibi etiam, ut par est, inacuit nostra contumelia consilium validum, ambo requiramus.

Scelestæ fœminæ hoc astu puellam appellant: tu quidem fœlix ipsâ mali ignorantiâ; nos autem quæ pervigili cura rebus tuis excubamus, cladibus tuis miserè cruciamur, sociæ scilicet doloris casusque tui; te celare non possumus immanem colubrum tecum noctibus latenter acquiescere; jam tua est existimatio utrum sororibus pro tuâ salute sollicitis adsentiri velis; certè piæ sorores nostrum officium fecerimus; sic affectione simulatâ paulatim sororis invadunt animum.

Tunc Psyche misella ut potè simplex & animi tenella extra terminum mentis suæ posita, omnium mariti monitionum, suarumque promissionum memoriam effudit & in profundum calamitatis sese præcipitavit.

Tunc nactæ jam portis patentibus nudatum sororis

qu'elles la virent ébranlée, en prirent leur avantage, & n'écoutant que leur jalousie, lui parlerent avec plus de fermeté pour lui ôter la crainte qui la retenoit; elles lui proposerent ouvertement ce qu'elles vouloient lui faire executer; elles employerent si bien les plus fortes assurances qu'elles lui firent oublier ou mépriser les menaces, & du doute où elle s'étoit laissée aller, elle prit enfin le parti de croire les conseils malins de ces séductrices.

Trouvant dès qu'elle eut formé cette résolution, mille attraits dans l'esperance de se satisfaire, & s'y abandonnant toute entiere, elle donna, quoiqu'encore incertaine & tremblante, l'essor au feu de ses desirs, elle mit la main à l'œuvre pour contenter sa curiosité sacrilege.

Dans le moment même elle vit en effet, & sa curiosité fut satisfaite, mais pour son malheur; ce ne fut que pour découvrir la grandeur & la beauté du Dieu & de tous les biens qu'elle venoit de perdre, & les maux dans lesquels elle venoit de se plonger. Soudainement dépouillée de tout, elle se trouva si accablée qu'elle ne pouvoit se soûtenir ni se souffrir quand elle se vit abandonnée de son Dieu.

Elle se traîna sous un arbre du haut duquel la voix du Dieu qu'elle avoit offensé, & qui l'aimoit encore, se fit entendre à elle, lui reprocha le mépris qu'elle avoit fait de ses avis & de ses ordres & l'état où elle s'étoit mise; il prononça la malédiction contre les auteurs des conseils que l'avoient perduë

&

roris animum facinorosæ mulieres omissis tectæ machinæ latibulis, destrictis gladiis fraudium simplicis puellæ cogitationes invadunt.

Sic inquiunt viam quæ sola ducit ad salutem diu cogitatam monstrabimus tibi; novaculam lucernamque concinnem completam oleo, claro lumine præmicantem latenter absconde.

Psyche relicta sola quamvis statuto consilio & obstinato animo jam tum facinorosas manus admovens, adhuc incerta consilii titubat, festinat, differt, audet, trepidat, fati tamen sævitiâ subministrante viribus roboratur, & acceptâ novaculâ sexum audaciâ mutavit.

Cum primum luminis oblatione secreta claruerunt, videt ipsum formosum Deum, cujus aspectu lucernæ quoque lumen hilaratum increbuit; jamque lassa ac luce defecta dum sæpiùs divini vultûs intuetur pulchritudinem, sic ignara Psyche in ejus incidit amorem, tunc magisque ejus cupidine flagrans prona in eum afflictim inhiens metuebat, & tunc exiluit Deus visâque detectæ fidei colluvie prorsus ex oculis & manibus infœlicissimæ tacitus avolavit & tandem fessa delabitur solo.

Deus amator humi jacentem non deserens involavit proximam cupressum deque ejus alto cacumine sic eam graviter commotus, affatur: hæc tibi identidem semper cavenda censebam: sed illæ quidem consiliatrices egregiæ tuæ tam perniciosi magisterii sui dabunt actutum mihi pœnas, te verò fugâ meâ punivero.

Psyche

& la condamna à un banniſſement de ſa préſence, qui devoit lui faire faire pénitence autant qu'elle vivroit ſur la terre.

Cette ſentence fut executée dans toute ſon étenduë ; l'infortunée Pſyché fut d'abord chaſſée de ce lieu de délices, elle erra malheureuſe & ſans repos le reſte de ſes jours ; elle fut une fois ſubmergée dans les eaux qui la conſerverent & la rendirent miraculeuſement ; elle fut cependant conſolée, encouragée & inſtruite dans ſon exil & dans ſes douleurs par des perſonnes qui menant une vie champêtre & occupées à garder des troupeaux, recevoient la connoiſſance des choſes les plus éloignées & la communication des ſecrets du Ciel.

Elle eut le chagrin de paſſer dans le Royaume de celles qui l'avoient perduë & qui ſe mocquerent de ſa ſotte credulité, mais qui furent elles-mêmes écraſées plus cruellement, privées de l'eſperance même de trouver quelque fin & quelque ſoulagement à leurs maux.

La juſtice & l'indignation de la Divinité à laquelle ſon divin amant devoit la naiſſance, pourſuivirent Pſyché par tout ; rien ne fut capable de l'appaiſer, ni tout ce que cette malheureuſe ſouffrit de travaux, de douleurs & d'inquiétudes par toute la terre & juſques aux portes même de l'enfer, ni toutes les prieres & tous les ſoupirs qu'on employa pour fléchir la Divinité irritée.

La

Psyche per proximi fluminis marginem præcipitem sese dedit, sed mitis fluvius in honorem Dei confestim eam innoxio volumine super ripam florentem herbis exposuit: tunc fortè Pan Deus rusticus juxta supercilium amnis sedebat, sauciam Psychem atque defectam utcumque casus ejus non inscius clementer ad se vocatam sic permulcet verbis lenientibus, puella scitula sum quidem rusticanus & Opilio, sed senectutis prolixæ beneficio multis experimentis instructus, verum si rectè conjecto, quod prudentes viri divinationem autumaret, ausculta mihi, pone mœrorem precibusque potius cupidinem Deorum maximum percole: sic locuto Deo pastore & adorato tantum numine salutari Psyche pergit ire.

Accedit civitatem in quâ regnum maritus unius sororis ejus obtinebat, cui sorori sic infit, meministi consilium vestrum, sed cum primum mariti mei vultus aspexi, statim illo zephiro præcipit ultra terminos me domus ejus efflaret & vos in eam asportet. Illa ad illum scopulum ubi pergit se præcipitem dedit, & per saxa cautium membris jactatis atque dissipatis interiit, statimque alia soror in simile mortis excidium cecidit.

Interim Psyche quæsitioni cupidinis intenta populos circuibat, at indignata Venus ægroto reperto puero exclamabat, honesta, inquit, hæc & natalibus nostris congruentia ut tuæ parentis imò dominæ præcepta calcares. Sic effata foras sese proripuit infesta; Ceres & Juno ejus palpare iram sævientem adortæ: at Venus indignata præversis illis altè rursus concito gradu pelago viam capessit.

In:

La terre exécutant ses ordres divins & toûjours inflexible, s'obstina à ne rien faire volontairement pour le secours de cette condamnée, & celle qui préside aux couches ne donna à ses vœux que des douleurs & des dangers comme il avoit été ordonné. Elle fut enfin abandonnée à toutes sortes de miseres & de tourmens.

Elle fut obligée d'entrer en societé de travaux avec les bêtes, d'en prendre des leçons & des secours pour savoir tirer du sein de la terre les differentes choses dont elle eut besoin pour la conservation de sa vie & de leur arracher dequoi couvrir sa nudité.

Elle fut exposée à des fatigues & à des perils effroyables au travers des eaux & jusques dans les entrailles de la terre pour satisfaire

à

In templum almæ Cereris ingressa, ad pedes ejus advoluta & uberi fletu rigans Deæ vestigia veniam multi jugis precibus postulat. Per frugiferam ejus dexteram, per lætificas messium cærimonias deprecans postulat opem, quoad Dea tanta sæviens ira spatio temporis mitigetur; cui respondet Ceres se cognatæ & amicæ suæ malam gratiam subire nolle; decede itaque inquit, istis ædibus & quod à me retenta non fueris optimè consule.

Hinc retrorsum iter porrigens pervenit ad fanum Junonis Lucinæ cujus aram manibus amplexa sic adprecatur; magna Jovis germana & conjuga imminentis periculi metu me libera quæ soles prægnantibus periclitantibus subvenire, at Juno vellem, inquit, Psyche, sed legibus prohibeor.

Cum Veneri tradita est ubi, inquit, sollicitudo atque tristities ancillæ meæ; quibus introvocatis torquendam tradidit eam, & ipsa involat in eam vestemque plurifariam diloricat.

Allatam seminum exiguorum confusam & inextricabilem ingentem congeriem discernere singulis granis sejugatis ante vesperam Psychem jubet quæ immanitate præcepti consternata silens obstupescit, sed formicarum classis adveniens singulæ granatim totum digerunt acervum dissitis generibus & perniciter abeunt.

De ovium auri colore flaventium quæ in custodito pastu vagabantur preciosi velleris coma Veneris jussu & avis cælitus missæ monitis instructa Psyche flaventis auri congestum grumum Veneri reportat.

Nec tamen nutum Deæ sævientis vel tunc expiare potuit quæ illam ad inferos & orci ferales penates ad tartarum manesque demeare coëgit.

Tum

à ſes néceſſitez ou à ſes paſſions. Celles-ci la réduiſirent aux derniers abois, & la porterent preſque dans les enfers ſans eſperance d'en pouvoir ſortir.

Tant de cruelles experiences lui montroient aſſez qu'elle ne pouvoit attendre la fin de ſes malheurs que de la main même qui la châtioit ; précipitée juſques dans les enfers entre les mains des puiſſances infernales à qui ſon amant ne permit pas de la retenir. Elle n'étoit plus qu'un cadavre ſans action & ſans pouvoir ; en cet état le Ciel écouta ſes ſoupirs ; le Dieu qui l'aimoit l'éveilla de ſon ſommeil infernal, & touché des miſeres de ſa Pſyché, lui fit eſperer ſon ſecoûrs pour la guérir de ſes playes mortelles.

Ce Dieu d'amour en fut ſi attendri & ſi pénétré que ſa miſericorde ſe déclarant pour cette infortunée, plaida ſa cauſe contre la juſtice irritée au tribunal du Dieu Tout-puiſſant qui entrant dans le parti de la miſericorde, prit les expediens de les accorder & de les ſatisfaire l'une & l'autre.

La grandeur des playes par leſquelles il avoit fallu ſatisfaire à la Divinité offenſée, fit conſentir le Seigneur ſouverain à ordonner le ſeul remede qui pouvoit les guérir, qui étoit celui de l'union de la Divinité à l'humanité ; cette alliance fut réſoluë, la miſere de Pſyché au lieu d'y être un obſtacle fut ce qui preſſa & qui lui attira ſon divin époux, qui fut la ſource de ſes grandeurs, & qui fit de ſa faute le ſujet de ſa gloire.

Le grand Dieu le Pere conſentit & ordonna que ſon cher Fils prît & épouſât la nature humaine, & pour n'expoſer point ſa grandeur

Tum Psyche sensit ultimas fortunas suas, & ad promptum exitium sese compelli manifestè comperit, & in ipso orci limine jacebat immobilis nihil aliud quam dormiens cadaver, hinc post horrenda pericula, ab inferno somno amatoris ope suscitatur, qui diutinam suæ Psyches absentiam non tolerans ad ipsam accurrit, & ecce, inquit, rursum perieras simili curiositate.

Intereâ cupido amore nimio peresus & ægra facie alis pernicibus Cœli, penetrato vertice, magno Jovi supplicat suamque causam probat, ad quem Jupiter, licet tu fili nunquam mihi decretum servaris honorem, attamen modestiæ meæ memor cuncta perficiam.

Sic fatus jubet Mercurium Deos omnes ad concionem convocare in qua pro sede sublimi sedens procerus Jupiter sic enuntiat; adolescentem istum quod manibus meis alumnatus sit profectò scitis, cujus primæ juventutis caloratos impetus freno quodam coercendos existimavi, sat est quotidianis eum fabulis infamatum.

Ad Venerem collata facie, nec inquit filia, quidquam constristare, nec prosapiæ tantæ tuæ statuique de matrimonio mortali metuas; jam faxo

deur & son état par une alliance si inégale, la nature humaine & mortelle fut élevée jusques à la Divinité pour n'en être jamais séparée; ce mariage fut la joye comme l'admiration du Ciel & de la terre; les esprits célestes en célébrerent la fête, & le fruit qui en sortit fut la source & la cause du véritable bonheur.

faxo nuptias non impares sed legitimas, & illico per Mercurium arripi Psychem & in Cælum perduci jubet, porrectoque ambrosiæ poculo, sume, inquit, Psyche & immortalis esto, & ecce Psyche convenit in manum cupidini: musæ voce canora personabant, Apollo cantavit ad cytharam, &c. Et nascitur illis maturo partu filia quam voluptatem nominamus.

Ce n'est là qu'un extrait du Roman d'Apulée, suivant les termes de l'Original rapportez à la marge. On y peut voir d'un coup d'œil sans qu'il soit besoin de réflexions & de recherches, en retranchant seulement les façons Payennes de parler des Dieux, l'histoire entiere telle qu'on l'apprend de nos saintes Ecritures. Nous ne trouvons pas le même avantage dans les autres fables; il y faut rechercher & rejoindre plusieurs endroits dispersez pour en bien voir la conformité avec les histoires de nos saints Livres, ou les traditions des Juifs d'où elles ont été tirées.

FIN

Parmi

PArmi les sentimens répandus dans les Philosophes Payens, qui sont ou les effets de la communication qu'ils avoient euë de nos Livres sacrez, ou des témoignages de l'ame naturellement religieuse, & chrétienne, la pensée de Seneque, dans sa 102. Epist. sur l'immortalité de l'ame, & sur son passage à une autre vie, lorsque par la mort elle est séparée du corps, paroît si belle & si juste, que j'ai crû qu'on seroit bien-aise de la lire en cet endroit ; ce n'est ni une idée fausse & outrée, ni la saillie avanturée d'une imagination échauffée; c'est une image naturelle, juste qui se soutient dans toutes ses parties, que la vraye Religion & une exacte raison reçoivent ; il n'y a qu'à y mettre Dieu au lieu des Dieux pour en faire une pensée toute chrétienne.

(1) Strabon au Livre quinziéme de sa Géographie rapporte les mêmes sentimens des anciens Brachmanes des Indes, que cette vie devoit être considerée comme l'état des hommes qui n'étoient encore que conçûs & ce que nous appellons la mort comme leur naissance & l'entrée à une véritable vie, heureuse pour les sages qui s'y sont préparez, lesquels ne doivent regarder ni comme des biens, ni comme des maux, tout ce qui leur arrive dans ce passage.

Tra-

(1) *Pag. 86. de l'Edit. de Bâle.*

Traduction d'une partie de l'Epître 102. *de Seneque, De l'immortalité de l'Ame.*

L'Esprit de l'homme eſt quelque choſe de grand & de noble, qui ne peut ſouffrir d'autres bornes que celles de Dieu même; il n'a point de patrie ici-bas, ſoit Rome, ſoit Athenes, ou quelque autre Ville plus celebre & plus magnifique: Son païs eſt le Ciel, ſi élevé au-deſſus de tout l'Univers qu'il environne, qui renferme les terres & les mers avec l'air qui eſt entre nous & lui, ce Ciel même ſéjour de Dieu Créateur & Conſervateur de toutes choſes. Cet eſprit ne ſe laiſſe auſſi renfermer dans aucun tems; tous les tems ſont à lui; il joüit librement de tous les ſiécles, il les parcourt tous ſans obſtacle.

Lorſque ce jour viendra qui doit ſéparer ce qu'il y a d'humain, (1) je laiſſerai ce corps dans le lieu où je l'ai pris; pour moi je retournerai à Dieu duquel je ſuis ſorti & hors duquel je n'ai jamais été, quoique retenu dans ce corps peſant & terreſtre durant l'exil de cette vie mortelle qui n'eſt que le prélude d'une vie & meilleure & plus durable: Comme le ſein de notre Mere nous a retenus pendant neuf mois & nous a diſpoſez, non pour lui, mais pour ce lieu où il ſemble nous jetter, lorſque nous ſommes déja

(1) *Ainſi* LUCRECE:
Cedit item retro de terrâ quod fuit ante.
In terram verùm, quod venit ab ætheris oris
Id rurſum Cœli fulgentia tecta receptant.

déja capables de respirer de nous-mêmes & de supporter l'air à découvert ; de même pendant cet espace de tems qui s'écoule depuis notre enfance jusqu'à la vieillesse, nous sommes préparez dans le sein de la nature pour être mis dans un nouveau jour. Nous attendons une autre naissance ; Un autre état des choses nous est reservé ; nous ne pouvons encore supporter la vûë du Ciel que de loin. Voyons donc venir, sans crainte, cette heure décisive qui n'est pas la derniere pour l'ame, mais pour le corps seulement, & regardons toutes les choses qui sont autour de nous comme des embarras d'un lieu où nous ne faisons que passer. Il faut en sortir ; la nature nous rejette avec violence lorsqu'elle nous le fait quitter, comme quand nous y sommes entrez. Il ne nous est pas permis d'emporter quelque chose au-delà de ce que nous y avons apporté : Au contraire il faut se dépoüiller d'une grande partie de ce que nous avons reçû lors de notre naissance ; nous perdrons cette peau qui nous couvre & ce sang qui coule dans tout le corps par les veines, nous perdrons les os & les nerfs qui soutiennent notre foible machine.

Ce jour qui nous effraye, comme s'il étoit notre dernier jour, est le premier de ceux qui ne doivent point finir : Résous-toi de quitter ce qui t'embarrasse, pourquoi t'en défens-tu ? N'as-tu pas laissé de même le corps où tu étois enfermé, pour venir au monde ? Tu as peine à rompre tes liens & tu souffres une extrême violence ; c'est ainsi que ta mere n'a pû se décharger de toi que par des efforts violens &

 terri-

terribles ; Tu pleures & tu gémis, voilà d'autres appanages de la naissance ; mais tout cela étoit pardonnable lorsque tu es né, ne sçachant encore & ne connoissant rien ; tu sortois du lit fermé des entrailles de ta mere, où tu avois toujours reposé mollement & chaudement, & tu ne pouvois supporter l'impetuosité & les injures du grand air ; délicat comme tu étois, toutes les mains qui te touchoient te blessoient ; & au milieu des choses nouvelles & inconnuës tout t'étonnoit & te frappoit ; mais à présent il ne t'est plus nouveau de te séparer des choses ausquelles tu étois uni ; dispose-toi donc à quitter sans peine des membres inutiles, & à laisser un corps avec lequel tu n'as pas toûjours été ; il sera déchiré, détruit, anéanti : Pourquoi cela t'afflige-t-il ? tu as éprouvé qu'il ne peut se faire autrement & qu'il faut pour naître, perdre ce qui nous couvroit : Pourquoi donnes-tu ton affection à ces choses comme si elles étoient de toi ? ce ne sont que tes habits ; le jour viendra qui doit t'en débarrasser, & qui te tirera des ordures & de l'infection de la prison de ce ventre qui t'enferme.

Prens l'essor par avance au-dessus de ce corps autant qu'il t'est possible, dégage-toi de tout ce qui t'attache le plus, & n'y tiens qu'autant que la nécessité t'y force. A tous les momens, éleve-toi de là par tes pensées à quelque chose de plus grand & de plus sublime. Les secrets de la nature te seront un jour découverts, cette obscurité sera dissipée, & tu seras frappé de tous côtez d'une lumiere pure & brillante. Represente-toi quel en sera l'éclat dans la source & au milieu des feux de tous

les

les astres sans ombre & sans nuages, dans un Ciel toûjours calme & toûjours serein. La succession du jour & de la nuit sont des vicissitudes de cet air corrompu ; mais tu trouveras que tu n'as encore vêçû que dans les ténebres, lorsque tu seras de tous côtez pénetré de toute la lumière dont tu n'apperçois ici que quelque rayon obscur par les petites ouvertures de tes yeux. Puisque tu ne laisses pas cependant de l'admirer de loin, juge que te paroîtra la lumiere divine quand tu la verras dans son centre & dans sa propre source.

Ces pensées ne laissent souffrir dans l'ame rien d'impur, rien de bas, rien qui ressente les passions ; elle se dit qu'elle a Dieu pour témoin de tout ; qu'il est le seul dont l'approbation soit à rechercher, qu'elle doit se disposer continuellement pour lui ; & elle ne se propose que l'éternité. Avec cette vûë un peuple soulevé, des armées campées contr'elle, (1) toutes les menaces, tous les accidens de l'univers ne sçauroient l'ébranler, ni la troubler : que pourroit-elle craindre, puisque la mort est pour elle un avantage & le sujet de ses plus grandes esperances.

(1) Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum. *Psal.* 26.

Fin du Tome Second.